

La liberté de chercher

Fonds de la Recherche Scientifique - FNRS

Rapport annuel 2008

table des matières

2008 une année de transition	2				
1 le F.R.S.-FNRS en 2008	4				
1.1 le F.R.S.-FNRS et ses Fonds associés	6				
1.2 l'année 2008, aboutissement du Plan de consolidation et de développement 1997-2008	7				
2 l'évaluation et la sélection des chercheurs et des projets de recherche	8				
2.1 les mandats de chercheurs	10				
2.1.1 les doctorants	11				
2.1.2 les post-doctorants	12				
2.1.3 les chercheurs permanents	13				
2.2 les projets de recherche individuelle et collaborative	14				
2.3 les projets de diffusion de la recherche : les publications académiques	17				
3 la stimulation de la recherche en contexte international	18				
3.1 les réseaux d'agences de financement de la recherche et les partenariats	20				
3.2 la recherche communautaire : le 7 ^e programme-cadre de l'Union Européenne	21				
3.3 la recherche transnationale	21				
3.4 la mobilité des chercheurs	22				
3.4.1 la mobilité à travers les instruments du WBI	22				
3.4.2 la mobilité à travers les instruments du F.R.S.-FNRS	22				
3.5 l'intégration de chercheurs étrangers	23				
3.5.1 la part des diplômés étrangers parmi les mandataires du F.R.S.-FNRS	23				
		3.5.2 les post-doctorants étrangers financés dans le cadre de projets	23		
		3.5.3 le mandat ULYSSE, un nouvel instrument du F.R.S.-FNRS	24		
		4 l'opération Télévie	26		
		5 le financement de la recherche en 2008 : un budget de 143 M€	28		
		5.1 les ressources	30		
		5.2 les dépenses	31		
		annexe 1 - le métier du F.R.S.-FNRS: évaluer et piloter la recherche	33		
		1 les Commissions scientifiques	34		
		1.1 le processus d'évaluation et le rôle des Commissions	35		
		1.2 les membres des Commissions en 2008	37		
		2 les écoles doctorales	54		
		2.1 les écoles doctorales près le F.R.S.-FNRS et les écoles doctorales thématiques	55		
		2.2 les écoles doctorales en 2008	56		
		3 les groupes de contact	58		
		3.1 les groupes de contact et la vie scientifique en CFB	59		
		3.2 les groupes de contact en 2008	60		
		4 les Prix	62		
		4.1 récompenser l'excellence	63		
		annexe 2 - les moyens administratifs et financiers	67		
		1 la gouvernance du F.R.S.-FNRS	68		
		1.1 Conseil d'administration pour l'année académique 2008-2009	69		
		1.1.1 Fonds de la Recherche Scientifique - FNRS	69		
		1.1.2 Institut Interuniversitaire des Sciences Nucléaires	70		
		1.1.3 Fonds pour la Formation à la Recherche dans l'Industrie et dans l'Agriculture	70		
		1.1.4 Fonds Fédéral de la Recherche Scientifique	71		
		1.1.5 Institut Interuniversitaire des Sciences Nucléaires (Subvention fédérale)	73		
		1.2 Bureau du Conseil d'administration pour l'année académique 2008-2009	74		
		1.2.1 Fonds de la Recherche Scientifique - FNRS	74		
		1.2.2 Fonds Fédéral de la Recherche Scientifique FFRS	74		
		1.3 Comité de gestion	75		
		1.3.1 Fonds de la Recherche Scientifique Médicale	75		
		1.3.2 Fonds de la Recherche Fondamentale Collective	75		
		1.3.3 Fonds de la Recherche Scientifique Médicale (Subvention fédérale)	76		
		2 les comptes	78		
		2.1 le F.R.S.-FNRS et Les Fonds associés	79		
		2.1.1 le compte consolidé	79		
		2.1.2 les comptes individuels	85		
		2.2 les Fonds fédéraux	111		
		annexe 3 - les collaborations	125		
		1 les collaborations avec des laboratoires et instituts-sœurs étrangères	126		
		2 les collaborations avec des institutions européennes et participations à des initiatives internationales	127		

2008 une année de transition

La création de connaissances et leur diffusion deviennent des atouts majeurs de compétitivité et de croissance de nos sociétés.

Au cœur même de cet enjeu depuis 80 ans, le F.R.S.-FNRS a toujours joué un rôle essentiel dans cette conquête du futur en soutenant les chercheurs et la recherche fondamentale. Dans notre monde en mouvement perpétuel où l'innovation et la connaissance sont les clés de la réussite et du progrès, le F.R.S.-FNRS se doit d'évoluer pour mieux relever les défis de la recherche au niveau national et international.

Le F.R.S.-FNRS appuie son évolution sur 3 valeurs essentielles : l'excellence, la transparence et la créativité. Celles-ci constituent sa propre culture, soutiennent sa mission, et orientent ses actions :

Excellence

Depuis 80 ans, le F.R.S.-FNRS encourage l'excellence scientifique. Aujourd'hui, l'objectif premier du F.R.S.-FNRS est de renforcer l'attractivité de la recherche et d'insuffler l'excellence scientifique au cœur de la société.

Transparence

L'optimisation des processus administratifs et des systèmes d'information du F.R.S.-FNRS est essentielle pour maintenir la qualité du suivi et du traitement des dossiers.

L'évaluation « *ex-post* » des différents programmes et instruments ainsi que la mise sur pied d'une stratégie de communication avec les chercheurs vers la société font également partie de cette démarche proactive.

Créativité

Comme le disait Max Perutz, Prix Nobel de chimie en 1962, « La créativité en science, comme en art, ne peut être organisée. Elle émerge spontanément du talent individuel. ». C'est d'ailleurs souvent aux frontières des disciplines que les découvertes les plus importantes sont susceptibles de s'opérer. Le F.R.S.-FNRS veut encourager l'originalité, la remise en question permanente, la dynamique du changement.

Le nouveau plan stratégique PHARE (Plan d'Harmonisation et d'Action pour REcherche du F.R.S.-FNRS) reflète cette dynamique. Il vise à soutenir le développement d'une société de la connaissance en Communauté française de Belgique (CFB) et à renforcer la compétitivité de notre recherche aux niveaux européen et international. PHARE propose ainsi une vingtaine de projets concrets pour répondre à 4 priorités de la recherche libre en CFB d'ici à 2014 :



« Investir dans la recherche est un choix stratégique pour une société. Faire aujourd’hui le choix de la connaissance c’est nous construire un futur »

Les chercheurs

Attirer les talents et les soutenir avec les moyens appropriés.

Les défis sociétaux

Développer de nouveaux instruments de financement pour renforcer la recherche stratégique destinée à répondre aux grands défis de notre société.

Les moyens

Renforcer les synergies pour optimiser et coordonner les moyens de fonctionnement et les équipements de pointe, indispensables aux chercheurs.

L’international

Encourager le rayonnement de notre recherche via de nouveaux réseaux, développer la coopération et la mobilité de nos chercheurs aux niveaux européen et international.

PHARE fait également le point sur la recherche dans notre pays : en 2008, l’investissement en R&D de la Belgique a été de 1,83% du PIB quand les objectifs dits de Lisbonne fixés par l’Union Européenne s’élèvent à 3%. C’est pourquoi le F.R.S.-FNRS demande au politique d’augmenter progressivement son budget annuel, pour atteindre en 2014, 34% de hausse par rapport au budget de 2007. Cette hausse devrait permettre de mettre sur pied les priorités stratégiques du plan PHARE.



Véronique HALLOIN,
Secrétaire générale F.R.S.-FNRS

1 le F.R.S.-FNRS en 2008

- 1.1 le F.R.S.-FNRS et ses Fonds associés
- 1.2 l'année 2008, aboutissement du Plan de consolidation et de développement 1997-2008

Avec ses 80 ans d'existence, le F.R.S.-FNRS est une des plus anciennes fondations d'utilité publique ayant pour mission de promouvoir la recherche scientifique d'excellence en Belgique francophone.

Acteur majeur de la recherche fondamentale en CFB, le F.R.S.-FNRS encourage principalement la recherche dite «libre» et ce dans tous les domaines de la science. Cette recherche laissée à l'initiative des chercheurs encourage les idées novatrices aux frontières de la connaissance, source d'innovation et de découverte.

Fédérateur d'expertises et de partenariats, le F.R.S.-FNRS soutient et évalue les chercheurs et les projets de recherche initiés au sein des laboratoires universitaires. Référence au niveau national, le F.R.S.-FNRS joue un rôle moteur dans la compétitivité de la recherche belge sur la scène internationale.

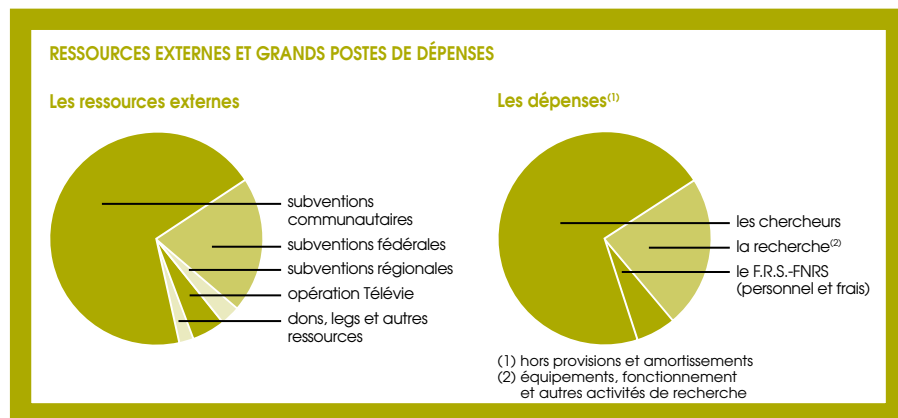
Fondation d'utilité publique, le F.R.S.-FNRS reçoit à la fois des subsides de l'Etat fédéral et des entités fédérées ainsi que des libéralités privées, soit 142 millions (M)€. Les subsides de la CFB constituent l'essentiel de ses ressources.

L'opération Télévie fait aujourd'hui partie du paysage audiovisuel belge francophone. Les fonds récoltés dans le cadre du Télévie sont destinés à soutenir les projets de recherche fondamentale et clinique de lutte et de traitement contre le cancer dont la leucémie des enfants et des adultes.

La Loterie Nationale permet le financement d'équipements scientifiques, des jeunes chercheurs et des sciences humaines.

La générosité des sociétés industrielles, du monde associatif, de particuliers a permis la naissance du F.R.S.-FNRS. Les dons du mécénat soit viennent augmenter le patrimoine, soit financent des mandats ou des Prix. Ces Prix sont destinés à récompenser l'excellence des chercheurs belges et internationaux.

Le F.R.S.-FNRS utilise ses ressources pour financer la recherche avec une volonté toute particulière de se concentrer sur ses 2.500 chercheurs.



1.1 le F.R.S.-FNRS et ses Fonds associés

Le législateur a confié au F.R.S.-FNRS la tutelle de plusieurs institutions scientifiques spécialisées, appelées «Fonds associés».

- **L'Institut Interuniversitaire des Sciences Nucléaires (IISN)**, créé en 1951, correspond à l'une des grandes préoccupations de la seconde moitié du XX^{ème} siècle : approfondir l'étude de la matière, de la physique, de la chimie et de la biologie qui en découle
- **Le Fonds de la Recherche Scientifique Médicale (FRSM)**, créé en 1957, soutient la recherche scientifique sur la santé. Les crédits sont accordés tant pour des programmes ayant un objectif clinique que pour ceux relevant de disciplines de base mais dont on peut espérer des résultats applicables à la santé
- **Le Fonds de la Recherche Fondamentale Collective (FRFC)**, créé en 1965, favorise la recherche en équipe dans tous les domaines, à l'exception des Sciences nucléaires et des Sciences médicales.

Alors que le F.R.S.-FNRS finance des recherches individuelles, ces Fonds associés accordent des crédits à des programmes poursuivis par des laboratoires, en prenant en charge les frais de personnel et en mettant à leur disposition des moyens matériels parfois importants. Il faut rappeler que le F.R.S.-FNRS et ses Fonds associés ne disposent pas de laboratoires propres. Les équipes financées par le F.R.S.-FNRS et ses Fonds associés sont donc insérées dans les universités et des conventions régissent la gestion du personnel et du matériel.

Les trois Fonds associés forment un ensemble cohérent, fondé sur une administration unique, qui reçoit les demandes et les oriente vers le Fonds compétent.

Les procédures de sélection des dossiers sont identiques : des Commissions scientifiques, constituées de personnalités belges et étrangères, soumettent un classement, une priorité, au Conseil d'administration ou au Comité de gestion du Fonds concerné. Deux Commissions scientifiques examinent les demandes relevant de l'IISN, cinq Commissions se répartissent le travail au sein du FRSM, tandis que les demandes soumises au FRFC sont examinées par les vingt-six Commissions scientifiques du F.R.S.-FNRS. Un certain nombre de dossiers sont évalués par plusieurs commissions surtout dans le domaine des Sciences médicales et des Sciences nucléaires.

La Loterie Nationale est souvent associée au financement des projets de recherche retenus par les trois Fonds.

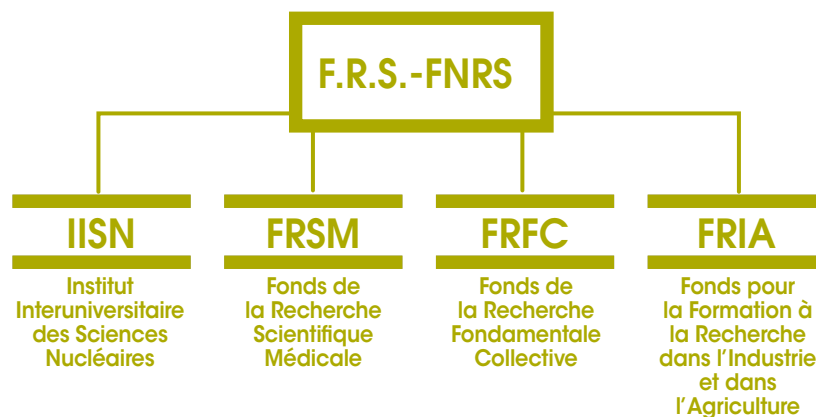
En 1994, le Gouvernement de la CFB a confié au F.R.S.-FNRS l'organisation du fonctionnement du

- **Fonds pour la Formation à la Recherche dans l'Industrie et dans l'Agriculture (FRIA)**. L'histoire du F.R.S.-FNRS

montre que, depuis ses origines, il a la confiance du monde industriel, qui l'a soutenu financièrement, et lui a confié la gestion de nombre de ses Prix scientifiques. Aujourd'hui, s'il a gardé ses propres finalités, le FRIA est proche du Fonds de la Recherche Scientifique -FNRS par ses exigences de rigueur et d'excellence scientifiques.

La mission du FRIA consiste en l'octroi de bourses à des diplômés de l'enseignement universitaire qui veulent faire carrière dans la recherche industrielle ou agricole. Ces boursiers s'engagent à poursuivre dans une Institution universitaire de la CFB des études conduisant au doctorat en quatre ans.

La procédure de sélection des dossiers est différente de celle pratiquée au F.R.S.-FNRS et ses Fonds associés. Les candidats sont en effet auditionnés par des jurys accueillant un ou plusieurs experts scientifiques issus du monde industriel (une particularité évidente pour un Fonds tourné vers l'industrie et l'agriculture).



1.2 l'année 2008, aboutissement du Plan de consolidation et de développement 1997-2008

Le plan de consolidation et de développement du F.R.S.-FNRS et de ses Fonds associés, déposé en 1997, prévoyait de :

- porter le nombre de nouveaux mandats d'Aspirants du F.R.S.-FNRS (doctorants) de 80 à 100 par an
- porter le nombre de nouveaux Chargés de recherche (post-doctorants) de 35 à 60 par an et allonger leur mandat de 3 à 4 ans
- porter à 400 le nombre de chercheurs permanents
- prendre diverses mesures en faveur du développement et de la qualité de la recherche : acquisition de matériel scientifique, attractivité internationale, mandats MIS et ULYSSE, budget de fonctionnement pour les boursiers doctorants.

Les instruments répondant à ces objectifs ont été introduits progressivement :

- **1999** : mandat de chercheur temporaire post-doctoral, permettant à un projet financé par le F.R.S.-FNRS d'accueillir un post-doctorant étranger au sein de l'équipe
- **2004** : mandat MIS (Mandat d'Impulsion Scientifique) permettant à un jeune

chercheur de développer un groupe de recherche autonome

- **2005** : budgets de fonctionnement destinés aux chercheurs financés, depuis les doctorants jusqu'aux chercheurs permanents
- **2008** : création du mandat ULYSSE pour attirer en Belgique les chercheurs de haut niveau travaillant à l'étranger.

Afin de réaliser ces objectifs, l'ensemble des subventions du F.R.S.-FNRS et de ses Fonds associés a augmenté régulièrement ces dernières années, et tout particulièrement depuis 2005.

L'augmentation des subventions fédérales, qui contribuent à raison d'environ 20% au fonctionnement du F.R.S.-FNRS et de ses Fonds associés, s'est principalement traduite par trois mesures :

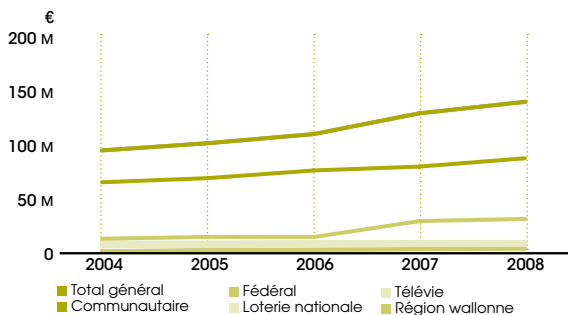
- le plan pluriannuel pour l'emploi (engagement de chercheurs post-doctorants supplémentaires)
- l'octroi, par l'ONSS, d'une subvention calculée sur la base de nos cotisations
- la dispense de versement au trésor de 75% du précompte professionnel sur les rémunérations des chercheurs scientifiques post-doctorants

Les objectifs en termes de nombre de chercheurs ont été réalisés, atteignant l'augmentation visée en nombre de mandats d'Aspirants du F.R.S.-FNRS (doctorants), doctorants FRIA, de Chargés de recherche (post-doctorants) et de Chercheurs permanents.

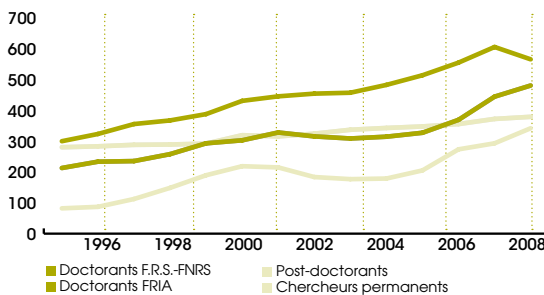
Depuis une dizaine d'années, la CFB diplôme annuellement de 500 à 600 doctorants dont au moins 200 ont bénéficié d'un financement du F.R.S.-FNRS ou du FRIA. 40 à 60% de ces derniers s'orientent vers une carrière de recherche fondamentale nationale ou internationale ; les autres s'orientent soit vers le secteur privé soit vers le secteur public.

En plus de la formation à la recherche, le soutien du F.R.S.-FNRS aux doctorants a également des retombées sociétales à travers la formation par la recherche : par les docteurs qu'il finance et qui ensuite intègrent une entreprise ou un organisme public, le F.R.S.-FNRS participe à l'amélioration du tissu économique et de la société belge.

AUGMENTATION DES SUBVENTIONS



AUGMENTATION DU NOMBRE DE CHERCHEURS



2 l'évaluation et la sélection des chercheurs et des projets de recherche

2.1 les mandats de chercheurs

2.1.1 les étudiants

2.1.2 les post-doctorants

2.1.3 les chercheurs permanents

2.2 les projets de recherche individuelle et collaborative

2.3 les projets de diffusion de la recherche : les publications académiques

Le cœur de métier du F.R.S.-FNRS, qui lui permet d'assurer sa mission de développement de la recherche libre d'excellence, est l'évaluation et la sélection des chercheurs et projets à soutenir financièrement.

Le F.R.S.-FNRS assure ce rôle de sélection de l'excellence à travers des commissions scientifiques, composées d'experts des différents domaines de la recherche, issus pour moitié de la CFB, pour moitié de la Communauté flamande et de l'étranger (voir composition des commissions 2008 en annexe 1).

Sélectionner

Dans ce processus d'évaluation, le F.R.S.-FNRS est en charge du lancement et de la gestion des appels à candidature, de la pré-attribution des dossiers aux commissions scientifiques, du secrétariat de l'évaluation elle-même, et par l'intermédiaire de son Conseil d'administration, des décisions finales de financement. Il assure ensuite le suivi administratif et financier des mandats de chercheurs et des projets de recherche.

Évaluer

Les projets sont à nouveau évalués à leur terme, et les chercheurs sous mandats à durée indéterminée sont évalués tous les cinq ans. Ces évaluations dites «*ex-post*» (celles menées pour évaluer si un projet doit ou non être financé sont dites «*ex-ante*») permettent de faire un bilan sur les résultats scientifiques obtenus grâce au financement du F.R.S.-FNRS. Leur objectif est double : de façon individuelle, cela permet d'évaluer si un chercheur ou un

groupe de chercheurs a fait bon usage du financement qui, à travers le F.R.S.-FNRS, lui avait été alloué par la société ; de façon globale, c'est-à-dire à partir d'un ensemble de chercheurs ou projets de même type, cela permet d'évaluer si les instruments de financement utilisés par le F.R.S.-FNRS répondent efficacement aux besoins de la communauté des chercheurs, et leur permettent de remplir cette mission d'excellence pour laquelle ils sont sélectionnés.

Les instruments de financement du F.R.S.-FNRS sont de 3 grands types :

- **les mandats**, qui financent les chercheurs et leur permettent de se consacrer exclusivement à la recherche
- **les projets de recherche collaborative**, qui financent des groupes de chercheurs, y compris à l'international
- **une série d'instruments plus légers**, qui financent le fonctionnement de la recherche au quotidien, la mobilité internationale et les missions de diffusions.

Conseiller

En plus de la gestion de ses propres instruments, le F.R.S.-FNRS offre son expertise en évaluation scientifique et ses moyens logistiques à ses partenaires, offre au WBI (Wallonie-Bruxelles International) son expertise en évaluation et administration

de financement scientifique, le financement étant partiellement assuré par le WBI. Le F.R.S.-FNRS produit également des cartographies de la recherche en CFB dans les domaines des Sciences exactes et des Sciences humaines et sociales.

2.1 les mandats de chercheurs

La carrière du chercheur se déroule suivant trois étapes sélectives :

- **le doctorant**, jeune chercheur dont les travaux sont couronnés par la présentation d'une thèse de doctorat
- **le post-doctorant**, jeune chercheur en possession d'une thèse de doctorat désirant approfondir son expérience de la recherche, en général dans l'objectif d'une carrière académique
- **le chercheur permanent**, chercheur expérimenté qui est entré dans la carrière académique.

Des instruments adaptés à chaque étape

Le F.R.S.-FNRS dispose d'instruments de financement articulés sur ces trois étapes de la vie du chercheur, les mandats, qui permettent au chercheur de se consacrer à temps plein à ses activités de recherche : bourses de doctorat pour les doctorants, contrats de chargé

de recherche à durée déterminée pour les post-doctorants, et contrats à durée indéterminée pour les chercheurs permanents. On compte près de 400 chercheurs permanents. Ce nombre est fixe mais les effectifs sont renouvelés régulièrement. En effet, le F.R.S.-FNRS encourage les universités à nommer ces chercheurs d'exception laissant ainsi la place à de nouvelles recrues.

En plus des mandats, certains jeunes chercheurs sont financés à travers les projets auxquels ils sont rattachés. C'est également à travers les projets que des équipes peuvent temporairement s'adjoindre les compétences d'un chercheur étranger de niveau post-doctoral, ou d'un technicien ou logisticien.

Le mandat ULYSSE

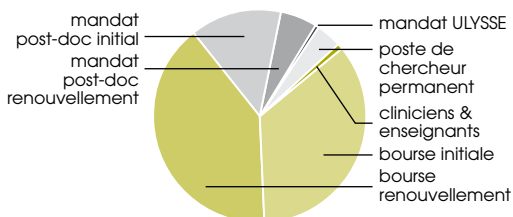
Le F.R.S.-FNRS s'est doté fin 2007 d'un nouvel instrument, le mandat ULYSSE, qui offre à des chercheurs expérimentés

travaillant hors de Belgique la possibilité de venir développer un programme de recherche dans une université de la CFB, sur base de l'excellence de leur projet. Les quatre premiers mandats ont été attribués en 2008.

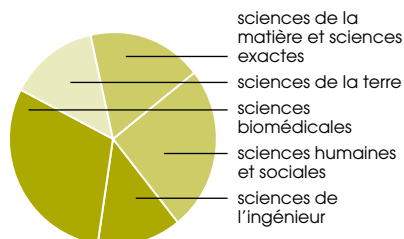
En 2008, sur l'ensemble des mandats, 1.034 candidats-chercheurs ont été évalués et 761 ont été retenus, soit 3/4 des personnes, mais avec des taux de réussite très variables selon l'étape de la carrière et le domaine scientifique.

761
nouveaux chercheurs
(de doctorant à
chercheur permanent)

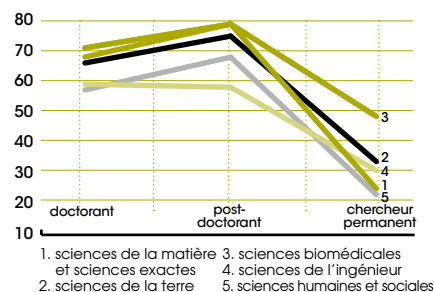
CANDIDATS SOUTENUS, en fonction des 3 étapes de la carrière du chercheur



CANDIDATS SOUTENUS, en fonction du domaine scientifique



TAUX DE RÉUSSITE (%) aux 3 étapes de la carrière du chercheur, en fonction du domaine scientifique



139 nouveaux doctorants F.R.S.-FNRS en 2008

2.1.1 les doctorants

Un étudiant cherchant une bourse pour financer son doctorat peut choisir parmi deux instruments :

- **une bourse du F.R.S.-FNRS** (mandat d'aspirant), plus adaptée à une personne se destinant à la recherche académique
- **une bourse FRIA**, dont l'objectif premier est de former une personne à la recherche industrielle ou agricole.

L'évaluation 2008 a sélectionné 139 nouveaux doctorants sous bourse du F.R.S.-FNRS (taux de réussite de 64%), et 114 nouveaux doctorants sous bourse FRIA (taux de réussite de 62%).

Un mandat initial a une durée comprise entre 15 et 27 mois, le candidat ensuite se représente pour obtenir un renouvellement de deux ans, qui est accordé dans la plupart des cas. En 2008, parmi les boursiers F.R.S.-FNRS susceptibles de demander un renouvellement, seuls 6 n'ont pas sollicité ce renouvellement, pour des raisons personnelles ou de reconversion professionnelle.

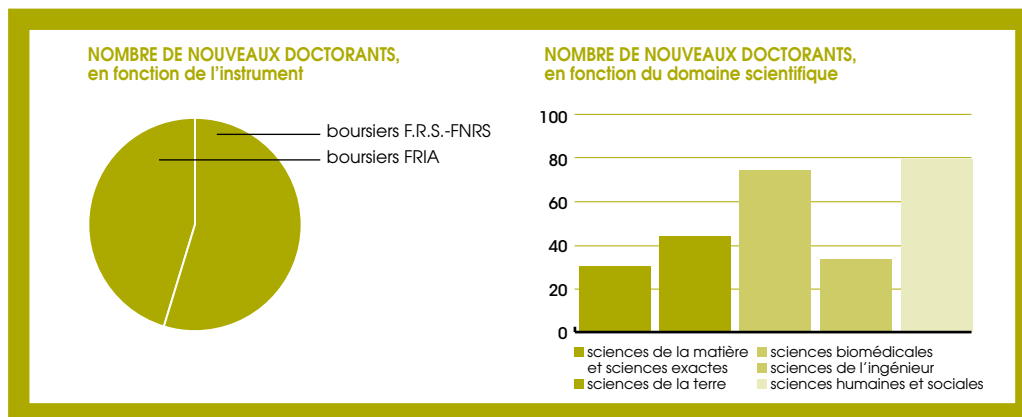
Dans tous les cas, les doctorants sont intégrés à une école doctorale près le F.R.S.-FNRS, inter-académique (voir liste des écoles 2008 en annexe 1).

Il existe de plus des instruments spécifiques pour des professionnels pouvant bénéficier d'une expérience de la recherche, les médecins hospitaliers et les enseignants du secondaire.

En 2008, six médecins hospitaliers ont été sélectionnés pour recevoir un mandat de clinicien-chercheur doctorant, qui leur permet de se consacrer à mi-temps à des travaux de recherche en vue d'une thèse de doctorat, et ce pendant deux ans (renouvelable une fois). Un enseignant du secondaire a demandé et reçu un mandat d'une durée d'un an, qui lui permettra de finaliser sa thèse, portant sur l'œuvre d'un écrivain français du XIX^e siècle.

114

nouveaux doctorants FRIA en 2008



69%
taux de réussite
en 2008

2.1.2 les post-doctorants

Le mandat post-doctoral du F.R.S.-FNRS (mandat de chargé de recherche) offre un financement de 3 ans à un jeune chercheur en possession d'une thèse de doctorat.

En 2008, sur 159 candidatures recevables, dont 50% avaient précédemment bénéficié d'une bourse du F.R.S.-FNRS ou FRIA, 110 nouveaux mandats de post-doctorants du F.R.S.-FNRS ont été accordés (taux de réussite de 69%).

Il existe au niveau post-doctoral un instrument spécifique pour les cliniciens, le mandat de clinicien-chercheur spécialiste, ciblant les médecins hospitaliers pour la plupart déjà en possession d'un doctorat. En 2008, il y a eu 15 candidatures et 13 octrois.

La fin du mandat post-doctoral est un moment clef de la carrière d'un chercheur dont l'objectif est souvent un poste académique permanent. Depuis 2005, ce mandat peut être prolongé pour un an.

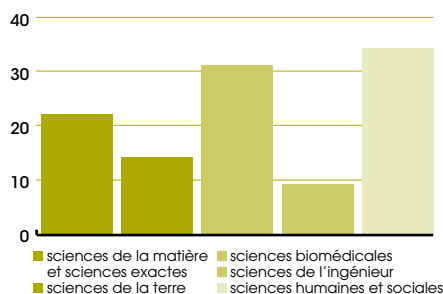
Certains chercheurs demandent cette quatrième année, alors que quelques-uns tentent directement d'obtenir un poste de chercheur permanent à la fin des 3 ans de leur post-doctorat : c'est ce qu'ont fait 5 chercheurs en 2008, dont l'un d'entre eux avec succès.

Cependant, une forte proportion des chercheurs présente à la fois un dossier de chercheur permanent et la demande de prolongation auquel leur statut leur donne accès.

Statistiques 2008

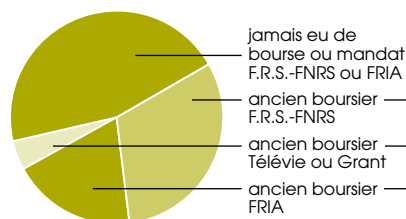
En 2008, sur les 46 demandes, une prolongation a été attribuée à tous les post-doctorants sauf 3 qui ont obtenu un poste de chercheur permanent, et 2 qui ont été refusés (taux de réussite global de 96%).

NOMBRE DE NOUVEAUX POST-DOCTORANTS, en fonction du domaine scientifique

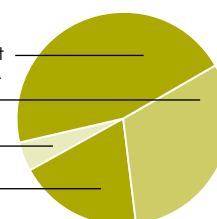


NOMBRE DE CANDIDATS ET NOUVEAUX POST-DOCTORANTS, en fonction de la carrière scientifique

Les candidats au mandat post-doctoral



Les nouveaux post-doctorants



2.1.3 les chercheurs permanents

Le mandat de chercheur permanent du F.R.S.-FNRS (au premier niveau de carrière, appelé mandat de chercheur qualifié) offre un financement à durée indéterminée à un chercheur, inséré dans un groupe de recherche universitaire.

En 2008, 26 nouveaux postes de chercheur qualifié ont été accordés (taux de réussite de 22%), dont 3 qui avaient en parallèle demandé le prolongement d'un an de leur mandat post-doctoral.

Sous certaines conditions, le chercheur qualifié peut se porter candidat à un poste de niveau supérieur, celui de maître de recherche, puis de directeur de recherche.

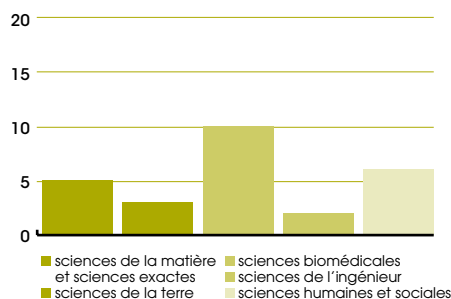
Statistiques 2008

En 2008, 32 chercheurs se sont présentés au grade de maître de recherche, et 31 ont été acceptés. Pour le grade de directeur de recherche, les 5 chercheurs qui se sont présentés ont été acceptés.

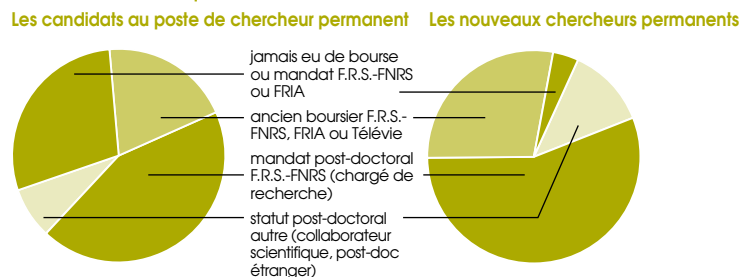
MOMENT CHARNIERE CHARGÉ DE RECHERCHE / CHERCHEUR PERMANENT, RESULTATS 2008

demandes	résultats		
	prolongation du mandat post-doctoral	poste de chercheur permanent	refus
25 simples demandes de prolongation du post-doctorat	24		1
21 doubles demandes : prolongation du post-doctorat + poste de chercheur	17	3	1
96 simples demandes de poste de chercheur permanent		23	73

NOMBRE DE NOUVEAUX CHERCHEURS PERMANENTS, en fonction du domaine scientifique



NOMBRE DE CANDIDATS ET NOUVEAUX CHERCHEURS PERMANENTS, en fonction de la carrière scientifique



2.2 les projets de recherche individuelle et collaborative

Les chercheurs de la CFB reçoivent un budget de fonctionnement de la part des universités qui les hébergent, mais, si ce budget leur permet d'assurer leurs dépenses de base, souvent, et en particulier pour les sciences expérimentales, il n'est pas suffisant, et de plus ne leur permet pas de monter des projets de recherche collaborative avec des chercheurs d'autres académies.

Crédit de fonctionnement de base

Les chercheurs mandataires du F.R.S.-FNRS reçoivent un crédit de fonctionnement de base pour mener leur recherche, variable selon leur niveau de carrière, et selon que leur recherche est de type expérimental (plus coûteux) ou non. Ainsi un doctorant du F.R.S.-FNRS recevra 2.500 ou 5.000€ tous les deux ans, un doctorant FRIA recevra 5.000€ tous les 2 ans, un post-doctorant la même somme mais tous les ans, et un chercheur permanent 5.000€ ou 10.000€, selon son domaine de recherche, les deux premières années.

Crédit de fonctionnement spécifique

En plus de ces budgets de fonctionnement annuel de montant fixe, tous les chercheurs

de la CFB, qu'ils soient ou non mandataires du F.R.S.-FNRS, peuvent demander un crédit de fonctionnement pour un projet spécifique grâce à l'instrument «crédit au chercheur», pour une durée d'un an et un seuil maximum de 40.000€.

Fonds associés

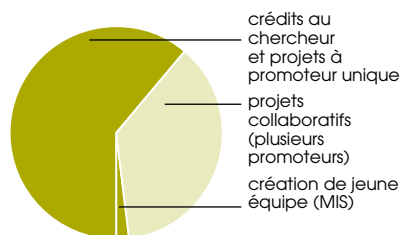
Pour des projets à budget plus important et à durée plus longue, en particulier les projets collaboratifs, les chercheurs peuvent utiliser les Fonds associés : FRSM pour la recherche médicale, IISN pour la recherche liée aux sciences de la matière (nucléaires), ou FRFC pour tous les autres domaines de recherche.

Projet MIS

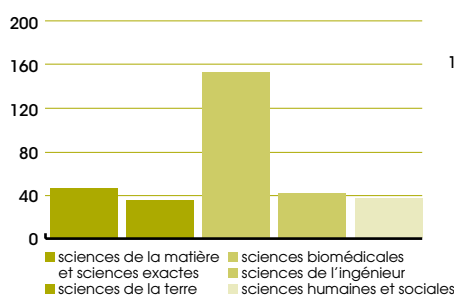
De plus, il est offert aux jeunes chercheurs permanents la possibilité de développer leur propre unité scientifique au sein de leur institution universitaire, grâce à un projet MIS (Mandat d'Impulsion Scientifique). Les chercheurs candidats soumettent un programme de recherche de 2 ans, pour lequel ils reçoivent le financement pour réunir autour d'eux l'équipe et les moyens nécessaires à la conduite du projet, sous

519
projets évalués
en 2008

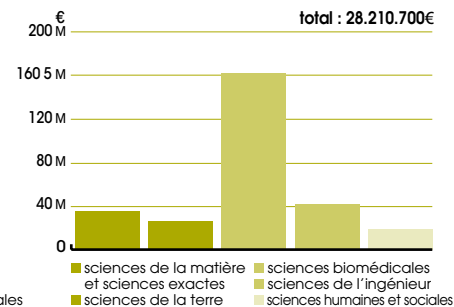
NOUVEAUX PROJETS SOUTENUS, en fonction du type



NOMBRE DE NOUVEAUX PROJETS SOUTENUS, en fonction du domaine scientifique



BUDGETS TOTAUX DES NOUVEAUX PROJETS SOUTENUS, en fonction du domaine scientifique



forme d'un crédit d'un montant pouvant aller jusqu'à 150.000€ par an.

En cours ou en fin de projet, il est possible de demander un amendement ou une prolongation, évalués de la même façon que pour un projet initial par les commissions scientifiques pertinentes pour le projet.

Statistiques 2008

En 2008, un total de 519 projets a été évalué, dont un tiers de demandes de crédit au chercheur, d'un an. Du reste des projets (Fonds associés et MIS), 27% étaient des demandes de renouvellement.

Les demandes de crédit au chercheur ont été acceptées pour 118 d'entre elles (taux de réussite de 61%); pour les projets (collaboratifs ou non), 178 des demandes de nouveaux projets ont été acceptées pour financement (taux de réussite de 81%), ainsi que 79 des demandes de renouvellement (taux de réussite de 94%). Un tiers des nouveaux projets étaient portés par un seul promoteur.

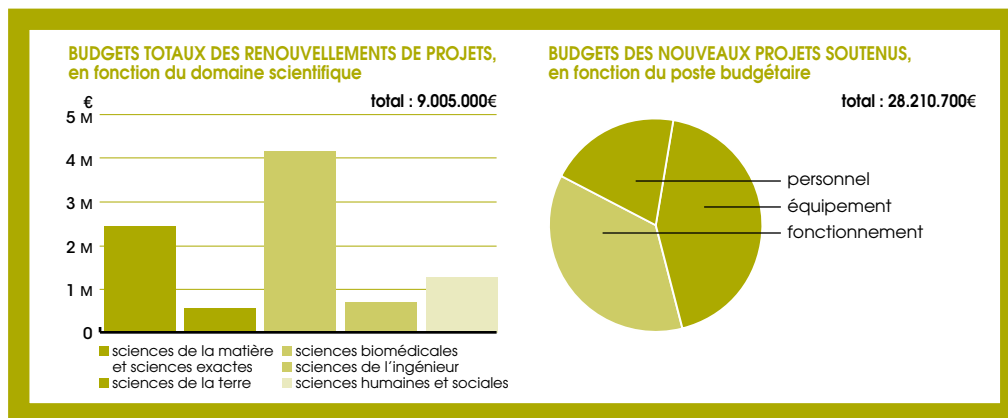
Quant aux créations d'équipe (projets MIS), seuls 6 nouveaux projets sur 22 propositions

ont été retenus (environ 1/4). Par contre toutes les demandes de prolongation d'un an (5 projets) ont été acceptées.

Pour tous types de projets confondus, les budgets accordés varient selon les domaines scientifiques, avec un budget moyen de près de 100.000€ en sciences de l'ingénieur, 90.000€ en sciences exactes, environ 80.000€ en sciences de la vie et de la santé, 75.000€ en sciences de la terre, et 35.000€ en sciences humaines et sociales.

Un tiers des projets en sciences de la vie et de la santé se sont vus accorder un budget inférieur à 40.000€, environ 40% des projets en sciences de l'ingénieur et en sciences de la terre, un peu plus de la moitié de ceux en sciences de la matière et sciences exactes, et les 2/3 de ceux en sciences humaines et sociales.

Le crédit au chercheur ne permettant pas de demande de personnel (à l'exception de l'accueil d'un post-doctorant étranger), ce poste ne représente que 20% du budget global attribué aux projets de recherche dans leur ensemble, près de la



moitié de ce budget global étant dédié à l'achat d'équipement.

Les budgets moyens les plus élevés sont liés au financement de grands équipements, nécessaires à la recherche dans ces domaines. Ainsi en sciences de la matière et sciences exactes par exemple, le budget le plus élevé était de 1.125.100€, mais les 64 autres projets de ce domaine scientifique ont reçu entre 5.000€ et 412.700€ chacun.

Les universités en CFB se sont organisées depuis 2004 (année du décret) en trois académies:

➤ **l'académie universitaire de Louvain** : Université Catholique de Louvain, Facultés Universitaires Catholiques de Mons, Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur, Facultés Universitaires Saint-Louis à Bruxelles

➤ **l'académie universitaire Wallonie-Bruxelles** : Université Libre de Bruxelles, Université de Mons-Hainaut, Faculté Polytechnique de Mons

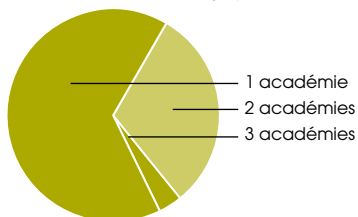
➤ **l'académie universitaire Wallonie-Europe** : Université de Liège, Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux.

Parmi les projets collaboratifs, c'est-à-dire proposés par plus d'un promoteur (deux tiers des projets soumis aux Fonds associés), seulement un tiers des nouveaux projets sélectionnés réunissent des chercheurs appartenant à des académies universitaires différentes, ou incluent des chercheurs dépendant d'une institution fédérale aux projets proposés par des chercheurs de la CFB.

2/3
des projets soumis
aux Fonds associés
sont collaboratifs

NOUVEAUX PROJETS COLLABORATIFS,
en fonction du nombre d'entités participantes

total : 114 projets collaboratifs



2.3 les projets de diffusion de la recherche : les publications académiques

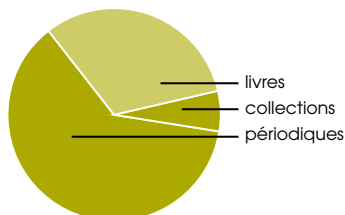
Depuis 2006, le F.R.S.-FNRS octroie des sub-
sides (frais d'édition ou de diffusion) pour
des publications académiques périodi-
ques, des ouvrages individuels ou des col-
lections d'ouvrages réalisés par des cher-
cheurs de la CFB, ou des chercheurs ayant
un lien étroit avec une institution de la CFB
ou un établissement scientifique fédéral.

Les demandes sont étudiées par une Com-
mission dédiée, composée de chercheurs
et professeurs issus des universités de la CFB
(composition en 2008, voir annexe 1).

Pour les périodiques et collections, la Com-
mission peut accorder une aide couvrant
jusqu'à 3 années, qui sera ensuite versée
annuellement après publication des volu-
mes de l'année concernée.

En 2008, le budget total octroyé était de
135.815€ (soit 93.190€ en 2008, 21.175€ en
2009 et 21.450€ en 2010), destinés à sou-
tenir 11 ouvrages, 3 collections d'ouvrages
et 14 périodiques académiques.

SUBSIDES AUX PUBLICATIONS ACADÉMIQUES



LES PUBLICATIONS SOUTENUES

livres : ouvrages

- Paul Aron – Répertoire des pastiches et parodies littéraires des XIX^e et XX^e siècles (Presse Université Paris-Sorbonne)
- Vinciane Pirenne-Delforge – Retour à la source. Pausanias et la religion grecque (Editions de l'Université de Liège)
- Emmanuelle Damblon – Argumentaire et narration (Editions de l'Université Libre de Bruxelles)
- Béatrice Barbalato – Sisifo felice : Vincenzo Cerami, dramaturgo (Editions PIE - Pieter Lang)
- Michèle Broze, Baudouin Decharneux, Sylvain Delcomminette – «Mais raconte-moi en détail...». Mélanges de philosophie et de philologie offerts à Lambros Couloubaritsis (Editions Ousia)
- Mathieu Hilgers – Une ethnologie à l'échelle de la ville : urbanité, histoire et reconnaissance à Koudougou (Burkina Faso). (Editions Karthala)
- Pierre Van Nieuwenhuysen – Historische toponymie van Laken (Safran Editions)
- Christophe Vielle – La Jaiminiyasamhita du Brahmandapurana (Madhyamabhaga), épopée mythologique éditée et traduite, vol. 1 : adhyaya 1-15 (Université Catholique de Louvain)
- Michaël Amara – Des Belges à l'épreuve de l'exil. Les réfugiés de la première guerre mondiale en France, en Angleterre et aux Pays-Bas (Editions de l'Université Libre de Bruxelles)
- Antonino Mazzu – L'œuvre du phénomène. Mélanges offerts à Marc Richir (Editions Ousia)
- Luc Smolderen – Histoire de la médaille en Belgique des origines à nos jours (Editions Racine)

livres : collections

- Collection «Problèmes d'histoire des religions» (Editions de l'Université Libre de Bruxelles)
- Collection «Etudes sur le XVIII^e siècle» (Editions de l'Université Libre de Bruxelles)
- Les livres du GRIP (Editions du Centre de Recherche et d'Information sur la Paix et la Sécurité/ Editions Complexe)

périodiques

- Le ciel (bulletin mensuel de la Société Astronomique de Liège ASBL)
- Aegaeum. Annales d'archéologie égéenne de l'Université de Liège (Association Promotion Etudes Egéennes ASBL)
- Ephemerides Theologicae Lovanienses (Université Catholique de Louvain)
- Le Figuier. Annales du Centre Interdisciplinaire d'Etude des Religions et de la Laïcité (CIERL - ULB)
- Europa & America Latina (Centre d'Etude des Relations entre l'Union Européenne et l'Amérique Latine - CERCAL ASBL)
- Belgian Journal of Zoology (Société Royale Zoologique de Belgique ASBL)
- L'antiquité classique (L'antiquité classique ASBL)
- Revue interdisciplinaire d'études juridiques (Publications des Facultés universitaires Saint-Louis)
- Regards économiques (Institut de Recherches Economiques et Sociales de l'Université Catholique de Louvain)
- Annales d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université Libre de Bruxelles
- Faunistic entomology – Entomologie faunistique (Presses Agronomiques de Gembloux)
- Cahiers du Centre de Recherche en Histoire du Droit et des Institutions (Publications des Facultés universitaires Saint-Louis)
- La lettre Emerit (Fondation du travail - Université ASBL)
- Revue internationale de politique comparée (Editions De Boeck Université)

3

la stimulation de la recherche en contexte international

- 3.1 les réseaux d'agences de financement de la recherche et les partenariats
- 3.2 la recherche communautaire : le 7^e programme-cadre de l'Union Européenne
- 3.3 la recherche transnationale
- 3.4 la mobilité des chercheurs
 - 3.4.1 la mobilité à travers les instruments de l'UE
 - 3.4.2 la mobilité à travers les instruments de l'ESF-ERDF
- 3.5 l'intégration de chercheurs étrangers
 - 3.5.1 la part des diplômés étrangers parmi les enseignants du F.R.S.-FNRS
 - 3.5.2 les post-doctorants étrangers financés dans le cadre de projets
 - 3.5.3 le statut URSB, un nouvel instrument de l'ESF-ERDF

Comme ses homologues européens et internationaux, le F.R.S.-FNRS soutient les chercheurs de la CFB dans leurs besoins de mobilité et de collaborations scientifiques à l'international et permet l'accueil de chercheurs étrangers.

En décembre 2005, le F.R.S.-FNRS a signé la charte européenne du chercheur. En février 2006 il a été sollicité par la CFB pour assurer la mise en place de son National Contact Point (NCP), et progressivement adapte ses instruments de financement aux besoins d'une recherche à dimension européenne et internationale. Ainsi, en juin 2006, le Conseil d'administration a créé un nouvel instrument, une aide financière à la préparation des appels à projets ouverts par l'Union Européenne (7^e programme-cadre), et en novembre 2007 le projet-mandat ULYSSE, qui a permis en 2008 de recruter quatre chercheurs qui avaient jusqu'alors conduit leur carrière à l'étranger.

Mettre en place des instruments de financement de la recherche dans un contexte international nécessite des outils et processus spécifiques, dont, en amont des financements eux-mêmes, des accords entre gouvernements ou entre agences de financement de la recherche, qui donnent un cadre législatif, financier et organisationnel à des financements conjoints ou croisés.

Pour ce qui est des financements de la recherche collaborative et de la mobilité des chercheurs, les instruments peuvent être organisés au niveau transnational communautaire (les programmes-cadres de l'Union Européenne), au niveau transnational inter-gouvernemental, entre les agences de recherche, ou au niveau du F.R.S.-FNRS lui-même.

3.1 les réseaux d'agences de financement de la recherche et les partenariats

Organismes européens

En tant qu'agence de financement de la recherche, le F.R.S.-FNRS fait partie de plusieurs organismes européens réunissant des agences de financement et des centres de recherche :

- l'European Head Of Research Councils-EUROHORCs, structure qui permet aux agences des pays européens de réfléchir ensemble aux problématiques de la recherche à dimension européenne, et proposer aux gouvernements des orientations stratégiques
- l'European Science Fondation ESF, organisation-parapluie à travers laquelle le F.R.S.-FNRS peut en particulier financer des chercheurs de la CFB membres d'un projet collaboratif réunissant des chercheurs de plusieurs pays européens, ou des réseaux de groupes de recherche existants

Réseaux ERA-NET

Sur des sujets de recherche particuliers, où la dimension internationale est nécessaire et les outils pour travailler ensemble peu nombreux, ou peu adaptés, plusieurs pays peuvent se réunir dans le cadre d'un ERA-NET, financé par l'Union Européenne. L'objectif de ces réseaux est de réfléchir ensemble aux blocages existants à un financement commun, de trouver des

solutions, et si cela est désiré par les pays-partenaires, de lancer un appel à projets de recherche ouvert aux chercheurs des pays participants, chaque pays membre de l'ERA-NET ne finançant généralement que ses propres chercheurs. En 2008, le F.R.S.-FNRS était membre de 7 ERA-NETs, sur des domaines de la science très spécifiques : sciences de la complexité, maladies rares, recherche polaire, chimie, biologie des systèmes, mais aussi portant sur l'organisation d'une meilleure mise en commun, au niveau européen, de grandes infrastructures de recherche en physique des astroparticules et en physique nucléaire.

Partenariats européens

Le F.R.S.-FNRS est également impliqué par le biais de ses Fonds associés dans les activités de grands centres de recherche européens, comme par exemple le CERN à Genève (physique des particules), ou l'EMBO à Heidelberg (biologie moléculaire) donnant ainsi aux chercheurs de la CFB, via les accords que la Belgique (ou la CFB) a conclu et sa participation financière, accès à des infrastructures de recherche de niveau international. Dans de très nombreux cas, le F.R.S.-FNRS représente la CFB dans les instances de gestion de ces grandes organisations.

7 ERA-NETs
auxquels le F.R.S.-
FNRS a participé
en 2008

3.2 la recherche communautaire : le 7^e programme-cadre de l'Union Européenne

Le septième programme-cadre (7PC), avec un budget global de 50.521 millions € (période 2007-2013), regroupe toutes les initiatives de l'Union Européenne ayant trait à la recherche. Il comprend quatre programmes spécifiques principaux, structurant l'effort de recherche européenne :

- le programme «coopération», pour la recherche collaborative et le renforcement des liens public-privé
- le programme «idées», pour la recherche de type bottom-up, géré par l'ERC (European Research Council)

➤ le programme «personnes», pour améliorer la carrière des chercheurs et attirer de nouveaux talents

➤ le programme «capacités», pour améliorer les capacités de recherche et d'innovation à travers l'Europe et à assurer leur utilisation optimale.

Dans le cadre du 7PC, des points de contact nationaux (NCP) ont été créés ayant pour mission d'aider les chercheurs à répondre aux appels à proposition émanant de la Commission Européenne. Intermédiaire entre la Commission Européenne

et les chercheurs, le NCP met tout en oeuvre pour informer et orienter ces derniers pour maximaliser leur chance d'acceptation de leur dossier.

En complément des NCPs de la région wallonne et de la région bruxelloise, le NCP-FNRS est dédié à l'aide aux projets de recherche fondamentale et plus particulièrement les programmes de l'ERC et de mobilité Marie Curie, et le seul à prendre en charge l'aide aux projets en sciences humaines.

3.3 la recherche transnationale

Les instruments de l'ESF

La participation à la recherche transnationale se fait principalement dans le cadre de l'ESF, à travers deux instruments :

- les RNP (Research Networking Programmes), mise en réseaux de programmes nationaux existants, et
- EUROCORES, projets de recherche collaborative réunissant des scientifiques de plusieurs pays européens.

Ces deux instruments utilisent un système d'évaluation par les pairs, conduit directement au niveau de l'ESF, avec le support d'experts internationaux.

Réseaux RNP

Pour les RNP, le F.R.S.-FNRS intervient comme bailleur de fonds, mais ne finance

pas directement les chercheurs concernés. En 2008, 15 projets (4 ou 5 ans, budget moyen environ 10.000€ par an) ont été sélectionnés au niveau de l'ESF, parmi lesquels 8 avec une participation issue de la CFB. Les lauréats devraient avoir été sélectionnés fin 2009.

Projets EUROCORES

Le F.R.S.-FNRS, qui dans ce cas finance directement ses chercheurs, a mis en place pour les projets EUROCORES une évaluation supplémentaire à celle de l'ESF, cette évaluation locale prenant place, pour des raisons de calendrier, avant l'évaluation de l'ESF; une équipe doit réunir les deux agréments pour être financée. En 2008, l'ESF a reçu 8 projets EUROCORES comprenant des participants issus de

la CFB; 2 projets ont été refusés, l'un par le F.R.S.-FNRS, l'autre par l'ESF. Les résultats pour les 6 projets restants, approuvés par les commissions scientifiques du F.R.S.-FNRS, seront connus fin 2009, la durée de la décision étant liée au système d'évaluation en deux étapes adopté par l'ESF.

Les projets ERA-NET

En 2008, le F.R.S.-FNRS a également participé à un appel à projet d'un ERA-NET, sur la recherche polaire, qui s'est déroulé selon les procédures d'un projet EUROCORES, l'ESF ayant mis à disposition du petit consortium sa «boîte à outils» EUROCORES. Pour ce projet également, le résultat final ne sera connu qu'en fin 2009.

3.4 la mobilité des chercheurs

3.4.1 la mobilité à travers les instruments du WBI

Au niveau de la CFB, de la Région wallonne et de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale, la coopération internationale est en partie partagée avec le WBI (Wallonie-Bruxelles international, héritier du CGRI-DRI), administration publique dont une part de l'activité concerne des accords de partenariat bilatéraux avec d'autres pays.

Les chercheurs de la CFB peuvent présenter des projets de collaboration bilatéraux dans le cadre des accords du WBI, et recevoir une aide couvrant leurs déplacements liés à cette collaboration. Le F.R.S.-FNRS assure l'évaluation des projets de collaborations scientifiques issus de ces accords, et participe avec le WBI à leur financement.

En 2008, 126 projets ont été soutenus, dont près de la moitié entre la CFB et la France, avec un budget demandé pour les déplacements pouvant aller de 2.000€ à près de 9.000€.

3.4.2 la mobilité à travers les instruments du F.R.S.-FNRS

En plus des accords inter-gouvernementaux conclus par le WBI, le F.R.S.-FNRS a mis en place des partenariats avec des agences de recherche à l'international, afin de faciliter les échanges de chercheurs et leur mobilité entre les pays concernés et la CFB. En 2008, le F.R.S.-FNRS avait 15 accords de ce type à mettre à disposition des chercheurs.

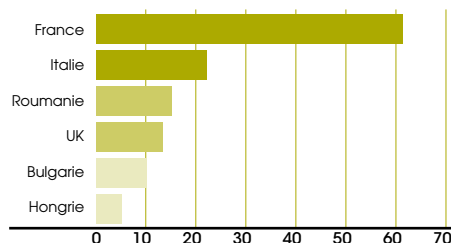
Afin de faciliter la mobilité internationale des chercheurs de la CFB, le F.R.S.-FNRS a aussi à sa disposition une série d'instruments, qui lui permettent par exemple de soutenir financièrement un chercheur de la CFB qui souhaiterait effectuer un séjour scientifique de quelques mois dans une université ou un centre de recherche à l'étranger, ou un chercheur étranger invité à venir travailler entre un et trois mois au sein d'une équipe de recherche de la CFB.

Ces financements de mobilité représentant le plus souvent des montants faibles

en regard des mandats et des projets de recherche, et leur accord n'étant pas sous la responsabilité des commissions scientifiques, ils sont présentés de façon globale sous le volet international du compte de résultats consolidé.

126
projets mobilité
soutenus en 2008

NOMBRE DE PROJETS SOUTENUS,
en fonction du pays partenaire



3.5 l'intégration de chercheurs étrangers

3.5.1 la part des diplômés étrangers parmi les mandataires du F.R.S.-FNRS

Sur les 225 candidatures à une bourse de doctorat F.R.S.-FNRS en 2008, 5 personnes étaient détentrices d'un diplôme de 2^e cycle obtenu hors de la CFB (1 en Flandres, 4 à l'étranger), ce qui représente 2% des candidats, un nombre en constante diminution depuis plusieurs années. Parmi ces candidats, 4 se sont vu attribuer une bourse.

La situation est très différente pour les 193 candidats à une bourse de doctorat FRIA, où la proportion de candidats porteurs d'un diplôme de 2^e cycle étranger augmente de façon importante avec les années, avec 50 diplômés étrangers en 2008 (27% de l'ensemble des candidats), dont 42 porteurs de diplômes émis par des pays de l'Union Européenne (84%, France dans plus de la moitié des cas). Après sélection, ces jeunes chercheurs représentaient 24% des 114 boursiers, avec une proportion similaire de diplômés de l'Union Européenne.

Au niveau post-doctoral, 21% des candidats à un mandat du F.R.S.-FNRS (chargé de recherche) avaient un diplôme de 2^e et/ou de 3^e cycle émis par un pays étranger, dont environ les 66% par un pays de l'Union Européenne et près de la moitié par la France. Après sélection des 110 post-doctorants, ces jeunes chercheurs représentaient 18% de l'effectif, avec près de 80% de diplômés de l'Union Européenne, majoritairement français.

Les diplômés étrangers représentaient 28% des candidats à un poste de chercheur permanent, dont un peu plus des 3/4 issus de l'Union Européenne, pour la moitié français. Suite à l'évaluation de tous les candidats, 5 de ces diplômés étrangers ont été sélectionnés, ce qui représente environ 20% de l'ensemble des 26 nouveaux chercheurs permanents pour 2008.

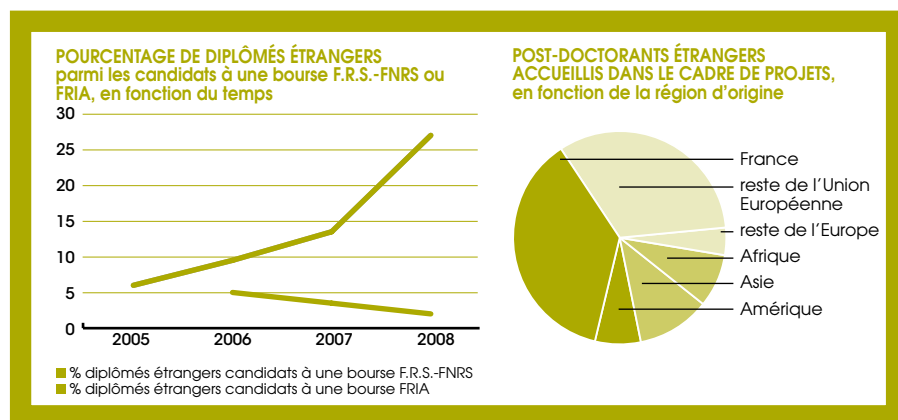
3.5.2 les post-doctorants étrangers financés dans le cadre de projets

Dans le cadre d'un projet de recherche, un chercheur ou un groupe de chercheurs peuvent inclure dans leur demande de crédit un poste budgétaire pour le salaire d'un chercheur post-doctoral étranger qu'ils souhaiteraient intégrer au projet, pour une durée entre 1 et 3 ans.

En 2008, 73 post-doctorants étrangers ont été sélectionnés (89% de réussite), dont les trois quarts étaient de nouveaux candidats, et les autres, des renouvellements de contrats. Ces post-doctorants sélectionnés étaient pour 70% originaires de l'Union Européenne, dont un peu plus de la moitié français.

73

post-doctorants étrangers ont été sélectionnés en 2008



3.5.3 le mandat ULYSSE, un nouvel instrument du F.R.S.-FNRS

L'objectif du financement accordé dans le cadre du mandat ULYSSE est d'encourager des chercheurs belges ou étrangers, hautement qualifiés, qui mènent actuellement une carrière scientifique à l'étranger à venir la développer dans une université de la CFB.

Le candidat doit avoir les capacités de diriger une équipe, bénéficier d'une reconnaissance scientifique de niveau international et résider depuis au minimum cinq ans à l'étranger lors de l'introduction de la demande.

Les chercheurs candidats soumettent un programme de recherche de 2 ans (avec possibilité d'extension d'un an), à déve-

lopper dans une université de la CFB, et pour lequel ils reçoivent, en plus de leur salaire, le financement pour réunir autour d'eux l'équipe et les moyens nécessaires à la conduite du projet, sous forme d'un crédit d'un montant pouvant aller jusqu'à 200.000€ par an.

Afin que cet investissement sur l'excellence porte ses fruits sur le long terme, le financement par le F.R.S.-FNRS d'un mandat ULYSSE est conditionné par l'engagement de l'université d'accueil à intégrer ces chercheurs, à la fin de leur mandat, dans son corps académique.

Pour le lancement de cet instrument, le F.R.S.-FNRS a reçu 7 candidatures, dont 4 ont été acceptées, avec un budget compris, selon les projets, entre 340.000€ et 400.000€ pour 2 ans.

1

2

3

4

5

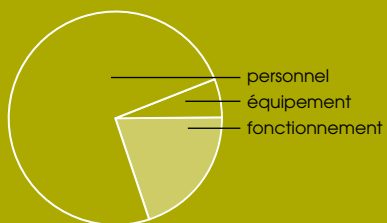
A
1

A
2

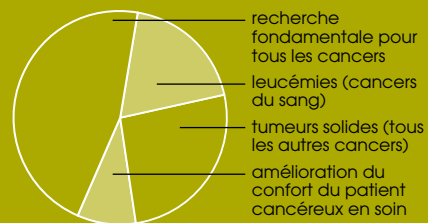
A
3

4 l'opération Télévie

BUDGET DES PROJETS TÉLÉVIE SOUTENUS,
en fonction du poste



THÈMES DE RECHERCHE DES PROJETS TÉLÉVIE
SOUTENUS



Organisée par la chaîne de télévision RTL TVI, l'opération Télévie lance chaque année un appel à la générosité pour aider la recherche scientifique dans le domaine du cancer dont des leucémies (cancers du sang). Chaque € récolté est entièrement consacré à la recherche.

L'argent récolté finance des projets directement en relation avec le cancer. Les projets sont sélectionnés par une commission scientifique composée de spécialistes belges et étrangers dans ce domaine (voir composition 2008 en annexe 1).

Les projets soumis peuvent demander le financement de personnel de recherche (doctorants ou post-doctorants), d'équipement, et d'aide au fonctionnement (produits, réactifs, petits instruments, ...).

En 2008, sur 105 dossiers présentés, la commission Télévie a sélectionné 80 projets soit un taux de réussite de 76%. Pour la plupart des projets, la part la plus importante du budget est dédiée au financement de jeunes chercheurs.


Près de la moitié des projets soutenus dirigent leur recherche sur des aspects fondamentaux du développement des cancers et l'exploration d'alternatives thérapeuti-

ques, pouvant avoir des retombées sur plusieurs types de cancers, le reste des projets se distribuant entre des recherches ciblées sur certains cancers particuliers, dont les leucémies, et les recherches sur une amélioration des conditions de prise en charge des patients porteurs de cancers.

L'opération Télévie vient ainsi renforcer les ressources pour la lutte contre le cancer, en complément des mandats et projets financés à travers le F.R.S-FNRS et ses Fonds associés.

8.117.840€
récoltés en 2008

5 le financement de la recherche en 2008 : un budget de 143 millions €



51 les ressources
52 les dépenses

Dans le cadre de sa mission de soutien à la recherche, le F.R.S.-FNRS, à côté de ses activités d'évaluation et de sélection au niveau national ou international, a une activité de support administratif et financier.

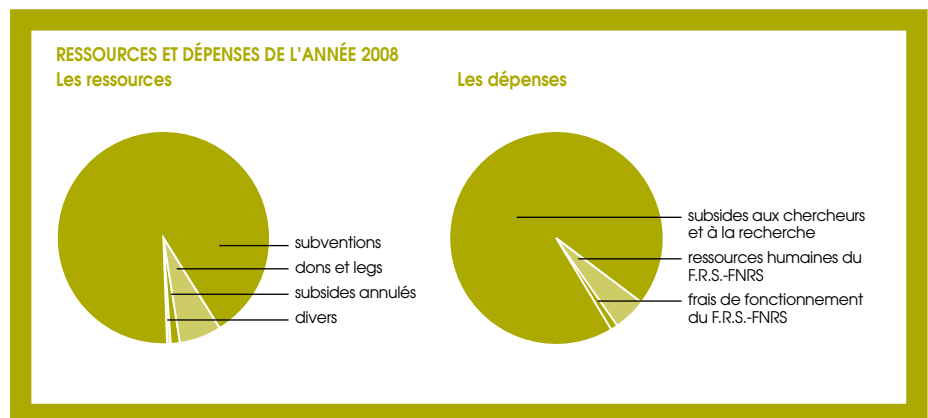
Ainsi le F.R.S.-FNRS assure aux chercheurs la juste distribution des ressources financières qui leur ont été allouées lors de l'évaluation scientifique, mais aussi finance des besoins ponctuels des chercheurs de la CFB, dont l'évaluation ne relève pas des Commissions scientifiques mais est sous la responsabilité directe du Conseil d'administration. Ces besoins ponctuels sont ceux liés à la vie intellectuelle des communautés scientifiques, tant au niveau local qu'international, comme par exemple des frais de déplacement pour participer à un congrès en tant qu'intervenant.

Sur l'année civile 2008, les dépenses engagées et effectuées correspondent au financement :

- des mandats et projets sélectionnés lors des évaluations des années précédentes
- des aides aux publications décidées lors de l'évaluation 2008
- pour le dernier trimestre, des mandats décidés en 2008, les financements commençant dès le mois d'octobre
- des remboursements de frais aux scientifiques, pour leurs besoins ponctuels effectués sur l'année 2008

➤ du fonctionnement administratif du F.R.S.-FNRS, personnel administratif et activités de support aux chercheurs.

Les ressources et dépenses de l'année 2008 sont présentées dans trois comptes de résultats consolidés généraux (voir annexe 2). Seul le compte de résultats consolidé du FRS-FNRS et de ses Fonds associé est utilisé ici.



5.1 les ressources

Subventions publiques

Sur un total de ressources de 142.540.979,27€ de l'année 2008, un montant de 131.051.237,61€, soit 92%, provient de subventions publiques :

- **subventions communautaires** (dont la Loterie Nationale), pour 97.700.238,09€ (75% des subventions publiques)
- **subventions fédérales** (MESERF, plan pluriannuel pour l'emploi et PIF), pour 28.990.999,52€ (22%)
- **subventions régionales** (versement au fonds FRIA), pour 4.360.000,00€ (3%).

Dons et legs

Le deuxième grand type de ressources, pour un total de 9.393.003,17€, soit 7%, est constitué par les dons et legs, qui se répartissent selon 4 origines :

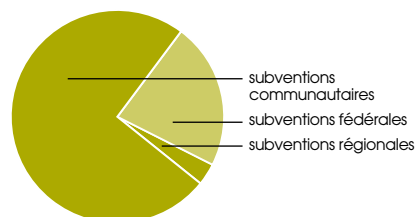
- **les dons collectés à travers l'opération Télévie**, et dépensés en 2008 pour la recherche, pour 8.117.840€
- **les legs et dons de particuliers**, pour un total de 1.457.987,20€
- **les dons d'entreprises**, qui servent à financer des Prix aux chercheurs, pour 271.000,00€

➤ **les dons de chercheurs**, qui abandonnent leurs droits de reprographie au F.R.S.-FNRS, pour 172.783,83€.

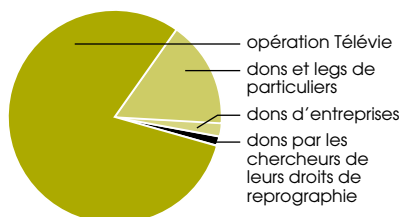
Le solde des ressources

Le solde des ressources représente un total de 2.096.738,49€, soit 1%, dont la plus grande partie revient aux subsides annulés, pour 1.769.429,02€, principalement des crédits de recherche auxquels les chercheurs renoncent. Dans le graphe présentant l'ensemble des ressources, la partie «divers» contient les produits exceptionnels nets, pour 307.309,47€, et des produits d'exploitation divers, pour 20.000,00€, provenant de la gestion d'un Prix.

RESSOURCES DE TYPE SUBVENTIONS PUBLIQUES



RESSOURCES DE TYPE DONS ET LEGS



5.2 les dépenses

L'essentiel des dépenses 2008 totalise 141.191.128,73€ dont la plus grande partie a servi à financer les chercheurs et les activités de recherche, pour un total de 132.352.530,63€ (93% des ressources).

L'autre partie correspond au fonctionnement de l'administration du F.R.S.-FNRS, dont 2.867.967,78€ en frais de personnel de l'année 2008, et 5.970.630,32€ en frais de gestion. Dans le bilan consolidé du F.R.S.-FNRS et de ses Fonds associés, une partie des dépenses en personnel est incluse dans les frais de gestion, notamment les intérimaires et le personnel récurrent mis à disposition du F.R.S.-FNRS, pour un montant total de 2.203.494,99€, ce qui dans le graphe présenté donne un montant total de 5.071.462,77€ pour les ressources humaines du F.R.S.-FNRS.

À côté de ces dépenses, le compte de résultats consolidé du F.R.S.-FNRS (annexe 2) présente les postes d'amortissements, réductions de valeur, provisions pour risques et charges, ainsi que les charges financières nettes, qui totalisent 4.482.357,75€, y compris les pertes non réalisées sur titres dues à la crise financière de 2008.

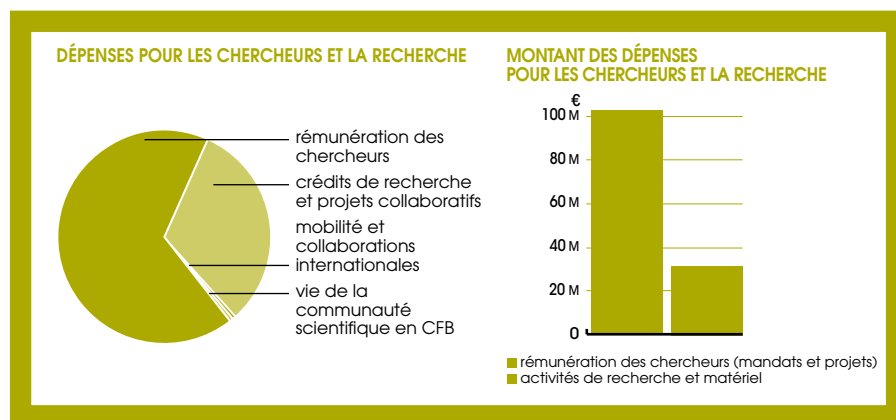
Sur les 132.352.530,63€ de dépenses dédiées à la recherche, la rémunération des chercheurs sous forme de mandat représente 87.236.771,03€ (66% du budget «recherche»), et les projets et crédits de recherche (dont les projets collaboratifs à l'international), 40.690.383,99€ (31% du budget «recherche»). Le troisième poste de dépenses, pour 4.425.375,61€ (3% du budget «recherche»), correspond au financement du soutien aux activités de formation et mobilité de la communauté scientifique.

Les projets collaboratifs ont le plus souvent une composante «personnel scientifique» (techniciens, doctorants et post-doctorants) dont le nombre s'ajoute, sur la période de financement des projets, à celui des mandataires. La répartition des dépenses en 2/3 pour les chercheurs (mandats) et 1/3 pour la recherche (projet) ne prend pas en compte la répartition budgétaire au sein des projets. Pour avoir une vue d'ensemble sur les dépenses en personnel au F.R.S.-FNRS, il faut ajouter aux mandats le poste budgétaire «personnel» des projets. Ainsi en 2008, le F.R.S.-FNRS a dépensé un total de 100.572.346,06€ en

rémunération de personnel scientifique (mandataires et personnel des projets), et 31.780.184,57€ pour le financement de leurs activités de recherche, ce qui représente un ratio de 3/4 pour les chercheurs et 1/4 pour leurs recherches.

Sur le troisième poste de dépenses scientifiques (formation et mobilité), le F.R.S.-FNRS a dépensé 2.770.916,87€ (2% du budget «recherche»), certaines dépenses de mobilité étant complétées par un apport du WBI. Ces dépenses ont concerné la mobilité internationale des chercheurs de la CFB, leur participation à des réseaux scientifiques européens, et leur déplacement à des congrès où ils sont intervenants.

Sur ce troisième poste également, le F.R.S.-FNRS a soutenu d'une part des formations à destination des doctorants, et d'autre part des activités d'échanges entre chercheurs en CFB, pour un total en 2008 de 1.484.649,27€ (1% du budget «recherche»). Pour ces activités d'échanges, il s'agissait d'aides à l'organisation de conférences en Belgique, et du soutien aux activités des groupes de contacts, groupes de réflexion thématique de chercheurs de la CFB.



annexe 1

le métier du F.R.S.-FNRS : évaluer et piloter la recherche

1

2

3

4

5

A
1

A
2

A
3

1 les Commissions scientifiques



le processus d'évaluation et
le rôle des Commissions
les membres des
Commissions en 2008

1.1 le processus d'évaluation et le rôle des Commissions

Évaluation par les Collèges

Sur l'ensemble des dossiers de candidature aux mandats et crédits reçus, ceux considérés recevables administrativement (arrivés avant la date limite, et respectant les règles des différents instruments) sont analysés par les Collèges, constitués des Présidents des 33 Commissions scientifiques. Les Collèges répartissent les dossiers entre les Commissions scientifiques selon les thématiques de recherche à évaluer, un candidat ou un projet pouvant être présenté devant plusieurs Commissions, voire, si le Collège le recommande, devant une Commission ad hoc interdisciplinaire.

Analyse par les experts

Les dossiers sont ensuite envoyés à l'ensemble des membres de ces Commissions, chaque Commission étant constituée de 10 experts :

- 5 chercheurs issus des universités de la CFB
- 3 chercheurs issus des universités de la Communauté flamande (ou plus rarement d'une institution de recherche fédérale)
- et 2 chercheurs étrangers.

Chaque expert analyse l'ensemble des dossiers de la Commission à laquelle il appartient, en se fondant :

- sur l'intérêt scientifique du programme présenté

- sur l'originalité de la recherche
- et sur la production scientifique du chercheur.

Il est également tenu compte

- des possibilités d'exécution du projet
- et de la poursuite de recherches analogues par d'autres chercheurs.

Examen en Commissions

Chaque Commission est ensuite réunie pour examiner et statuer sur les dossiers dépendant de son expertise, et émet des recommandations. Les dossiers sont classés en non prioritaires ou prioritaires, avec des niveaux de priorité, et ces avis sont transmis aux membres du Conseil d'administration du F.R.S.-FNRS, qui se réunit pour décider des attributions pour l'ensemble des dossiers, en fonction de ces priorités et des contraintes budgétaires.

Information au chercheur

A l'issue de ce processus d'évaluation, chaque promoteur ou chercheur qualifié est informé de la décision du Conseil d'administration. Si elles le souhaitent, les personnes qui ont sollicité ces crédits peuvent prendre contact avec la secrétaire générale afin de connaître les raisons qui auraient été évoquées lors de l'examen des dossiers.

LES COLLEGES ET LES COMMISSIONS SCIENTIFIQUES

nom du collège F.R.S.-FNRS	nom de la commission F.R.S.-FNRS
SCIENCES DE LA MATIERE	Energie nucléaire, rayonnement et imagerie Hautes et Basses Energies
SCIENCES EXACTES	Mathématiques Systèmes d'informations et de communications Physique Chimie organique, inorganique et macromoléculaire Etat solide (chimie physique) Astrophysique, Géophysique et dynamique du climat
SCIENCES DE LA TERRE	Géographie, Sciences de la terre Biologie végétale Agronomie, Zootechnie, Biotechnologie Biologie animale
SCIENCES DE LA VIE	Biochimie, Biologie moléculaire, Biophysique, Bioinformatique Biologie cellulaire et Biologie du développement Physiologie et Physiopathologie Microbiologie et Immunologie Télévie (cancer)
SCIENCES MEDICALES	Cancérologie Recherches fondamentales Sciences pharmaceutiques Recherches cliniques Psychiatrie, Neuroimagerie et Santé publique
SCIENCES DE L'INGENIEUR	Mécanique et Electricité appliquées Systèmes d'informations et de communications Chimie appliquée et métallurgie Génie civil et Architecture Mathématiques
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	Philologie Philosophie Sciences religieuses et Théologie Histoire (y compris Histoire de l'Art) Sciences économiques Sciences juridiques Sciences sociales, politiques et des communications Sciences psychologiques et de l'Education Pédagogie universitaire

Sept collèges scientifiques mais cinq domaines scientifiques

Afin de rendre lisible les statistiques se rapportant à un champ scientifique donné, les deux collèges scientifiques liés à un Fonds associé ont été rattachés aux collèges F.R.S.-FNRS correspondants. Ainsi «sciences de la matière» et «sciences exactes» sont rassemblés sous le terme «sciences exactes et sciences de la matière», «sciences médicales» et «sciences de la vie» sous le terme «sciences bio-médicales».

1.2 les membres des Commissions en 2008

Afin d'éviter les redondances, les membres des Commissions scientifiques Mathématiques (1) et Systèmes d'informations et de Communications (23) n'apparaissent qu'une fois, bien que ces commissions appartiennent chacune à deux collèges F.R.S.-FNRS. La Commission 1 est décrite en Sciences exactes, et la Commission 23 en Sciences de l'ingénieur.

LISTE DES MEMBRES DES COMMISSIONS SCIENTIFIQUES F.R.S.-FNRS EN 2008

COLLÈGES SCIENCES DE LA MATIÈRE & SCIENCES EXACTES

Energie nucléaire, rayonnement et imagerie

Deconinck	Frank	Vrije Universiteit Brussel
Desreux	Jean-François	Université de Liège
Goldman	Serge	Université Libre de Bruxelles
Labeau	Pierre-Etienne	Université Libre de Bruxelles
Lasne	Marie-Claire	Université de Caen
Luxen	André	Université de Liège
Madic	Charles	C.E.A.
Maenhout	Greet	Universiteit Gent
Urbain	Xavier	Université catholique de Louvain
Vansant	Etienne	Universiteit Antwerpen

Hautes et Basses énergies

De Clercq	Catherine	Vrije Universiteit Brussel
Favart	Denis	Université catholique de Louvain
Frère	Jean-Marie	Université Libre de Bruxelles
Garnir	Henri-Pierre	Université de Liège
Gasmans	Raymond	Katholieke Universiteit Leuven
Herquet	Philippe	Université de Mons-Hainaut
Jarlskog	Cécilia	Université de Lund
Treille	Daniel	C.E.R.N.
Van Duppen	Pieter	Katholieke Universiteit Leuven
Wilquet	Gaston	Université Libre de Bruxelles

Mathématiques

Bastin	Françoise	Université de Liège
Blondel	Vincent	Université catholique de Louvain
Brackx	Freddy	Universiteit Gent
Caenepeel	Stefaan	Vrije Universiteit Brussel
Coron	Jean-Michel	Université Pierre et Marie Curie
Félix	Yves	Université catholique de Louvain
Gijbels	Irène	Katholieke Universiteit Leuven
Gutt	Simone	Université Libre de Bruxelles
Hallin	Marc	Université Libre de Bruxelles
Kassel	Christian	Université de Strasbourg

Systèmes d'informations et de communications

Berbers	Yolande	Katholieke Universiteit Leuven
Bruyère	Véronique	Université de Mons-Hainaut
De Bosschere	Koen	Universiteit Gent
Deville	Yves	Université catholique de Louvain
Gaudel	Marie-Claude	Université de Paris-Sud
Hainaut	Jean-Luc	Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix
Leduc	Guy	Université de Liège
Preneel	Bart	Katholieke Universiteit Leuven
Raskin	Jean-François	Université Libre de Bruxelles
Ultes-Nitsche	Ulrich	Université de Fribourg

Physique

Bogaerts	Annemie	Universiteit Antwerpen
Feltesse	Joël	Commissariat à l'Energie Atomique
Gerard	Jean-Marc	Université catholique de Louvain
Goovaerts	Etienne	Universiteit Antwerpen
Henneaux	Marc	Université Libre de Bruxelles
Lambin	Phillippe	Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix
Pillet	Pierre	Université de Paris-Sud
Spindel	Philippe	Université de Mons-Hainaut
Troost	Walter	Katholieke Universiteit Leuven
Vandewalle	Nicolas	Université de Liège

Chimie organique, inorganique et macromoléculaire

De Mesmaeker	Andrée	Université Libre de Bruxelles
Devillers	Michel	Université catholique de Louvain
Driguez	Hugues	Centre de Recherches sur les Macromolécules Vegetales
Dubois	Phillippe G.	Université de Mons-Hainaut
Jérôme	Christine	Université de Liège
Perahia	David	Université de Paris-Sud
Schacht	Etienne	Universiteit Gent
Stevens	Christian	Universiteit Gent
Su	Bao-Lian	Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix
Willem	Rudolph	Vrije Universiteit Brussel

Etat solide (Chimie-Physique)

Brédas	Jean-Luc	Université de Mons-Hainaut
Charlier	Jean-Christophe	Université catholique de Louvain
Cloots	Rudi	Université de Liège
Defranceschi	Mireille	Agence pour l'énergie nucléaire
Godefroid	Michel	Université Libre de Bruxelles
Hubin	Annick	Vrije Universiteit Brussel
Petroff	Yves	European Synchrotron Radiation Facility
Van Tendeloo	Gustaaf	Universiteit Antwerpen
Verbiest	Thierry	Katholieke Universiteit Leuven
Vercauteren	Daniel	Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix

Astrophysique, Géophysique et Dynamique du climat

Aerts	Conny	Katholieke Universiteit Leuven
Defraigne	Pascale	Observatoire Royal de Belgique
Dejonghe	Herwig	Universiteit Gent
Duplessy	Jean-Claude	Laboratoire des Sciences du Climat et l'Environnement
Fichet	Thierry	Université catholique de Louvain
Jorissen	Alain	Université Libre de Bruxelles
Maeder	André	Université de Genève
Magain	Pierre	Université de Liège
Roth	Michel	Institut d'Aéronomie spatiale
Van Grieken	René	Universiteit Antwerpen

COLLÈGE SCIENCES DE LA TERRE

Géographie, Sciences de la terre

Claeys	Philippe	Vrije Universiteit Brussel
De Batist	Marc	Universiteit Gent
Decroly	Jean-Michel	Université Libre de Bruxelles
Govers	Gerard	Katholieke Universiteit Leuven
Lambin	Eric	Université catholique de Louvain
Sanders	Lena	C.N.R.S.
Thomas	Isabelle	Université catholique de Louvain
Van Cappellen	Philippe	Université d'Utrecht
Vander Auwera	Jacqueline	Université de Liège
Weis	Dominique	Université Libre de Bruxelles

Biologie végétale

Ceulemans	Reinhart	Universiteit Antwerpen
Dommes	Jacques	Université de Liège
Gianinazzi	Vivienne	Institut National de la Recherche Agronomique
Hardy	Olivier	Université Libre de Bruxelles
Huysmans	Suzy	Katholieke Universiteit Leuven
Lutts	Stanley	Université catholique de Louvain
Meerts	Pierre	Université Libre de Bruxelles
Saumitou-Laprade	Pierre	Université de Lille 1
Thonart	Phillippe	Faculté Universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux
Verbeken	Annemieke	Universiteit Gent

Agronomie, Zootechnie et Biotechnologie

Berthelin	Jacques	Laboratoire d'Informatique, de Modélisation et d'Optimisation des Systèmes
Charley	Bernard	Institut National de Recherche Agronomique
Cornéls	Pierre	Vrije Universiteit Brussel
Cox	Eric	Universiteit Gent
Höffe	Monica	Universiteit Gent
Mahillon	Jacques	Université Catholique de Louvain
Théwis	André	Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux
Thiry	Etienne	Université de Liège
Vanclooster	Marnik	Université Catholique de Louvain
Watillon	Bernard	Centre wallon de Recherches Agronomiques
Piccart Martine	Belgique	Université Libre de Bruxelles
Scalliet Pierre	Belgique	Université Catholique de Louvain
Vermeylen Christiane	Belgique	Université Catholique de Louvain

Biologie animale

Adriaens	Dominique	Universiteit Gent
Blondel	Jacques	Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive
Blust	Ronny	Universiteit Antwerpen
Bouquegneau	Jean-Marie	Université de Liège
Darras	Veerle	Katholieke Universiteit Leuven
David	Bruno	Université de Bourgogne
Eeckhaut	Igor	Université de Mons-Hainaut
Hance	Thierry	Université catholique de Louvain
Michiels	Carine	Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix
Roisin	Yves	Université Libre de Bruxelles

COLLÈGES SCIENCES DE LA VIE & SCIENCES MÉDICALES

Biochimie, Biologie moléculaire, Biophysique et Bioinformatique

De Baetselier	Patrick	Vrije Universiteit Brussel
Ferré	Pascal	Université Pierre et Marie Curie
Frère	Jean-Marie A.	Université de Liège
Ghislain	Michel	Université catholique de Louvain
Goormaghtigh	Erik	Université Libre de Bruxelles
Lasters	Ignace	Complix
Schurmans	Stéphane	Université Libre de Bruxelles
Sentenac	André	Commissariat à l'Energie Atomique
Steyaert	Jan	Vrije Universiteit Brussel
Van Schaffingen	Emile	Université catholique de Louvain

Biologie cellulaire et Biologie du développement (normales & pathologiques)

Bellefroid	Eric	Université Libre de Bruxelles
Carpentier	Jean-Louis	Université de Genève
Delvenne	Philippe	Université de Liège
D'Herde	Katharina	Universiteit Gent
Octave	Jean-Noël	Université catholique de Louvain
Proux	Dominique	Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
Schoenen	Jean	Université de Liège
Timmermans	Jean-Pierre	Universiteit Antwerpen
Vanderhaeghen	Pierre	Université Libre de Bruxelles
Zwijzen	An	Katholieke Universiteit Leuven

Physiologie et physiopathologie

Doucef	Alain	Centre de Recherche des Cordeliers
Duchâteau	Jacques	Université Libre de Bruxelles
Jonas	Jean-Christophe	Université catholique de Louvain
Lefebvre	Romain	Universiteit Gent
Parys	Jean-Baptiste	Katholieke Universiteit Leuven
Rogister	Bernard	Université de Liège
Vanderplasschen	Alain	Université de Liège
Vanderwinden	Jean-Marie	Université Libre de Bruxelles
Ventura	Renée	Université de Paris-Sud
Verbanck	Sylvia	Vrije Universiteit Brussel

Microbiologie et Immunologie

Bachelerie	Françoise	Institut Pasteur
Dubuisson	Jean	Institut Pasteur de Lille
Huygen	Christiane	Institut Scientifique de Santé Publique
Moser	Muriel	Université libre de Bruxelles
Opdenakker	Ghislain	Katholieke Universiteit Leuven
Piette	Jacques	Université de Liège
Renaud	Jean-Christophe	Université Catholique de Louvain
Thielemans	Kristiaan	Vrije Universiteit Brussel
van den Berg	Thierry	Centre d'Etude et de Recherche Vétérinaires et Agrochimiques
Van Lint	Carine	Université Libre de Bruxelles

Cancérologie

Boniver	Jacques	Université de Liège
Bron	Dominique	Université Libre de Bruxelles
Burny	Arsène	Faculté Universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux
Cools	Jan	Katholieke Universiteit Leuven
de Thé	Hugues	Université de Paris 7
Delattre	Olivier	Institut Curie
Mareel	Marcus	Universiteit Gent
Piccart	Martine	Université Libre de Bruxelles
Scalliet	Pierre	Université Catholique de Louvain
Thielemans	Kristiaan	Vrije Universiteit Brussel
Vermeylen	Christiane	Université Catholique de Louvain

Recherches fondamentales

Boon	Thierry	Université catholique de Louvain
de Launoit	Yvan	Université Libre de Bruxelles
Eggermont	Jan	Katholieke Universiteit Leuven
Foidart	Jean-Michel	Université de Liège
Formstecher	Pierre	Centre de Recherche Jean-pierre Aubert
Goldman	Michel	Université Libre de Bruxelles
Matthijs	Gert	Katholieke Universiteit Leuven
Tobelem	Gérard	hôpital Lariboisière
Van Schaffingen	Emile	Université catholique de Louvain
Verfaillie	Catherine	Katholieke Universiteit Leuven

Sciences pharmaceutiques

Feron	Olivier J.	Université catholique de Louvain
Herdewijn	Piet	Katholieke Universiteit Leuven
Kaufmann	Jean-Michel	Université Libre de Bruxelles
Magdalou	Jacques	Université de Nancy 1
Michotte	Yvette	Vrije Universiteit Brussel
Nève	Jean	Université Libre de Bruxelles
Préat	Véronique	Université catholique de Louvain
Remon	Jean	Universiteit Gent
Ruegg	Urs	Université de Genève
Seufin	Vincent	Université de Liège

Recherches cliniques

Camici	Paolo	Imperial College School of Medicine
Degaute	Jean-Paul	Université Libre de Bruxelles
Frackowiak	Richard S.J.	University College London
Gianello	Pierre	Université catholique de Louvain
Melin	Jacques	Université catholique de Louvain
Moonen	Gustave	Université de Liège
Parizel	Paul	Universiteit Antwerpen
Pirenne	Jacques	Katholieke Universiteit Leuven
Salmon	Isabelle	Université Libre de Bruxelles
Temmerman	Marleen	Universiteit Gent

Psychiatrie, Neuroimagerie et Santé publique

Ansseau	Marc	Université de Liège
Dubois	Vincent	Université catholique de Louvain
Fias	Wim	Universiteit Gent
Gorwood	Phillip	Centre de Psychiatrie et Neurosciences
Hennart	Phillippe	Université Libre de Bruxelles
Holsboer-Trachsler	Edith	Université de Bâle
Maquet	Pierre	Université de Liège
Peuskens	Joseph	Katholieke Universiteit Leuven
Van Oyen	Herman	Institut Scientifique de Santé Publique
Verbanck	Paul	Université Libre de Bruxelles

COLLÈGE SCIENCES DE L'INGÉNIEUR

Mécanique et Electricité appliquées

Destiné	Jacques	Université de Liège
Essers	Jean-André	Université de Liège
Jufer	Marcel	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
Lacor	Christian	Vrije Universiteit Brussel
Lerat	Alain	Ecole nationale Supérieur des Arts et Métiers de Paris
Lybaert	Paul	Faculté Polytechnique de Mons
Mathys	Pierre	Université Libre de Bruxelles
Schoukens	Johan	Vrije Universiteit Brussel
Vandendorpe	Luc	Université catholique de Louvain
Vandepitte	Dirk	Katholieke Universiteit Leuven

Systèmes d'informations et de communications

Berbers	Yolande	Katholieke Universiteit Leuven
Bruyère	Véronique	Université de Mons-Hainaut
De Bosschere	Koen	Universiteit Gent
Deville	Yves	Université catholique de Louvain
Gaudel	Marie-Claude	Université de Paris-Sud
Hainaut	Jean-Luc	Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix
Leduc	Guy	Université de Liège
Preneel	Bart	Katholieke Universiteit Leuven
Raskin	Jean-François	Université Libre de Bruxelles
Ultes-Nitsche	Ulrich	Université de Fribourg

Chimie appliquée et Métallurgie

Cambier	Francis	Institut National Interuniversitaire des Silicates, Sols et Matériaux
Delplancke	Marie-Paule	Université Libre de Bruxelles
Gnanou	Yves	Université de Bordeaux 2
Houbaert	Yvan	Universiteit Gent
Houzelot	Jean-Léon	Institut National Polytechnique de Lorraine
Jonas	Alain	Université catholique de Louvain
Moldenaers	Paula	Katholieke Universiteit Leuven
Pirard	Jean-Paul	Université de Liège
Terryn	Herman	Vrije Universiteit Brussel
Weymeersch	Alain	Administrateur de Cold-Plasma ou F.N.S.-FNRS?

Génie civil et Architecture

Adriaenssens	Sigrïd	Vrije Universiteit Brussel
Bouillard	Phillippe	Université Libre de Bruxelles
Cescotto	Serge	Université de Liège
Darve	Félix	Institut National Polytechnique de Grenoble
Leclercq	Pierre	Université de Liège
Mollaert	Marijke	Vrije Universiteit Brussel
Schleiss	Anton	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
Schmit	Eli	Bureau de contrôle SECO
Thimus	Jean-François	Université catholique de Louvain
Vandewalle	Lucie	Katholieke Universiteit Leuven

Mathématiques

Bastin	Françoise	Université de Liège
Blondel	Vincent	Université catholique de Louvain
Brackx	Freddy	Universiteit Gent
Caenepeel	Stefaan	Vrije Universiteit Brussel
Coron	Jean-Michel	Université Pierre et Marie Curie
Félix	Yves	Université catholique de Louvain
Gijbels	Irène	Katholieke Universiteit Leuven
Gutt	Simone	Université Libre de Bruxelles
Hallin	Marc	Université Libre de Bruxelles
Kassel	Christian	Université de Strasbourg

COLLÈGE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Philologie

Aron	Paul	Université Libre de Bruxelles
Béguelin	Marie-José	Université de Neuchâtel
Beheydt	Ludovic	Université catholique de Louvain
Francard	Michel	Université catholique de Louvain
Lie	Nadia	Katholieke Universiteit Leuven
Maufort	Marc	Université Libre de Bruxelles
Moureau	François	Université de Paris Sorbonne
Van De Craen	Pierre	Vrije Universiteit Brussel
Willems	Dominique	Universiteit Gent
Winand	Jean	Université de Liège

Philosophie

Bouquiaux	Laurence	Université de Liège
Counet	Jean-Michel	Université catholique de Louvain
Lencain	Thierry	Université Libre de Bruxelles
Maesschalck	Marc	Université catholique de Louvain
Pinsart	Marie-Geneviève	Université Libre de Bruxelles
Renaut	Alain	Université de Paris Sorbonne
Van Bellingen	Jozef	Vrije Universiteit Brussel
Van de Vijver	Gertrudis	Universiteit Gent
Van Riel	Gerd	Katholieke Universiteit Leuven
Wunenburger	Jean-Jacques	Université de Lyon 3

Sciences religieuses et Théologie (24)

Decharneux	Baudouin	Université Libre de Bruxelles
Delruelle	Edouard	Université de Liège
Devlieger	Patrick	Katholieke Universiteit Leuven
Focant	Camille	Université catholique de Louvain
Gaziaux	Eric	Université catholique de Louvain
Lamberigts	Mathijs	Katholieke Universiteit Leuven
Servais	Olivier	Université catholique de Louvain
Van Bellingen	Jozef	Vrije Universiteit Brussel

Histoire (y compris Histoire de l'Art)

Bergmans	Anna	Universiteit Gent
Boone	Marc	Universiteit Gent
Galand	Michèle	Université Libre de Bruxelles
Perlès	Catherine	Université de Paris X
Peschanski	Denis	Université de Paris 1
Raxhon	Philippe	Université de Liège
Scholliers	Peter	Vrije Universiteit Brussel
Vanden Bemden	Yvette	Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix
Verslype	Laurent	Université catholique de Louvain
Viviers	Didier	Université Libre de Bruxelles
Vermynen Christiane	Belgique	Université Catholique de Louvain

Sciences économiques

Corhay	Albert	Université de Liège
Demange	Gabrielle	Université Blaise Pascal de Montluçon
Jorissen	Ann	Universiteit Antwerpen
Laroque	Guy	Institut National de la statistique des études économiques
Platteau	Jean-Philippe	Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix
Sapir	André	Université Libre de Bruxelles
Sneessens	Henri	Université catholique de Louvain
Van de Gaer	Dirk	Universiteit Gent
Veugelers	Reinhilde	Katholieke Universiteit Leuven
Wilkin	Luc	Université Libre de Bruxelles

Sciences juridiques

Andersen	Robert	Université catholique de Louvain
Behrens	Peter	Université de Hambourg
de Leval	Georges	Université de Liège
Foiers	Paul Alain	Université Libre de Bruxelles
Geinger	Huguette	Vrije Universiteit Brussel
Grégoire	Michèle	Université Libre de Bruxelles
Stijns	Sophie	Katholieke Universiteit Leuven
Stoffel	Walter A.	Université de Fribourg
Van Den Wyngaert	Christine	Universiteit Antwerpen
Verdussen	Marc	Université Catholique de Louvain

Sciences sociales, politiques et des Communications

Cattacin	Sandro	Université de Genève
Delwit	Pascal	Université Libre de Bruxelles
Eichardus	Mark	Vrije Universiteit Brussel
Foblets	Marie-Claire	Katholieke Universiteit Leuven
Grunberg	Gérard	SciencesPo
Lits	Marc	Université Catholique de Louvain
Martiniello	Marco	Université de Liège
Nahavandi	Firouzeh	Université Libre de Bruxelles
Tabutin	Dominique	Université catholique de Louvain

Sciences psychologiques et de l'Education

Cleeremans	Axel	Université Libre de Bruxelles
Crombez	Geert	Universiteit Gent
Fayol	Michel	Université Blaise Pascal de Montluçon
Haggard	Patrick	University College London
Harmegnies	Bernard	Université de Mons-Hainaut
Lafontaine	Dominique	Université de Liège
Meulemans	Thierry	Université de Liège
Opdenakker	Marie-Christine	Katholieke Universiteit Leuven
Van Avermaet	Eddy	Katholieke Universiteit Leuven
Zyerbyt	Vincent	Université catholique de Louvain

Pédagogie universitaire

Bédard	Denis	Université de Sherbrooke
Bourguignon	Jean-Pierre J.	Université de Liège
Demeuse	Marc	Université de Mons-Hainaut
Denekens	Joke	Universiteit Antwerpen
Dochy	Filip	Katholieke Universiteit Leuven
Frenay	Mariane	Université catholique de Louvain
Lemaire	Luc	Université Libre de Bruxelles
Noël	Bernadette	Facultés Universitaires Catholiques de Mons
Paul	Jean-Jacques Y.	Université de Bourgogne
Pierrard	Michel	Vrije Universiteit Brussel

Les candidats à une bourse de doctorat FRIA sont évalués par des jurys spécifiques, avec une procédure différente de celle des Commissions scientifiques F.R.S.-FNRS. En effet, les candidats sont reçus individuellement par le jury pour un entretien lors duquel ils défendent leur projet de recherche soumis préalablement aux membres.

LISTE DES MEMBRES DES JURYS FRIA EN 2008

COLLÈGE SCIENCES DE L'INGÉNIEUR

Mathématiques – 22^e jury

Blondel	Vincent	Université Catholique de Louvain
Bruyere	Véronique	Université de Mons-Hainaut
De Smet	Christian	UNISYS
Deville	Yves	Université Catholique de Louvain
Finet	Catherine	Université de Mons-Hainaut
Gonze	Albert-Paul	SONACA
Lecomte	Pierre	Université de Liège
Lemaire	Luc	Université Libre de Bruxelles
Toint	Philippe	Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur
Wolper	Pierre	Université de Liège

Mathématiques – 25^e jury

Bouillon	Marc	Fédérale Assurance
Glineur	François	Université Catholique de Louvain
Paindaveine	Davy	Université Libre de Bruxelles
Pirlof	Marc	Faculté Polytechnique de Mons
Strodrot	Jean-Jacques	Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur
Van Dooren	Paul	Université Catholique de Louvain
Wehenkel	Louis	Université de Liège
Wertz	Vincent	Université Catholique de Louvain

Physique – 20^e jury

Collin	Bill	AMOS
Cugnon	Joseph	Université de Liège
Fiebus	Carlo	AMOS
Gerard	Jean-Marc	Université Catholique de Louvain
Grötsch-Noels	Arlette	Université de Liège
Jorissen	Alain	Université Libre de Bruxelles
Lambin	Philippe	Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur
Windmolders	Roland	Université de Mons-Hainaut

Physique solide – 21^e jury

Charlier	Jean-Christophe	Université Catholique de Louvain
Cloots	Rudi	Université de Liège
Decroupet	Daniel	AGC Flat Glass
Issi	Jean-Paul	Université Catholique de Louvain
Lazzaroni	Roberto	Université de Mons-Hainaut
Nyssen	Philippe	TI-A.sys
Quinet	Pascal J.	Université de Mons-Hainaut
Ryckaert	Jean-Paul	Université Libre de Bruxelles
Vigneron	Jean-Pol	Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur

Chimie-Physique – 16^e jury

Damman	Pascal	Université de Mons-Hainaut
Devillers	Michel	Université Catholique de Louvain

Godefroid	Michel	Université Libre de Bruxelles
Leyh	Bernard	Université de Liège
Termonia	Marc	DCMS
Vercauteren	Daniel	Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur

Chimie-Polymères – 15° jury

Andre	Jean-Marie	Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur
Baekelmans	Paul	Solvay
Beljonne	David	Université de Mons-Hainaut
Demoustier-Champagne	Sophie	Université Catholique de Louvain
Dupire	Marc	Total
Gautier-Brousse	Sandrine	Kitozyme
Momtaz	Ardeshir	Solvay
Moucheron-Lecomte	Cécile	Université Libre de Bruxelles
Perpete	Eric	Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur
Rulmont	André	Université de Liège

Chimie catalyse – 11° jury

Bonifazi	Davide	Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur
Clarembeau	Michel	Ineos Polyolefins
Dufrene	Yves	Université Catholique de Louvain
Hecq	Michel	Université de Mons-Hainaut
Jannes	Georges	Institut Meurice
Jerome-Alexandre	Christine	Université de Liège
Kruse	Norbert	Université Libre de Bruxelles
Mestdagh-Debatty	Michèle	Université Catholique de Louvain

Chimie organique – 12° jury

De Mesmaeker-Kirsch	Andrée	Université Libre de Bruxelles
Desreux	Jean-François	Université de Liège
Luxen	André	Université de Liège
Marko	Istvan E.	Université Catholique de Louvain
Provins	Laurent	UCB-pharma
Riviere	Jean	HEXION
Su	Bao-Lian	Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur
Vander Elst	Luce	Université de Mons-Hainaut

Chimie organique – 13° jury

De Pauw	Edwin	Université de Liège
Dubois	Philippe	Université de Mons-Hainaut
Dumont	Willy	Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur
Habib Jiwan	Jean-Louis	Université Catholique de Louvain
Kaufmann	Jean-Michel	Université Libre de Bruxelles
Strebelle	Michel	Solvay

Chimie organique – 14° jury

Ates	Ali	UCB-pharma
Demonceau	Albert	Université de Liège
Jabin	Ivan	Université Libre de Bruxelles
Marchand-Brynaert	Jacqueline	Université Catholique de Louvain
Mekhalif	Zineb	Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur
Muller	Rober	Université de Mons-Hainaut
Vanden Eynde	Jean-Jacques	Université de Mons-Hainaut

Sciences de la terre et de l'environnement – 18° jury

Andre	Luc	MRAC
Fagel	Nathalie	Université de Liège
Fichefet	Thierry	Université Catholique de Louvain
Kreit	Jean-François	SITEREM
Thomas-Tock	Isabelle	Université Catholique de Louvain
Tison	Jean-Louis	Université Libre de Bruxelles
Vander Auwera-Coppens	Jacqueline	Université de Liège
Vandycke-Merlin	Sara	Faculté Polytechnique de Mons
Weis-Scotates	Dominique	Université Libre de Bruxelles
Xanthoulis	Dimitri	Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux

Biochimie-Physiologie végétale – 6° jury

Delvaux	Bruno	Université Catholique de Louvain
Dommes	Jacques	Université de Liège
El Jaziri	Mondher	Université Libre de Bruxelles
Jacquemart-Lanotte	Anne-Laure	Université Catholique de Louvain
Jacquemin	Jean	Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux
Rondeux	Jacques	Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux
Thonart	Philippe	Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux

Biochimie-Physiologie végétale – 29° jury

Bragard	Claude	Université Catholique de Louvain
Chaumont	François	Université Catholique de Louvain
Du Jardin	Patrick	Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux
Ducouronble	Marie	Jorion
Remacle-Bremer	Claire	Université de Liège
Vanherck	Jean-Claude	Chicoline
Verbruggen	Nathalie	Université Libre de Bruxelles
Waillon	Bernard	Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux

Zoologie – 9° jury

Baguette	Michel	Université Catholique de Louvain
Descy	Jean-Pierre	Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur
Froidmont	Eric	Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux
Giffroy	Jean-Marie	Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur
Janguoux	Michel	Université Libre de Bruxelles
Poncin	Pascal E.	Université de Liège
Thiry	Marc	Université de Liège
Tossens	Hervé	Bayer

Zoologie – 10° jury

Bouquegneau	Jean-Marie	Université de Liège
Cambier	Vincent	VIRIDAXIS
De Proff	Michel	Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux
Flammang	Patrick	Université de Mons-Hainaut
Kestemont	Jérôme	Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur
Lobet	Yves	Glaxo
Mallefet	Jérôme	Université Catholique de Louvain
Roisin	Yves	Université Libre de Bruxelles

Zoologie – 28^e jury

Barbier	Yvan	Université de Mons-Hainaut
Biernaux	Sophie	Glaxo
Bruck	Claudine	Glaxo
Eeckhaut	Igor	Université de Mons-Hainaut
Grobet	Luc	Université de Liège
Hance	Thierry	Université Catholique de Louvain
Milinkovitch	Michel	Université Libre de Bruxelles

SCIENCES BIOMÉDICALES**Biochimie – 1^{er} jury**

Beckers	Marie-Claire	Eurogentec
Chariot	Alain	Université de Liège
Dubois-Quivy	Evelyne	CERIA
Georges	Michel	Université de Liège
Renard	André	Labage
Soumillion	Patrice	Université Catholique de Louvain
Van Lint	Carine	Université Libre de Bruxelles
Vassart	Gilbert	Université Libre de Bruxelles

Biochimie – 2^e jury

Charlier	Paulette	Université de Liège
Courtoy	Pierre	Université Catholique de Louvain
Hauser	Pierre	Glaxo
Marechal	Daniel	Eurogentec
Raes	Martine	Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur
Schiffmann	Serge	Université Libre de Bruxelles
Talibi	Driss	Eurogentec
Van Den Bergh	Thierry	CERVA

Biochimie – 3^e jury

Arnould	Thierry	Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur
Moser-Leo	Muriel	Université Libre de Bruxelles
Rezsohazy	René	Université Catholique de Louvain
Rogister	Bernard	Université de Liège
Schneider	Yves-Jacques	Université Catholique de Louvain
Thomas	Annick	INSERM (France)
Vanderplasschen	Alain	Université de Liège
Vandevelde	Michel	H-Phar

Biochimie – 4^e jury

Dequiedt	Franck	Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux
Foury	Françoise	Université Catholique de Louvain
Frere	Jean-Marie A.	Université de Liège
Galleni	Moreno	Université de Liège
Rider	Mark	Université Catholique de Louvain
Vanhamme	Luc	Université Libre de Bruxelles
Verloes	René	Johnson
Weekers	Frédéric	Artechno

1

2

3

4

5

A
1A
2A
3

Biochimie – 5° jury

Alexandre	Henri	Université de Mons-Hainaut
Cabiaux	Véronique	Agence de Stimulation Technologique
Collet	Jean-François	Université Catholique de Louvain
Debacq	Christophe	Glaxo
Magrez	Paul	Innogenetic
Michiels-Bille	Carine	Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur
Moutschen	Michel	Université de Liège
Van Schaffingen	Emile	Université Catholique de Louvain
Vandenbol	Micheline	Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux

Biochimie – 7° jury

Conrath	Karel	Glaxo
Dessy-Feron	Chantal	Université Catholique de Louvain
Disteche-Nguyen	Martine	Université de Liège
Droogmans	Louis	Université Libre de Bruxelles
Leo	Oberdan	Université Libre de Bruxelles
Raussens	Vincent	Université Libre de Bruxelles
Ruysschaert	Jean-Marie	Université Libre de Bruxelles
Wattiez	Ruddy	Université de Mons-Hainaut

Biochimie – 26° jury

Coutelier	Jean-Paul	Université Catholique de Louvain
Deleu	Magali	Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux
Georis	Jacques	Beldem/Puratos
Lebon-Remacle	Florence	UCB-pharma
Martial	Joseph	Université de Liège
Penninckx	Michel	Université Libre de Bruxelles
Vikkula	Miikka	Université Catholique de Louvain

Biochimie – 30° jury

Lucas-Eeckhoudt	Geneviève	Pfizer
Portetelle	Daniel	Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux
Robberecht	Patrick	Université Libre de Bruxelles
Scheen	André	Université de Liège
Van Den Eynde	Benoît	Université Catholique de Louvain
Willems-Genicot	Fabienne	Université Libre de Bruxelles

Biochimie – 31° jury

Dauvrin	Thierry	Beldem/Puratos
Hermans	Emmanuel	Université Catholique de Louvain
Knott-Vandendorpe	Isabelle	Glaxo
Leprince	Pierre	Université de Liège
Van Melderen	Laurence	Université Libre de Bruxelles
Vanoverschelde	Jean-Louis	Université Catholique de Louvain
Voz-Peers	Marianne	Université de Liège

Biochimie – 32° jury

Andris	Fabienne	Université Libre de Bruxelles
Bertrand	Luc	Université Catholique de Louvain
Bureau	Fabrice	Université de Liège
Coche	Thierry	Glaxo
Defresne-Verstraete	Marie-Paule	Université de Liège
Feron	Olivier	Université Catholique de Louvain

Gustin	Pascal	Université de Liège
Joris	Bernard	Université de Liège
Parmentier	Marc	Université Libre de Bruxelles

Biochimie – 33° jury

Communi	David	Université Libre de Bruxelles
Lemaigre	Frédéric	Université Catholique de Louvain
Lins	Laurence	Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux
Malgrange	Brigitte	Université de Liège
Michels	Paulus	Université Catholique de Louvain
Schurmans	Stéphane	Université Libre de Bruxelles
Van Mechelen	Marcelle	Glaxo

Biochimie-Immunologie – 24° jury

Bellefroid	Eric	Université Libre de Bruxelles
Gerard-Hainaux	Catherine	Glaxo
Keltmann	Richard	Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux
Muller	Marc	Université de Liège
Noel-Fassotte	Agnès	Université de Liège
Piette	Jacques	Université de Liège
Renauld	Jean-Christophe	Université Catholique de Louvain
Vidal	Marc	Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux
Winkler	Rosita	Université de Liège

Biochimie-Pharmacie – 8° jury

Declercq	Jean-Paul	Université Catholique de Louvain
Gheysen	Dirk	Glaxo
Herchuelz	André	Université Libre de Bruxelles
Lagneaux-Delforge	Laurence	Université Libre de Bruxelles
Merville-Gielen	Marie-Paule	Université de Liège
Michiels	Thomas	Université Catholique de Louvain
Poumay	Yves	Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur
Willems-Genicot	Fabienne	Université Libre de Bruxelles

SCIENCES DE L'INGÉNIEUR

Ingénierie-Mécanique des fluides – 19° jury

Bertrand	Patrick	Université Catholique de Louvain
Chefneux	Luc	ARCELOR
Coheur	Jean-Pierre	Université de Liège
Delannay	Francis	Université Catholique de Louvain
Delchambre	Alain	Université Libre de Bruxelles
Dumortier	Christian	Faculté Polytechnique de Mons
Lani	Frédéric	CENAERO
Rondal	Jacques	Université de Liège

Ingénierie-Mécanique des fluides – 23° jury

Beckers	Jean-Marie F.	Université de Liège
Coussement	Grégory	Faculté Polytechnique de Mons
Degrez	Gérard	Université Libre de Bruxelles
Dubois	Michel	ARCELOR
Dupret	François	Université Catholique de Louvain
Fisette	Paul	Université Catholique de Louvain
Gueuzaine	Phillippe	CENAERO
Leonard	Olivier	Université de Liège

Lybaert	Paul	Faculté Polytechnique de Mons
Verbrugge	Jean-Claude	Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux
Willems	Pierre-Yves	Université Catholique de Louvain

Ingénierie-Télécom – 17^e jury

Buyse	Hervé	Université Catholique de Louvain
Embrechts	Jean-Jacques	Université de Liège
Emplit	Philippe	Université Libre de Bruxelles
Goldman	Serge	Université Libre de Bruxelles
Goldstein	Jacques	Elsys
Moeyaert-Meunier	Véronique	Faculté Polytechnique de Mons
Vandendorpe	Luc	Université Catholique de Louvain

Ingénierie-Télécom – 27^e jury

Bourguignon	Eric	Thales Alenia Space ETCA
Janvier-Vanhoenacker	Danielle	Université Catholique de Louvain
Megret	Patrice	Faculté Polytechnique de Mons
Meys	René	Université Libre de Bruxelles
Verly	Jacques	Université de Liège

Le F.R.S.-FNRS reçoit aussi l'aide de 4 autres Commissions, composées uniquement de membres de la CFB, et qui sont en charge de donner leur appréciation sur :

- l'attribution de subsides pour les publications scientifiques
- la création d'écoles doctorales
- la composante «éthique médicale» de certains projets en biomédecine.
- Télévie

LISTE DES MEMBRES DES COMMISSIONS CONSULTATIVES EN 2008

COMMISSION DES SUBSIDES AUX PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES

Bouquiaux	Laurence	Université de Liège
Couvreur	Manuel	Université Libre de Bruxelles
Denooz	Joseph	Université de Liège
Dufays	Jean-Louis	Université Catholique de Louvain
Frogner	André-Paul	Université Catholique de Louvain
Josens	Guy	Université Libre de Bruxelles
Lemaire	Luc	Université Libre de Bruxelles
Luminet	Olivier	Université Catholique de Louvain
Raes	Martine	Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur
Théwis	André	Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux
Vromans	Joseph	Université de Liège

COMMISSION DES ÉCOLES DOCTORALES

Billen	Claire	Université Libre de Bruxelles
Blankert	Bertrand	Université de Mons-Hainaut
De Winne	Rudy	Facultés Universitaires Catholiques de Mons
Francard	Michel	Université Catholique de Louvain
Keunings	Roland	Université Catholique de Louvain
Lemaître	André	Université de Liège
Lybaert	Paul	Faculté Polytechnique de Mons
Moonen	Gustave	Université de Liège
Ost François		Facultés Universitaires Saint-Louis à Bruxelles
Portetelle	Daniel	Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux
Reniers	François	Université Libre de Bruxelles
Thiry	Paul	Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur

COMMISSION D'ÉTHIQUE MÉDICALE

Alexandre	Henri	Université de Mons-Hainaut
Boniver	Jacques	Université de Liège
Bratchi	Jacques	Université Libre de Bruxelles
Burny	Arsène	Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux
Courtoy	Pierre	Université Catholique de Louvain
Englert	Yvon	Université Libre de Bruxelles
Gianello	Pierre	Université Catholique de Louvain
Mendlewicz	Julien	Université Libre de Bruxelles
Moonen	Gustave	Université de Liège
Van Schaffingen	Emile	Université Catholique de Louvain
Vanderplasschen	Alain	Université de Liège

COMMISSION TÉLÉVIE

Boniver	Jacques	Université de Liège
Bron	Dominique	Université Libre de Bruxelles
Burny	Arsène	Faculté Universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux
de Launoit	Jean-Pierre	AXA Belgium
Dicato	Mario	Centre Hospitalier du Luxembourg
Erfle	Volker	GSF - Forschungszentrum für Umwelt und Gesundheit
Feunteun	Jean	Université de Paris-Sud
Foidart	Jean-Michel	Université de Liège
Goldman	John M.	Imperial College School of Medicine
Laporte	Jean-Philippe	CHU Saint-Antoine
Piccart	Martine	Université Libre de Bruxelles
Scalliet	Pierre	Université catholique de Louvain
Vermynen	Christiane	Université catholique de Louvain

1

2

3


4

5

A
1A
2A
3

2 les écoles doctorales

les écoles doctorales près
le F.R.S.-FNRS et les écoles
doctorales thématiques
les écoles doctorales en 2008



2.1 les écoles doctorales près le F.R.S.-FNRS et les écoles doctorales thématiques

Le décret du 31 mars 2004 a confié au F.R.S.-FNRS le soin de dresser la liste des écoles doctorales (EDs) à soumettre à l'approbation du Gouvernement (art. 33, §1^{er}, al. 3); l'arrêté du Gouvernement de la CFB du 4 mars 2005 sanctionnant la création des 20 écoles doctorales près le F.R.S.-FNRS a confirmé cette disposition.

Dès juin 2004, le Conseil d'administration du F.R.S.-FNRS a confié à la Commission des écoles doctorales du F.R.S.-FNRS le soin de mettre en place les écoles doctorales et d'en envisager l'organisation.

Au cours de l'année 2005, plusieurs réunions d'information ont été organisées, mettant en présence les membres des Conseils scientifiques des écoles doctorales près le F.R.S.-FNRS (Graduate Colleges) en vue de préciser les modalités de création des écoles doctorales thématiques (Graduate Schools).

Au sein des écoles doctorales près le F.R.S.-FNRS, peuvent être créées une ou plusieurs écoles doctorales thématiques. L'école doctorale thématique est placée sous la responsabilité d'un comité scientifique. Elle est interuniversitaire, et, dans toute la mesure du possible, interdisciplinaire et internationale et relève d'une ou plusieurs écoles doctorales près le F.R.S.-FNRS. Il peut y avoir coïncidence entre école doctorale près le F.R.S.-FNRS et école doctorale thématique.

Chaque projet d'école doctorale thématique, après avoir reçu l'approbation des Conseils de recherche des universités partenaires ainsi que des Comités scientifiques des écoles doctorales près le F.R.S.-FNRS de rattachement mentionnées dans le dossier, est examiné par la Commission des écoles doctorales du F.R.S.-FNRS. Celle-ci est présidée par le Professeur F. OST et composée de 12 membres provenant des universités de la CFB.

La reconnaissance de l'école doctorale thématique fait ensuite l'objet d'une décision du Conseil d'administration du F.R.S.-FNRS. Elle est accordée pour une durée de 5 ans.

Au total, ce sont 50 écoles doctorales thématiques qui ont ainsi été créées.

Au cours de l'année 2007, les écoles doctorales thématiques sont entrées dans une phase de mise en œuvre : les collaborations interuniversitaires, les nouveaux programmes et les premières réalisations ont été mis en place. Les présidents des écoles doctorales près le F.R.S.-FNRS ont adressé à la Commission F.R.S.-FNRS un rapport d'activités faisant état de ces premières initiatives. La Commission a également rencontré les présidents des écoles doctorales près le F.R.S.-FNRS afin d'envisager le futur.

Sur base de cette rencontre, un carnet de bord du doctorant ainsi que des trames

de rapports d'activités spécifiques pour les écoles doctorales près le F.R.S.-FNRS et les écoles doctorales thématiques ont été élaborés par les membres de la Commission ; ces documents sont téléchargeables via le site du F.R.S.-FNRS. Un document reprenant les recommandations de la Commission des écoles doctorales du F.R.S.-FNRS au sujet de la valorisation des activités liées au doctorat et à la formation doctorale a également été rédigé et envoyé aux présidents des écoles doctorales près le F.R.S.-FNRS ainsi qu'aux porte-parole des écoles doctorales thématiques.

L'année 2008 a vu les écoles doctorales thématiques (EDTs) s'épanouir et nouer de nombreuses collaborations, non seulement entre elles mais également avec

les écoles européennes et en particulier les écoles lilloises avec lesquelles une rencontre avait été organisée en janvier 2007 dans les locaux du F.R.S.-FNRS.

Une collaboration a également été initiée entre les EDTs et le « Collège Belgique ». Ce dernier a vu le jour en 2008. Résultant d'une collaboration entre les Académies royales de Belgique, et celle des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts, celle de Médecine et celle de Langue et de Littérature françaises, le « Collège Belgique » accueillera, à partir de l'année 2009, des cours-conférences interdisciplinaires ouverts à tous, dispensés gratuitement à Bruxelles au Palais des Académies et à Namur au Palais provincial. Certains cours s'adresseront plus particulièrement aux doctorants en vue

d'une valorisation en E.C.T.S. dans le cadre du programme des écoles doctorales.

La création du « Collège Belgique » a été annoncée aux responsables des EDs et EDTs en juillet 2008. Une soixantaine de dossiers ont été adressés à l'Académie qui en a retenu environ la moitié, manifestant son souci de bénéficier de l'appui et de l'écho des écoles doctorales. Les responsables des écoles ont été invités à diffuser l'information, notamment auprès de leurs doctorants.

Enfin, par le décret du 13 décembre 2007, un domaine a été ajouté aux 20 repris dans le cadre du décret Bologne, le domaine 10 bis « Traduction et interprétation ».

2.2 les écoles doctorales en 2008

A la fin de l'année 2005, le Conseil d'administration a reconnu le programme présenté par les 17 écoles doctorales thématiques suivantes :

- **METAMORPHOSE – Méthodes Expérimentales et Théoriques ; Atomes, MOlécules et supRamolécules PHOtons, Spectres et Electrons**
porte-parole : M. HERMAN
- **Didactique du français, des langues, des littératures et des cultures**
porte-parole : J.-L. DUFAYS
- **BEE – Biodiversité, Ecologie, Evolution**
porte-parole : G. MAHY
- **MAIN- Sciences et ingénierie des Matériaux, Interfaces et nanostructures**
porte-parole : B. VANDERHEYDEN
- **Mathématiques**
porte-parole : F. BASTIN
- **Sciences pharmaceutiques**
porte-parole : B. PIROTTE
- **UNITER – Sciences de l'Univers, de l'espace, de la Terre et du climat**
porte-parole : J.-C. GERARD
- **GRASCOMP – GRADuate School in COMPuting Science**
porte-parole : O. BONAVENTURE
- **SOCN – Systems, Optimisation, Control & Networks**
porte-parole : P. VAN DOOREN
- **CIL – Computational Intelligence and Learning**
porte-parole : M. VERLEYSSEN & P. DUPONT
- **MUSICS – Multimedia, Silicon, Communications and Security**
porte-parole : L. VANDENDORPE
- **CHIM – Chimie moléculaire, supramoléculaire et fonctionnelle**
porte-parole : E. DE PAUW
- **SFMBBM – Structure et Fonction des Macromolécules Biologiques, Bioinformatique et Modélisation**
porte-parole : E. DEPIEREUX
- **Statistique et Sciences actuarielles**
porte-parole : R. VON SACHS
- **Développement territorial**
porte-parole : F. LELOUP
- **Etudes du développement**
porte-parole : B. DECLEVE
- **Sciences de gestion**
porte-parole : F. PICHAULT

Le processus de reconnaissance des écoles doctorales thématiques s'est poursuivi au cours de l'année 2006. Le Conseil d'administration du F.R.S.-FNRS a retenu 33 dossiers d'écoles doctorales thématiques (Graduate Schools) supplémentaires :

- **Philosophie**
porte-parole : G. GERARD
- **Théologie et études bibliques**
porte-parole : E. GAZIAUX
- **Langues et lettres**
porte-parole : P. MARCHETTI
- **Histoire, art et archéologie**
porte-parole : F. BIERLAIRE
- **Architecture, urbanisme, ingénierie architecturale et urbaine**
porte-parole : S. VANBEVEREN
- **Sciences de l'information et de la communication**
porte-parole : A. HELBO
- **Graduate School of Social Sciences**
porte-parole : J. DE MUNCK
- **Science politique**
porte-parole : J.-B. PILET
- **EDiEE - Etudes européennes**
porte-parole : C. FRANCK et F. FORET
- **Sciences juridiques**
porte-parole : M. DISPERSYN
- **Criminologie**
porte-parole : F. BRION
- **Doctoral School of Management**
porte-parole : R. DE WINNE
- **Graduate School in Economics**
porte-parole : M. DEWATRIPONT
- **PSYCEDUC - Sciences PSYChologiques et sciences de l'EDUCation**
porte-parole : A. CONTENT
- **Neurosciences**
porte-parole : S. SCHIFFMANN
- **Médecine clinique et expérimentale**
porte-parole : E. COGAN
- **SPSS - Santé publique, Santé et Société**
porte-parole : W. D'HOORE
- **Physiologie, Physiopathologie et Pharmacologie**
porte-parole : V. SEUTIN
- **VETSCI - Sciences vétérinaires**
porte-parole : D. DESMECHT
- **Sciences dentaires**
porte-parole : A. VANHEUSDEN
- **Cancérologie expérimentale**
porte-parole : A. NOEL
- **EDIM - Immunologie**
porte-parole : V. GEENEN
- **EDSM- Sciences de la motricité**
porte-parole : M. FRANCAUX
- **BCMB - Biologie Cellulaire et Moléculaire, Biochimie**
porte-parole : M. GHISLAIN
- **Physique et Astrophysique (Physique et astrophysique et cosmologie + FYQU - Physique quantique et structure de la matière + Quantum field theory, Strings and Gravity)**
porte-parole : G. BARNICH, J.-P. ANTOINE, M. HENNEAUX
- **Phénomènes non linéaires, systèmes complexes et mécanique statistique**
porte-parole : P. GASPARD
- **Plant Science**
porte-parole : C. PERILLEUX, X. DRAVE
- **Géographie**
porte-parole : F. PETIT
- **ENVITAM - Sciences, technologies et gestion de l'environnement**
porte-parole : M. VANCLOOSTER
- **SCAIB - Sciences agronomiques et ingénierie biologique**
porte-parole : N. GENGLER
- **GraSMech - Graduate School in Mechanics**
porte-parole : I. DOGHRI
- **GEPROC - GENie des PROCédés**
porte-parole : M. CRINE
- **Art et sciences de l'art**
porte-parole : D. LORIES

3 les groupes de contact



les groupes de contact et la
vie scientifique en CFB
les groupes de contact en
2008

3.1 les groupes de contact et la vie scientifique en CFB

Groupes de contact

Les membres d'un même domaine scientifique doivent se rencontrer régulièrement pour faire le point sur leurs travaux. Le développement récent des forums électroniques peut donner l'illusion que la présence en face à face est devenue superflue. Il n'en est rien. Tout particulièrement dans un espace géographique réduit comme la CFB, il est crucial que les universitaires se voient physiquement et développent ensemble des points de connaissance. C'est l'objectif des Groupes de contact du F.R.S.-FNRS, dont le fonctionnement est particulièrement aisé.

Les demandes de création, recevables sans limitation de délai, sont introduites auprès du F.R.S.-FNRS en précisant l'objectif du Groupe, son intitulé et le nom des personnalités intéressées. Le Groupe est nécessairement interuniversitaire et peut comporter des chercheurs et Professeurs extérieurs à la CFB. Il se réunit aussi souvent qu'il le désire, mais l'intervention financière du Fonds se limite à deux réunions par an.

Le principe des Groupes de contact est d'impulser une politique d'interconnaissance, non de se substituer aux colloques et aux missions, d'autres catégories de crédits existent pour soutenir ces objectifs.

3.2 les groupes de contact en 2008

En 2008, 100 Groupes de contact se sont rencontrés dans les domaines suivants :

➤ A. sciences mathématiques

1. Algèbre
2. Analyse fonctionnelle
3. Enseignement des mathématiques
4. Equations aux dérivées partielles et semi-groupes
5. Géométrie différentielle
6. Informatique fondamentale
7. Logique mathématique
8. Méthodes quantitatives de gestion
9. Sciences actuarielles
10. Topologie algébrique

➤ B. physique, chimie, géophysique et sciences de la terre

1. Astrobiologie
2. Astronomie et astrophysique
3. Astrophysique nucléaire
4. Atomes, molécules et radiation
5. Etudes karstologiques
6. Géochimie et géodynamique de la lithosphère
7. Interactions électroniques dans les systèmes supramoléculaires et nanomatériaux
8. Les nanostructures

9. Micropaléontologie végétale et palynologie
10. Ondelettes et applications
11. Perspectives expérimentales et observationnelles en physique des hautes énergies
12. Phénomènes non-linéaires, systèmes complexes et mécanique statistique
13. Rayonnement synchrotron
14. Résonance magnétique pluridisciplinaire
15. Spectroscopie moléculaire à haute résolution

➤ C. sciences biologiques

1. Biologie structurale
2. Biologie végétale : du gène à la fonction
3. Compétence au développement de l'ovocyte de mammifère et qualité embryonnaire
4. Ecologie, biologie et évolution des populations végétales
5. Nutrition, alimentation et santé
6. Primatologie
7. Protéomique

➤ D. sciences appliquées

1. Calcul intensif
2. Electronique de puissance
3. Géomécanique, couplages, ouvrages
4. Informatique fondamentale
5. Méthodes quantitatives de gestion
6. Sismologie et ingénierie sismique
7. Sûreté de fonctionnement industrielle

➤ E. sciences humaines et politiques

1. Anthropologie clinique
2. Arts et techniques métallurgiques pré-industrielles. Etude et conservation
3. Codicologie
4. CONTEXTES
5. Documents rares et précieux
6. Droit et littérature
7. Dynamiques migratoires et postmigratoires internationales (DYMIPPO)
8. Ecdotique moderne (1500-1850)
9. Ecrits d'artistes
10. Egyptologie
11. ELITHIS – Etude de la littérature hispano-américaine
12. Enseignement du français, éthique et société (EFES)
13. Epistémologie et méthodologie des études comparatives
14. Esthétique et philosophie de l'art

15. Etudes celtologiques et comparatives
16. Etudes de l'Asie orientale
17. Etudes littéraires, linguistiques et culturelles italiennes
18. Europe
19. Evolution
20. Groupe belge d'études sartriennes
21. Groupe de contact pour l'étude de la religion grecque antique
22. HenRI. Histoire de l'environnement – réseau interdisciplinaire
23. Histoire comparée des sciences
24. Histoire de l'humanisme et des réformes
25. Histoire des campagnes
26. Historiographie et épistémologie de l'histoire de l'art
27. Médias et journalisme
28. Mémoires collectives, approches croisées
29. Papyrologie
30. Penser le religieux en Europe
31. Phénoménologie
32. Philosophie bioéthique
33. Poétique comparée
34. Préhistoire
35. Psychologie de la santé
36. Questions culturelles belgo-allemandes
37. Recherche en didactique des sciences et des mathématiques
38. Recherche systémique en psychologie clinique
39. Recherches sur la philosophie d'Aristote
40. Recherches sur les relations texte-image
41. Réseau de recherches interdisciplinaires en gestion hospitalière (RESHOSP)
42. Réseau des médiévistes belges de langue française
43. Sciences sociales des religions
44. Sémiologie du théâtre
45. Sociologie de l'action organisée
46. Sources et méthodes pour l'histoire du contrôle social du Moyen Age à nos jours : déviance, maintien de l'ordre et régulation sociale
47. Stylistique et translinguistique
48. Théories des relations publiques et théories de la communication
49. Vieillesse

➤ F. sciences fondamentales

1. Biobanques et ressources en biologie moléculaire pour échantillons humains
2. Le calcium dans le monde du vivant
3. Vaccins humains

➤ G. virologie - cancérologie

1. miRNA et cancer
2. Psycho-oncologie

➤ H. sciences cliniques

1. Cellules souches
2. Maladies rares
3. Neurosciences computationnelles
4. Pathologie cervico-faciale
5. Transplantation expérimentale
6. Voix et langage

➤ I. sciences pharmaceutiques, épidémiologie, psychiatrie

1. Metabon(ol)omique
2. Pharmacologie biochimique
3. Phénomènes oxydatifs et antioxydants.

4 les Prix

récompenser l'excellence en
2008



4.1 récompenser l'excellence en 2008

► Prix InBev-Baillet Latour pour la recherche clinique

Un «Prix InBev-Baillet Latour pour la recherche clinique», d'un montant de 50.000€, destiné à récompenser les travaux de recherche réalisés par le meilleur chercheur clinicien post-doctorant a été décerné en 2008 à :

M. Patrizio LANCELLOTTI

Agrégé de l'Enseignement Supérieur
Docteur en Sciences médicales
Docteur en Médecine
Chef de clinique à l'Université de Liège

pour son travail :

«Insuffisance mitrale ischémique: détection, évaluation et pronostic.»

«Ischemic mitral regurgitation: detection, evaluation and prognosis.»

► Prix scientifique AstraZeneca asthme et BPCO

A l'initiative de la «Foundation AstraZeneca», le Fonds de la Recherche Scientifique - FNRS a décerné le Prix scientifique «Foundation AstraZeneca» Asthme et BPCO 2008, d'un montant de 25.000€, récompensant une étude clinique ou expérimentale, originale, portant sur les progrès dans le domaine de l'asthme et des bronchopneumopathies chroniques obstructives (BPCO).

Ce Prix a été décerné à :

M. Jeroen VANOIRBEEK

Dr. in de Biomedische Wetenschappen
Postdoctoraal onderzoeker FWO aan de K.U.Leuven

pour son travail :

«Een muismodel voor chemisch-geïnduceerde astma.»

«A mouse model of chemical-induced asthma.»

► Prix biennal Iwan Åkerman

Le Fonds de la Recherche Scientifique -FNRS a attribué, en 2008, le «Prix biennal Iwan Åkerman», d'un montant de 25.000€, en vue de stimuler la recherche innovatrice sur les compresseurs, les machines à expansion et les systèmes dérivés tels que systèmes aérodynamiques et thermodynamiques, techniques d'entraînement, force électronique et moteurs à grande vitesse, paliers et joints, nouveaux matériaux et revêtements de hautes performances. Citons encore les systèmes dérivés pour la transformation et la récupération d'énergie ainsi que les systèmes destinés à déterminer la qualité de l'air ou des gaz comprimés.

Ce Prix a été décerné à :

M. Michael DE VOLDER

Burgerlijk Ingenieur Werktuigkundig Elektrotechnisch
Dr. Ingenieurswetenschappen
Postdoctoraal Onderzoeker FWO aan de Katholieke Universiteit Leuven

pour son travail :

«Pneumatic and hydraulic microactuators: a new approach for achieving high force and power densities at microscale.»

► Prix Oswald Vander Veken - tumeurs de l'appareil locomoteur

Le Fonds de la Recherche scientifique -FNRS a décerné, en 2008, un Prix triennal, d'un montant de 25.000€, pour une contribution originale ou approfondie, à la connaissance des tumeurs de l'appareil locomoteur, leurs causes, leur prévention, le diagnostic et/ou leur traitement.

Ce Prix a été attribué à :

M. Pancras HOGENDOORN

Arts (NL)
Doctor Geneeskunde (NL)
Hoogleraar Universiteit Leiden (NL)

pour son travail :

«Molecular tumour pathology of tumours of the musculoskeletal system esp. cartilaginous tumours.»

➤ Prix scientifique Pfizer

A l'initiative de la S.A. Pfizer, le Fonds de la Recherche Scientifique -FNRS a accordé, en 2008, le «Prix scientifique Pfizer», d'un montant de 25.000€. Ce Prix est destiné à mener à bien un projet innovateur dans le domaine de recherches en physiopathologie ouvrant de nouvelles perspectives thérapeutiques en médecine humaine.

Ce Prix a été décerné à :

M. Jean-Christophe RENAULD

Agrégé de l'Enseignement supérieur
Docteur en Médecine
Chercheur qualifié honoraire du F.R.S.-FNRS

«Member, Ludwig Institute for Cancer Research»

Professeur Part-Time à l'Université Catholique de Louvain.

pour son travail :

«Etude des mécanismes moléculaires responsables de la signalisation cellulaire par les récepteurs de cytokines au cours des processus de transformation tumorale.»

«Analysis of molecular mechanisms responsible for cell signalling by cytokine receptors during tumoral transformation processes.»

➤ Prix Lambertine Lacroix

Le Fonds de la Recherche Scientifique -FNRS a attribué, en 2008, les «Prix Lambertine Lacroix», d'un montant de 15.000€ chacun, en vue de récompenser deux chercheurs cliniciens, l'un pour son travail de recherches en oncologie, et l'autre pour son travail de recherches sur les affections cardio-vasculaires.

Dans le domaine de la cancérologie, ce Prix a été décerné à :

1) l'équipe composée de :

M. Frédéric LECOUVET

Docteur en Médecine

Licencié Spécial en Radiologie

Docteur en Sciences biomédicales

Chef de clinique associé à l'Université Catholique de Louvain et

M. Bertrand TOMBAL

Docteur en Médecine

Docteur en Sciences Biomédicales

Chef de clinique adjoint

Chargé de cours clinique à l'Université Catholique de Louvain

pour leur travail :

«Apport de l'imagerie par résonance magnétique (IRM) de la moelle osseuse pour la détection des métastases osseuses du cancer prostatique et pour l'évaluation de leur réponse thérapeutique.»

«Role of magnetic resonance imaging (MRI) of the bone marrow for the detection of bone metastases of prostate cancer and evaluation of their response to therapy.»

et ex-aequo à :

2) M. Frédéric BARON

Docteur en Médecine

Docteur en Sciences biomédicales

Agrégé de l'Enseignement Supérieur

Chercheur qualifié du F.R.S.-FNRS à l'Université de Liège

pour son travail :

«Allogreffe de cellules souches hématopoïétiques après un conditionnement non-myéloblateur: remplacer les fortes doses de chimio/radio thérapie par l'effet de la greffe contre la tumeur.»

«Allogeneic hematopoietic cell transplantation following non-myeloablative conditioning: replacing high-dose cytotoxic therapy with graft-versus-tumor effects.»

Dans le domaine des affections cardiovasculaires, ce Prix a été décerné à :

M. Patrizio LANCELLOTTI

Agrégé de l'Enseignement Supérieur

Docteur en Sciences médicales

Docteur en Médecine

Chef de clinique à l'Université de Liège

pour son travail :

«Insuffisance mitrale ischémique: détection, évaluation et pronostic.»

«Ischemic mitral regurgitation: detection, evaluation and prognosis.»

➤ Prix scientifique Alcatel-Lucent Bell

Le Fonds de la Recherche Scientifique -FNRS a attribué, en 2008, le «Prix scientifique Alcatel-Lucent Bell», d'un montant de 8.000€, pour récompenser une thèse de doctorat portant sur une étude originale concernant de nouveaux concepts et/ou applications dans le domaine des techniques de l'information et de la communication.

Ce Prix a été décerné à :

M. Joris VAN CAMPENHOUT

Burgerlijk Ingenieur Natuurkundig - U. Gent

Dr. Toegepaste Wetenschappen - U. Gent

Dr. Ingenieurswetenschappen: Elektrotechniek - U. Gent

Postdoctoraal onderzoeker IBM Watson Research Center, New York - U.S.A."

pour son travail :

«Dunne-film microlasers voor de integratie van elektronische en fotonische geïntegreerde circuits.»

«Thin-film microlasers for the integration of electronic and photonic integrated circuits.»

effectué sous la direction des Professeurs Dries VAN THOURHOUT et Roel BAETS (UGent)

➤ Prix scientifique McKinsey & Company

A l'initiative de McKinsey & Company, le Fonds de la Recherche Scientifique -FNRS a décerné, en 2008, le «Prix scientifique McKinsey & Company», d'un montant de 5.000€, à un doctorant qui prouve la pertinence sociale ou économique de sa thèse ou l'applicabilité concrète de celle-ci. Le doctorat doit être réalisé dans le domaine des sciences, des sciences appliquées, des sciences sociales ou des sciences biomédicales.

Ce Prix a été attribué à 2 lauréats ex-aequo :

M. Jean-Michel LAFLEUR

Licencié en Sciences politiques - U.Lg

D.E.A. en Etudes administratives européennes

nes - Collège d'Europe à Bruges
Aspirant du F.R.S.-FNRS à l'Université de Liège

pour son travail :

«Le transnationalisme politique et l'Etat.»
«Political transnationalism and the State.»
effectué sous la direction de M. Marco MARTINIELLO, Directeur de recherches du F.R.S.-FNRS (U.Lg)

et :

Melle Hélène SOYEUR

Bio-ingénieur en Elevage

D.E.A. en Sciences agronomiques et Ingénierie biologique

Assistant à la Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux.

pour son travail :

«Etude de la variabilité génétique du profil en acides gras du lait et de la matière grasse en utilisant la spectrométrie au moyen-infrarouge.»

«Study of genetic variability of fatty acid profile in bovine milk and fat using mid-infrared spectrometry.»

effectué sous la direction de M. Nicolas GENGLER, Chercheur qualifié du F.R.S.-FNRS (F.U.S.A.Gx)

➤ **Prix annuel IBM Belgium d'informatique/F.R.S.-FNRS**

Le Fonds de la Recherche Scientifique -FNRS a attribué, en 2008, le «Prix annuel IBM Belgium d'Informatique/F.R.S.-FNRS», d'un montant de 3.000€, en vue de récompenser la meilleure thèse de doctorat apportant une contribution originale aux Sciences de l'Informatique ou à ses applications.

Ce Prix a été décerné à 2 lauréats ex-aequo :

M. Gilles GEERAERTS

Maître en Informatique

D.E.A. en Informatique

Docteur en Sciences à l'Université Libre de Bruxelles

pour son travail :

«Propriété de couverture et d'expressivité des systèmes bien structurés.»

«Coverability and expressiveness properties of well-structured transition systems.»

effectué sous la direction du Professeur Jean-François RASKIN (U.L.B.)

et

M. Axel LEGAY

Licencié en Informatique

D.E.A. en Informatique

Docteur en Sciences à l'Université de Liège

pour son travail :

«Techniques génériques pour la vérification de systèmes à espaces d'état infinis»

«Generic techniques for the verification of infinite-state systems»

effectué sous la direction du Professeur Pierre WOLPER (U.Lg)

➤ **Umicore Scientific Award**

A l'initiative de Umicore, le Fonds de la Recherche Scientifique -FNRS a accordé en 2008, un «Umicore Scientific Award» de 10.000€, récompensant une Thèse de Doctorat obtenue entre le 1er octobre 2006 et le 30 septembre 2008 dans une Université de l'Espace Economique Européen ou de la Suisse pour une contribution originale dans l'un des domaines suivants :

- Technologie et applications de particules fines
- Technologie durable pour matériaux contenant des métaux
- Sujets concernant l'énergie durable
- Catalyse
- Questions économiques et politiques concernant les matériaux contenant des métaux.

Ce Prix a été décerné à :

M. Nicolas MARION

Ph.D. in Chemistry (Spain),

Postdoctoral Associate, Massachusetts Institute of Technology (MIT), Cambridge, United States of America

pour son travail :

«N-heterocyclic carbenes as supporting

ligands in homogeneous catalysis.»

effectué sous la direction du Professeur Steven P. NOLAN (U.C.L.).

➤ **Prix Umicore « Mémoire de Master »**

A l'initiative de Umicore, le Fonds de la Recherche Scientifique -FNRS a accordé en 2008, un Prix Umicore «Mémoire de Master» de 2.500€, récompensant un Mémoire de Master présenté au cours de l'année académique 2007-2008 dans les domaines suivants :

- Technologie et applications de particules fines
- Technologie durable pour matériaux contenant des métaux
- Sujets concernant l'énergie durable
- Catalyse
- Questions économiques et politiques concernant les matériaux contenant des métaux.

Ce Prix a été décerné à :

M. Marc J. JACQUEMIN

Bio-ingénieur à l'Université Catholique de Louvain

pour son travail :

«Activation catalytique du CO₂ pour produire du méthane à basse température en présence d'hydrogène.»

«Production of methane by catalytic activation of CO₂ at low temperature in presence of hydrogen.»

effectué sous la direction du Professeur Patricio RUIZ BARRIENTOS (U.C.L.).

1

2

3

4

5

A

1

A

2

A

3

annexe 2

les moyens administratifs et financiers

1

2

3

4

5

A
1

A
2

A
3

1 la gouvernance du F.R.S.-FNRS

- 1.1 Conseil d'administration pour l'année académique 2008-2009**
 - 1.1.1 Fonds de la Recherche Scientifique -FNRS
 - 1.1.2 Institut Interuniversitaire des Sciences Nucleaires
 - 1.1.3 Fonds pour la Formation à la Recherche dans l'Industrie et dans l'Agriculture
 - 1.1.4 Fonds Fédéral de la Recherche Scientifique
 - 1.1.5 Institut Interuniversitaire des Sciences Nucléaires (Subvention fédérale)
- 1.2 Bureau du Conseil d'administration pour l'année académique 2008-2009**
 - 1.2.1 Fonds de la Recherche Scientifique -FNRS
 - 1.2.2 Fonds Fédéral de la Recherche Scientifique FFRS
- 1.3 Comité de gestion pour l'année académique 2008-2009**
 - 1.3.1 Fonds de la Recherche Scientifique Médicale
 - 1.3.2 Fonds de la Recherche Fondamentale Collective
 - 1.3.3 Fonds de la Recherche Scientifique Médicale (Subvention fédérale)

1.1 Conseil d'administration pour l'année académique 2008-2009

1.1.1 Fonds de la Recherche Scientifique -FNRS

Président	
Rentier Bernard,	Recteur de l'Université de Liège
Vice-Président	
Coulie Bernard,	Recteur de l'Université Catholique de Louvain
Membres	
Conti Calogero,	Recteur de la Faculté Polytechnique de Mons
Corhay Albert,	Vice-recteur de l'Université de Liège
Delcor Frédéric	Secrétaire général du Ministère de la Communauté Française
Draguet Michel,	Directeur général des Musées Royaux des Beaux-arts de Belgique
Frühling János,	Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Médecine de Belgique
Hasquin Hervé,	Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique
Istasse Jean-François,	Président du Parlement de la Communauté française
Kaufmann Chantal,	Directrice générale de l'enseignement non obligatoire et de la Recherche Scientifique au Ministère de la Communauté française
Keunings Roland,	Prorecteur de l'Université Catholique de Louvain
Lambert Jean-Paul,	Recteur des Facultés Universitaires Saint Louis à Bruxelles
Levaux Paul,	Secrétaire général honoraire du Fond de la Recherche Scientifique-FNRS
Lux Bernard,	Recteur de l'Université de Mons-Hainaut
Quaden Guy,	Gouverneur de la Banque Nationale de Belgique
Scheuer Michel,	Recteur des Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur
Stephenne Jean,	Président et Directeur général de GlaxoSmithKline
Tollet Robert,	Président du Conseil central de l'Economie
Vanherweghem Jean-Louis,	Président du Conseil d'administration de l'Université Libre de Bruxelles
Vincke Philippe,	Recteur de l'Université Libre de Bruxelles
Observateur	
Vindevogel Harry,	Commandant- Recteur de l'Ecole Royale Militaire
Délégués	
Bucella Fabrizio,	Délégué du gouvernement exerçant la fonction de Commissaire du Gouvernement sur proposition du ministre ayant la recherche scientifique dans ses attributions.
Ledoux Laurent,	Délégué du gouvernement, sur proposition du ministre ayant le budget dans ses attributions
Halloin Véronique,	Secrétaire générale du Fonds de la Recherche Scientifique -FNRS.

1.1.2 Institut Interuniversitaire des Sciences Nucléaires

Président

Rentier Bernard, Recteur de l'Université de Liège

Vice-Président

Coulie Bernard, Recteur de l'Université Catholique de Louvain

Membres

Favart Denis, Professeur ordinaire à l'Université Catholique de Louvain

Kaufmann Chantal, Directrice générale de l'enseignement non obligatoire et de la Recherche Scientifique au Ministère de la Communauté française

Lux Bernard, Recteur de l'Université de Mons-Hainaut

Verjus Lambert, Président du Comité de direction du Service public fédéral économie, PME, classes moyennes et énergies

Vincke Philippe, Recteur de l'Université Libre de Bruxelles

Observateur

Vindevogel Harry, Commandant- Recteur de l'Ecole Royale Militaire

Bucella Fabrizio, Délégué du gouvernement exerçant la fonction de Commissaire du Gouvernement sur proposition du ministre ayant la recherche scientifique dans ses attributions.

Ledoux Laurent, Délégué du gouvernement, sur proposition du ministre ayant le budget dans ses attributions

Halloin Véronique, Secrétaire générale du Fonds de la Recherche Scientifique -FNRS.

1.1.3 Fonds pour la Formation à la Recherche dans l'Industrie et dans l'Agriculture

Président

Coulie Bernard, Recteur de l'Université Catholique de Louvain

Vice-Président

Louis Virginie, Conseiller à l'Union Wallonne des Entreprises

Membres

Champagne Jean-Pierre, Secrétaire général de la Fédération Wallonne de l'Agriculture

Conti Calogero, Recteur de la Faculté Polytechnique de Mons

DufRASne-Bartholomé Isabelle Représentante de la Fédération Wallonne de l'Agriculture

Franzen Christian, Administrateur délégué de l'Union des Entreprises de Bruxelles

Infanti Gianni, Conseiller au Service d'Etudes du CEPAG

Lux Bernard, Recteur de l'Université de Mons-Hainaut

Rentier Bernard, Recteur de l'Université de Liège

Reuter Vincent, Administrateur délégué de l'Union Wallonne des Entreprises

Scheuer Michel, Recteur des Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur

Simar Luc,	Conseiller au Service d'Etudes de la CSC de Belgique
Théwis André,	Recteur de la Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux
Vanhemelen Valérie,	Conseiller à la Centrale Générale des Syndicats Libéraux de Belgique
Vincke Philippe	Recteur de l'Université Libre de Bruxelles
Observateur	
Charlier Michel,	Directeur général a.i. au Ministère de la Région wallonne, Direction générale des Technologies, de la Recherche et de l'Energie.
Délégués	
Bucella Fabrizio,	Délégué du gouvernement exerçant la fonction de Commissaire du Gouvernement sur proposition du ministre ayant la recherche scientifique dans ses attributions.
Ledoux Laurent,	Délégué du gouvernement, sur proposition du ministre ayant le budget dans ses attributions
Halloin Véronique,	Secrétaire générale du Fonds de la Recherche Scientifique -FNRS.

1.1.4 Fonds Fédéral de la Recherche Scientifique

Coprésidents	
Reulier Bernard,	Recteur de l'Université de Liège
Van Camp Benjamin,	Recteur de la «Vrije Universiteit Brussel»
Vice-Présidents	
Coulie Bernard,	Recteur de l'Université Catholique de Louvain
Van Loon Francis,	Recteur de l'«Universiteit Antwerpen»
Membres	
Bergen André,	Président du «Directiecomité» de la «KBC Bank»
Chaffart Ferdinand,	
Conti Calogero,	Recteur de la Faculté Polytechnique de Mons
Corhay Albert,	Vice-recteur de l'Université de Liège
Cornelis Jan,	Vice-recteur de la «Vrije Universiteit Brussel»
De Backer Guy,	Président de la «Koninklijke Academie voor Geneeskunde van België» et Professeur ordinaire à l'«Universiteit Gent»
De Boeck Paulus,	Professeur ordinaire à la «Katholieke Universiteit Leuven»
De Clercq Martine,	Recteur de la «Katholieke Universiteit Brussel»
Delcor Frédéric,	Secrétaire général du ministère de la communauté française
Denys André,	Gouverneur de la «Provincie Oost-Vlaanderen»
De Prycker Martin,	Administrateur délégué du Conseil d'administration «Barco N.V.»
Draguet Michel,	Directeur général des Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique
Frühling János,	Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Médecine de Belgique
Gryseels Guido,	Directeur général du «Koninklijke Museum Midden-Afrika»

Hasquin Hervé,	Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique
Istasse Jean-François,	Président du Parlement de la Communauté française
Kaufmann Chantal,	Directrice générale de l'enseignement non obligatoire et de la Recherche Scientifique au Ministère de la Communauté française
Keunings Roland,	Prorecteur de l'Université Catholique de Louvain
Lambert Jean-Paul,	Recteur des Facultés Universitaires Saint Louis à Bruxelles
Levaux Paul,	Secrétaire général honoraire du Fonds de la Recherche Scientifique -FNRS
Lories Veerle,	Chef de division de la gestion académique du «Département Economie, Wetenschap en Innovatie»
Lux Bernard,	Recteur de l'Université de Mons-Hainaut
Moens Luc Jozef,	Vice-Recteur de l' «Universiteit Gent»
Quaden Guy,	Gouverneur de la Banque Nationale de Belgique
Schamp Niceas,	Secrétaire perpétuel de la «Koninklijke Vlaamse Academie van België voor Wetenschappen en Kunsten»
Scheuer Michel,	Recteur des Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur
Stephane Jean,	Président et Directeur général de GlaxoSmithKline
Stroobants Eric,	Secrétaire général des Services généraux du "Ministerie van Vlaamse Gemeenschap"
Tollet Robert,	Président du Conseil central de l'Economie et Président du Conseil d'administration du Holding Fortis
Van Cauwenberge Paul,	Recteur de l' «Universiteit Gent»
Van Dyck Dirk,	Vice-Recteur de l' «Universiteit Antwerpen»
Vanherweghem Jean-Louis,	Président du Conseil d'administration de l'Université Libre de Bruxelles
Van Kerrebroeck Monica,	Présidente de la Commission «Onderwijs, Vorming en Wetenschapsbeleid» du «Vlaams Parlement»
Velle Karel,	«Algemeen rijksarchivaris, Directeur-generaal - Algemeen Rijksarchief»
Ververne Marc,	Recteur de la «Katholieke Universiteit Leuven»
Vincke Philippe,	Recteur de l'Université Libre de Bruxelles
Observateur	
Vindevogel Harry,	Commandant-Recteur de l'Ecole Royale Militaire
Halloin Véronique,	Secrétaire générale du Fonds de la Recherche Scientifique - FNRS
Monard Elisabeth,	Secrétaire générale du «Fonds voor Wetenschappelijk Onderzoek».

1.1.5 Institut Interuniversitaire des Sciences Nucléaires (Subvention fédérale)

Présidents	
Rentier Bernard,	Recteur de l'Université de Liège
Van Camp Benjamin,	Recteur de la «Vrije Universiteit Brussel»
Vice-Présidents	
Coulie Bernard,	Recteur de l'Université Catholique de Louvain
Van Loon Francis,	Recteur de l'«Universiteit Antwerpen»
Membres	
De Wolf Eddi,	Professeur ordinaire à l'«Universiteit Antwerpen»
Favart Denis,	Professeur ordinaire à l'Université Catholique de Louvain
Kaufmann Chantal,	Directrice générale de l'enseignement non obligatoire et de la Recherche Scientifique au Ministère de la Communauté française
Langouche Guido,	Professeur ordinaire à la «Katholieke Universiteit Leuven»
Lories Veerle,	Chef de division de la gestion académique du «Departement Economie, Wetenschap en Innovatie»
Lux Bernard,	Recteur de l'Université de Mons-Hainaut
Moens Luc Jozef,	Vice-Recteur de l'«Universiteit Gent»
Van Cauwenberge Paul,	Recteur de l'«Universiteit Gent»
Van Loon Francis,	Recteur de l'«Universiteit Antwerpen»
Verjus Lambert,	Président du Comité de direction du Service public fédéral économie, PME, classes moyennes et énergies
Vervenne Marc,	Recteur de la «Katholieke Universiteit Leuven»
Vincke Philippe,	Recteur de l'Université Libre de Bruxelles
Observateur	
Vindevoogel Harry,	Commandant-Recteur de l'Ecole Royale Militaire
Halloin Véronique,	Secrétaire générale du Fonds de la Recherche Scientifique - FNRS
Monard Elisabeth,	Secrétaire générale du «Fonds voor Wetenschappelijk Onderzoek».

1.2 Bureau du Conseil d'administration pour l'année académique 2008-2009

1.2.1 Fonds de la Recherche Scientifique - FNRS

Président	
Rentier Bernard,	Recteur de l'Université de Liège
Vice-Président	
Coulie Bernard,	Recteur de l'Université Catholique de Louvain
Membres	
Hasquin Hervé,	Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique
Lux Bernard,	Recteur de l'Université de Mons-Hainaut
Quaden Guy,	Gouverneur de la Banque Nationale de Belgique
Scheuer Michel,	Recteur des Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur
Vincke Philippe,	Recteur de l'Université Libre de Bruxelles
Halloin Véronique,	Secrétaire générale du Fonds de la Recherche Scientifique - FNRS

1.2.2 Fonds Fédéral de la Recherche Scientifique

Coprésidents	
Rentier Bernard,	Recteur de l'Université de Liège
Van Camp Benjamin,	Recteur de la «Vrije Universiteit Brussel»
Vice-Présidents :	
Coulie Bernard,	Recteur de l'Université Catholique de Louvain
Van Loon Francis,	Recteur de l'«Universiteit Antwerpen»
Membres	
Hasquin Hervé,	Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique
Lories Veerle,	Chef de division de la gestion académique du «Departement Economie, Wetenschap en Innovatie»
Lux Bernard,	Recteur de l'Université de Mons-Hainaut
Quaden Guy,	Gouverneur de la Banque Nationale de Belgique
Schamp Niceas,	Secrétaire perpétuel de la «Koninklijke Vlaamse Academie van België voor Wetenschappen en Kunsten»
Scheuer Michel,	Recteur des Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur
Stroobants Eric,	Secrétaire général des Services généraux du «Ministerie van Vlaamse Gemeenschap»
Van Cauwenberge Paul,	Recteur de l'«Universiteit Gent»
Vervenne Marc,	Recteur de la «Katholieke Universiteit Leuven»
Vincke Philippe,	Recteur de l'Université Libre de Bruxelles
Halloin Véronique,	Secrétaire générale du Fonds de la Recherche Scientifique - FNRS
Monard Elisabeth,	Secrétaire générale du «Fonds voor Wetenschappelijk Onderzoek».

1.3 Comité de gestion pour l'année académique 2008-2009

1.3.1 Fonds de la Recherche Scientifique Médicale

Président	
Rentier Bernard,	Recteur de l'Université de Liège
Vice-Président	
Coulie Bernard,	Recteur de l'Université Catholique de Louvain
Membres	
Burny Arsène,	Professeur honoraire de la Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux
Frühling János,	Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Médecine de Belgique
Vincke Philippe,	Recteur de l'Université Libre de Bruxelles
Délégués	
Bucella Fabrizio,	Délégué du gouvernement exerçant la fonction de Commissaire du Gouvernement sur proposition du ministre ayant la recherche scientifique dans ses attributions.
Ledoux Laurent,	Délégué du gouvernement, sur proposition du ministre ayant le budget dans ses attributions
Halloin Véronique,	Secrétaire générale du Fonds de la Recherche Scientifique - FNRS.

1.3.2 Fonds de la Recherche Fondamentale Collective

Président	
Rentier Bernard,	Recteur de l'Université de Liège
Vice-Président	
Coulie Bernard,	Recteur de l'Université Catholique de Louvain
Membres	
Baguet Fernand,	Professeur émérite de l'Université Catholique de Louvain
Boniver Jacques,	Professeur ordinaire à l'Université de Liège
Kaufmann Chantal,	Directrice générale de l'enseignement non obligatoire et de la Recherche Scientifique au Ministère de la Communauté française
Lux Bernard,	Recteur de l'Université de Mons-Hainaut
Vincke Philippe,	Recteur de l'Université Libre de Bruxelles
Délégués	
Bucella Fabrizio,	Délégué du gouvernement exerçant la fonction de Commissaire du Gouvernement sur proposition du ministre ayant la recherche scientifique dans ses attributions.
Ledoux Laurent,	Délégué du gouvernement, sur proposition du ministre ayant le budget dans ses attributions
Halloin Véronique,	Secrétaire générale du Fonds de la Recherche Scientifique - FNRS.

1.3.3 Fonds de la Recherche Scientifique Médicale (Subvention fédérale)

Président

Cuypers Dirk, Président du «Directiecomité» du «Federale Overheidsdienst Volksgezondheid, Veiligheid Voedselketen en Leefmilieu»

Vice-Présidents

Rentier Bernard, Recteur de l'Université de Liège

Van Camp Benjamin, Recteur de la «Vrije Universiteit Brussel»

Membres

Burny Arsène, Professeur honoraire de la Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux et de l'Université Libre de Bruxelles

Coulie Bernard, Recteur de l'Université Catholique de Louvain

De Backer Guy, Président de la «Koninklijke Academie voor Geneeskunde van België» et Professeur ordinaire à l'«Universiteit Gent»

De Vriese An, Professeur invité à l'«Universiteit Gent»

Frühling János, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Médecine de Belgique

Van Cauwenberge Paul, Recteur de l'«Universiteit Gent»

Van Loon Francis, Recteur de l'«Universiteit Antwerpen»

Vervenne Marc, Recteur de la «Katholieke Universiteit Leuven»

Vincke Philippe, Recteur de l'Université Libre de Bruxelles

Halloin Véronique, Secrétaire générale du Fonds de la Recherche Scientifique - FNRS

Monard Elisabeth, Secrétaire générale du «Fonds voor Wetenschappelijk Onderzoek».

1

2

3

4

5

A
1

A
2

A
3

2 les comptes

2.1 le F.R.S.-FNRS et les Fonds associés

2.1.1 le compte consolidé

2.1.2 les comptes individuels

F.R.S.-FNRS : patrimoine consolidé

F.R.S.-FNRS : subvention

Fonds Télévie

Institut Interuniversitaire des Sciences Nucléaires-IISN

Fonds de la Recherche Scientifique Médicale-FRSM

Fonds de la Recherche Fondamentale Collective-FRFC

Fonds pour la Formation à la Recherche dans l'Industrie et dans l'Agriculture-FRIA

2.2 les Fonds Fédéraux

Institut Interuniversitaire des Sciences Nucléaires-IISN (Fonds fédéral)

Fonds de la Recherche Scientifique Médicale-FRSM (Fonds fédéral)

Patrimoine F.F.R.S.-F.F.W.O. consolidé

2.1 le F.R.S.-FNRS et les Fonds associés

2.1.1 le compte consolidé

F.R.S.-FNRS consolidé

Bilan après répartition

ACTIF	2008	2007
ACTIFS IMMOBILISES	1 079 601,19	1 039 014,54
III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 079 028,30	1 038 441,65
A.1. Terrains et constructions	599 592,49	655 368,53
B.1. Installations, machines et outillage	472 707,81	362 890,12
C.1. Mobilier et matériel roulant	6 728,00	20 183,00
IV. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	572,89	572,89
- Cautionnements en numéraires	572,89	572,89
ACTIFS CIRCULANTS	139 968 076,89	131 392 158,15
VII. CRÉANCES A UN AN AU PLUS	14 327 785,41	14 812 244,88
A. CRÉANCES COMMERCIALES	8 858 246,53	10 865 560,02
- Subvention à recevoir	8 858 246,53	10 865 560,02
B. AUTRES CRÉANCES	5 469 538,88	3 946 684,86
- O.N.S.S. & assimilés	8 955,68	147 200,95
- F.N.R.S. et Fonds associés	4 718 847,66	2 618 672,13
- Fondations, Institutions de recherche	218 434,27	323 974,92
- Personnel F.N.R.S.	115 619,67	128 232,53
- Fournisseurs	3 474,66	4 750,75
- Versements provisionnels	205 919,42	188 268,96
- Autres créances diverses	198 287,52	535 584,62
VIII. PLACEMENTS DE TRESORERIE	84 406 971,31	74 308 293,68
- A.P./Valeur d'acquisition	74 446 151,91	64 680 102,97
- Dépôts à terme	9 960 819,40	9 628 190,71
IX. VALEURS DISPONIBLES	40 777 732,66	41 667 290,99
- Etablissements de crédit	40 700 171,56	41 218 410,75
- Caisse	30 725,76	38 431,70
- Poste	46 835,34	410 448,54
X. COMPTE DE REGULARISATION	455 587,51	604 328,60
- Charges à reporter	296 983,15	336 053,57
- Produits acquis	154 798,59	267 475,03
- Autres	3 805,77	800,00
TOTAL DE L'ACTIF	141 047 678,08	132 431 172,69

PASSIF	2008	2007
FONDS SOCIAL	18 073 599,76	22 087 446,73
I. FONDS ASSOCIATIFS	18 919 777,85	18 919 777,85
A. PATRIMOINE DE DÉPART	18 919 777,85	18 919 777,85
V. BENEFICE/PERTE REPORTE(E)	(846 178,09)	3 167 668,88
PROVISIONS	40 157 338,06	35 495 859,99
VII. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	40 157 338,06	35 495 859,99
DETTES	82 816 740,26	74 847 865,97
IX. DETTES A UN AN AU PLUS	76 859 781,76	68 966 219,44
C. DETTES COMMERCIALES	71 705 485,06	65 871 327,25
1. - Subsidés non réglés	71 010 753,81	65 141 093,93
- Fournisseurs	658 479,64	730 233,32
- Factures à recevoir	36 251,61	0,00
E. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES	4 806 533,06	2 367 776,34
1. Impôts	74 095,28	61 946,55
2. Rémunérations et charges sociales	4 732 437,78	2 305 829,79
F. DETTES DIVERSES	347 763,64	727 115,85
3. - Autres dettes diverses	347 763,64	727 115,85
- F.R.S.-F.N.R.S. et Fonds associés	0,00	218 281,32
- Fondations, Institutions de recherche	332 478,33	484 658,16
- Personnel F.R.S.-FNRS	0,00	10 309,63
- Autres dettes diverses	15 285,31	13 866,74
X. COMPTE DE REGULARISATION	5 956 958,50	5 881 646,53
- Charges à imputer	2 601 686,26	2 538 519,87
- Produits à reporter	3 345 302,39	3 343 126,66
- Autres	9 969,85	0,00
TOTAL DU PASSIF	141 047 678,08	132 431 172,69

Compte de résultats

	2008	2007
I. PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION		
SUBVENTIONS	131 051 237,61	121 005 397,43
- Subventions communautaires	97 700 238,09	89 730 088,26
- Subventions fédérales	28 990 999,52	27 215 592,86
- Subventions régionales	4 360 000,00	3 984 000,00
- Subventions privées, mécénats	0,00	75 716,31
COTISATIONS, DONNS, LEGS	9 393 003,17	9 697 999,81
- Dons sans droit de reprise	8 008 600,51	8 447 977,08
- Télévie	7 491 232,14	7 950 818,27
- Autres	517 368,37	497 158,81
- Legs sans droit de reprise	1 384 402,66	1 250 022,73
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 758 865,99	1 885 348,93
- Récupération frais de personnel	899 142,76	912 856,42
- Frais refacturés	70 294,21	80 710,47
- Subsidés annulés	1 769 429,02	871 782,04
- Divers	20 000,00	20 000,00
SUBSIDES ACCORDES	(45 115 759,60)	(42 784 036,56)
- Personnel	(13 335 575,03)	(13 289 075,31)
- Equipement	(11 109 242,75)	(7 182 259,95)
- Fonctionnement	(9 771 134,77)	(10 990 576,38)
- Crédits aux chercheurs	(6 474 431,44)	(5 859 639,00)
- Missions, congrès, brefs séjours	(1 900 431,75)	(1 756 857,86)
- Organisations de conférences	(659 241,52)	(538 627,81)
- Groupes de contact, post-graduat	(825 407,75)	(1 351 371,15)
- Collaborations internationales	(855 713,63)	(1 632 332,75)
- Activités développement rech. fond.	(14 771,49)	(146 556,88)
- Autres	(169 809,47)	(36 739,47)
SERVICES ET BIENS DIVERS	(6 040 220,48)	(5 558 108,24)
- Frais de gestion	(5 970 630,32)	(5 478 042,10)
- Frais refacturés	(69 590,16)	(80 066,14)
A.B. Marge brute d'exploitation	92 047 126,69	84 246 601,37

	2008	2007
C. REMUNERATIONS, CHARGES SOC. & PENSIONS	(91 003 881,57)	(79 884 565,70)
- Rémunérations	(66 116 443,75)	(59 799 407,77)
- Employés	(1 941 508,07)	(1 875 935,95)
- Chercheurs	(63 534 140,76)	(57 447 720,23)
- Personnel remboursable	(640 794,92)	(475 751,59)
- Cotisations patronales	(18 023 884,21)	(16 008 557,82)
- Employés	(543 543,29)	(525 335,60)
- Chercheurs	(17 297 367,34)	(15 355 921,96)
- personnel remboursable	(182 973,58)	(127 300,26)
- Primes patronales assurances extra-légales	(4 838 284,70)	(4 082 805,84)
- Employés	(382 916,42)	(244 040,07)
- Chercheurs	(4 379 994,02)	(3 758 996,54)
- Personnel remboursable	(75 374,26)	(79 769,23)
- Autres frais de personnel	(2 016 804,90)	0,00
- Personnel année(s) antérieure(s)	(8 464,01)	6 205,73
D. AMORTISSEMENTS SUR IMMOB.CORP.	(247 713,65)	(188 224,03)
- Dotations amortissements sur I.C.	(247 009,60)	(187 579,70)
- Dotations amortissements sur I.C. refact.	(704,05)	(644,33)
E. REDUCTIONS DE VALEUR	(13 864,65)	0,00
- sur créances à 1 an au plus	(13 864,65)	0,00
- dotations	(13 864,65)	0,00
F. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	(4 661 478,07)	(6 875 729,71)
- Dotations	(12 837 469,81)	(11 225 798,01)
- Utilisations	8 175 991,74	4 350 068,30
G. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	(1 350,62)	(1 319,08)
- Charges fiscales d'exploitation	(1350,62)	(1319,08)
Perte d'exploitation	(3 881 161,87)	(2 703 237,15)

Compte de résultats

	2008	2007
II. PRODUITS FINANCIERS	4 221 802,67	4 268 249,69
- Produits des actifs circulants	2 526 290,52	2 037 864,05
- Plus-values sur réalisations d'actifs circulants	1 695 512,15	2 206 291,06
- Ecart de conversion de devises	0,00	24 094,58
CHARGES FINANCIERES	(4 661 797,24)	(565 350,95)
- Réductions de valeur sur actifs circulants	(4 283 982,48)	(427 343,22)
- Moins-values sur réalisations d'actifs circulants	(359 265,61)	(101 863,20)
- Différence de change	(442,95)	0,00
- Ecart de conversion des devises	(6 419,61)	(1 033,47)
- Charges financières diverses	(11 686,59)	(35 111,06)
Bénéfice/Perte courante	(4 321 156,44)	999 661,59
III. PRODUITS EXCEPTIONNELS	352 197,53	281 334,73
- Autres produits exceptionnels	352 197,53	281 334,73
CHARGES EXCEPTIONNELLES	(44 888,06)	(155 993,79)
- Autres charges exceptionnelles	(44 888,06)	(155 993,79)
Bénéfice/Perte de l'exercice	(4 013 846,97)	1 125 002,53

Certifié conforme, le 26 juin 2009

Dr. Ir. Véronique HALLOIN
Secrétaire générale

Dr. Bernard RENTIER
Président

2.1 le F.R.S.-FNRS et les Fonds associés

2.1.2 les comptes individuels

F.R.S.- FNRS : patrimoine consolidé

Bilan après répartition

ACTIF	2008	2007
ACTIFS IMMOBILISES	606 893,38	676 124,42
III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	606 320,49	675 551,53
A.1. Terrains et constructions	599 592,49	655 368,53
C.1. Mobilier et matériel roulant	6 728,00	20 183,00
IV. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	572,89	572,89
- Cautionnements en numéraires	572,89	572,89
ACTIFS CIRCULANTS	18 591 630,99	22 499 427,06
VII. CREANCES A UN AN AU PLUS	1 513 643,87	1 594 646,44
B. AUTRES CRÉANCES	1 513 643,87	1 594 646,44
- F.R.S.-FNRS et Fonds Associés	1 323 119,19	1 480 479,81
- Fondations, Institutions de recherche	189 794,68	109 648,01
- Fournisseurs	130,00	2 590,97
- Débiteurs divers	600,00	1 927,65
VIII. PLACEMENTS DE TRESORERIE	10 113 552,66	12 300 333,10
- A.P./Valeur d'acquisition	10 041 752,66	12 148 477,10
- Dépôts à terme	71 800,00	151 856,00
IX. VALEURS DISPONIBLES	6 934 865,46	8 545 189,83
- Etablissements de crédit	6 910 035,97	8 530 588,43
- Caisse	24 829,49	14 601,40
X. COMPTE DE REGULARISATION	29 569,00	59 257,69
- Charges à reporter	8 742,96	10 358,79
- Produits acquis	20 826,04	48 898,90
TOTAL DE L'ACTIF	19 198 524,37	23 175 551,48

PASSIF	2008	2007
FONDS SOCIAL	16 551 102,43	20 992 418,07
I. FONDS ASSOCIATIFS	18 919 777,85	18 919 777,85
A. PATRIMOINE DE DÉPART	18 919 777,85	18 919 777,85
V. BENEFICE/PERTE REPORTEE	(2 368 675,42)	2 072 640,22
PROVISIONS	1 227 941,76	1 807 853,37
VII. A. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 227 941,76	1 807 853,37
DETTES	1 419 480,18	375 280,04
IX. DETTES A UN AN AU PLUS	1 415 564,19	364 519,84
C. DETTES COMMERCIALES	258 181,40	75 867,06
1. - Subsidés non réglés	91 500,00	58 757,57
- Fournisseurs	166 681,40	17 109,49
F. DETTES DIVERSES	1 157 382,79	288 652,78
3. - Autres dettes diverses	1 157 382,79	288 652,78
- F.N.R.S. et Fonds associés	1 115 935,45	249 601,16
- Fondations, Institutions de recherche	40 393,51	38 184,62
- Crédoeurs divers	1 053,83	867,00
X. COMPTE DE REGULARISATION	3 915,99	10 760,20
- Charges à imputer	3 915,99	10 760,20
TOTAL DU PASSIF	19 198 524,37	23 175 551,48

1

2

3

4

5

A
1A
2A
3

FR.S.-FNRS : patrimoine consolidé (suite)

Compte de résultats

	2008	2007
I. PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION		
COTISATIONS, DONNS, LEGS	1 901 771,03	1 747 181,54
- Dons sans droit de reprise	517 368,37	497 158,81
- Legs sans droit de reprise	1 384 402,66	1 250 022,73
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION DIVERS	53 757,57	20 000,00
- Subsidés annulés	33 757,57	0,00
- Autres	20 000,00	20 000,00
SUBSIDÉS ACCORDÉS	(2 256 773,86)	(376 703,63)
SERVICES ET BIENS DIVERS	(989 142,91)	(614 524,35)
- Frais de gestion	(989 142,91)	(614 524,35)
A.B. Marge brute d'exploitation	(1 290 388,17)	(775 953,56)
D. AMORTISSEMENTS SUR IMMOB.CORP.	(69 231,04)	(69 231,04)
F. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	579 911,61	(772 768,57)
- Dotations aux provisions pour C.R., prix	(1 134 168,95)	(772 768,57)
- Utilisation provisions pour C.R., prix	1 714 080,56	0,00
G. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	(1 350,62)	(1 319,08)
- Taxes de circulation	(1 350,62)	(1 319,08)
Perte d'exploitation	(781 058,22)	(67 365,13)

	2008	2007
II. PRODUITS FINANCIERS	870 591,21	1 948 111,08
- Produits des actifs circulants	452 034,65	418 623,72
- Plus-values sur réalisations d'actifs circulants	418 556,56	1 505 392,78
- Ecart de conversion des devises	0,00	24 094,58
CHARGES FINANCIÈRES	(4 659 119,31)	(555 163,61)
- Réductions de valeur sur actifs circulants	(4 283 982,48)	(427 343,22)
- Moins-values sur réalisations d'actifs circulants	(358 579,61)	(94 957,20)
- Différence de change	(442,95)	0,00
- Ecart de conversion des devises	(6 419,61)	(1 033,47)
- Charges financières diverses	(9 694,66)	(31 829,72)
Bénéfice/Perte courant(e)	(4 569 586,32)	1 325 582,34
III. PRODUITS EXCEPTIONNELS	128 270,68	146 218,19
- Autres produits exceptionnels divers	128 270,68	146 218,19
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	(1,00)
Bénéfice/Perte de l'exercice	(4 441 315,64)	1 471 799,53

Donations 2008

LES DONATIONS 2008 (EN €)

- Assucopie	172.783,83
- GlaxoSmithKline	100.000,00
- Fortis Banque	12.500,00
- Pfizer	25.000,00
- Jaumotte-Demoulin	5.000,00
- McKinsey	10.000,00
- L'Oréal	30.000,00
- Umicore	12.500,00
- Simon H.	25.000,00
- Lepas Finance SPRL	1.250,00
- M. den Donker	2.500,00
- IBM	3.000,00
- Spadel	26.000,00
- Mme Ghislaine Raveyt-Kesteloot	50.000,00

F.R.S.-FNRS : subvention

Bilan après répartition

ACTIF	2008	2007
ACTIFS IMMOBILISÉS	472 707,81	362 890,12
III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	472 707,81	362 890,12
B.1. Installations, machines et outillage	472 707,81	362 890,12
ACTIFS CIRCULANTS	46 963 175,39	39 787 097,20
VII. CRÉANCES À UN AN AU PLUS	13 132 786,55	11 987 635,77
A. CRÉANCES COMMERCIALES	1 922 160,53	4 029 827,02
- Subvention à recevoir	1 922 160,53	4 029 827,02
B. AUTRES CRÉANCES	11 210 626,02	7 957 808,75
- F.R.S.-FNRS et Fonds associés	7 671 781,87	7 141 376,47
- Impôts et précompte à recevoir (ONSS)	6 327,62	143 141,57
- Fondations, Institutions de recherche	3 236 977,66	469 984,83
- Personnel F.R.S.-FNRS	96 816,99	93 100,89
- Fournisseurs	3 062,61	1 877,73
- Versements provisionnels	190 032,94	103 389,90
- Autres créances diverses	5 626,33	4 937,36
VIII. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE	27 712 583,86	17 270 625,09
- A.P./Valeur d'acquisition	27 712 583,86	17 270 625,09
IX. VALEURS DISPONIBLES	5 786 334,01	10 149 675,09
- Etablissements de crédit	5 772 264,00	10 085 193,55
- Caisse	5 886,27	23 672,80
- Poste	8 183,74	40 808,74
X. COMPTE DE RÉGULARISATION	331 470,97	379 161,25
- Charges à reporter	278 779,14	325 589,78
- Produits acquis	48 886,06	52 771,47
- Compte d'attente	3 805,77	800,00
TOTAL DE L'ACTIF	47 435 883,20	40 149 987,32

PASSIF	2008	2007
FONDS SOCIAL	476 905,61	(179.816,48)
V. BÉNÉFICE/PORTE REPORTÉE	476 905,61	(179 816,48)
PROVISIONS	24 400 000,00	21 544 711,21
VII. A. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	24 400 000,00	21 544 711,21
DETTES	22 558 977,59	18 785 092,59
IX. DETTES À UN AN AU PLUS	22 197 974,80	17 838 021,01
C. DETTES COMMERCIALES	18 167 506,05	15 643 328,00
1. - Subsidés non réglés	17 648 702,69	14 930 744,61
- Fournisseurs	518 803,36	712 583,39
E. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES	1 478 597,71	57 493,99
1. Impôts	73 113,31	
2. Rémunérations et charges sociales	1 405 484,40	
F. DETTES DIVERSES	2 551 871,04	2 137 199,02
3. Autres dettes diverses	2 551 871,04	2 137 199,02
- F.R.S.-F.N.R.S. et Fonds associés	2 162 994,32	1 690 725,48
- Fondations, Institutions de recherche	388 534,82	446 473,54
- Crédoeurs divers	341,90	0,00
X. COMPTE DE RÉGULARISATION	361 002,79	947 071,58
- Charges à imputer	351 032,64	114 743,85
- Produits à reporter	0,30	832 327,73
- Compte d'attente	9 969,85	0,00
TOTAL DU PASSIF	47 435 883,20	40 149 987,32

F.R.S.-FNRS : subvention (suite)

Compte de résultats

	2008	2007
I. PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION		
SUBVENTIONS	47 667 338,09	45 763 588,26
- Subventions communautaires	47 667 338,09	45 763 588,26
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION DIVERS	41 244 051,27	36 986 154,62
- Récupération frais de personnel	39 782 820,52	35 605 273,49
- Frais refacturés	1 077 199,72	969 290,96
- Subsidés annulés	384 031,03	411 590,17
SUBSIDES ACCORDÉS	(7 747 923,23)	(8 460 202,82)
- Personnel	(333 449,04)	0,00
- Crédits aux chercheurs	(3 221 931,44)	(3 274 639,00)
- Missions, congrès, brefs séjours	(1 900 431,75)	(1 756 857,86)
- Organisations de conférences	(613 071,52)	(506 408,76)
- Groupes de contact, Post-doct.	(822 511,47)	(1 348 355,28)
- Collaborations internationales	(841 756,52)	(1 427 385,04)
- Activités développement rech. fond.	(14 771,49)	(146 556,88)
SERVICES ET BIENS DIVERS	(4 460 645,22)	(4 425 198,23)
- Frais de gestion	(3 470 034,08)	(3 521 691,49)
- Frais refacturés	(990 611,14)	(903 506,74)
A.B. Marge brute d'exploitation	76 702 820,91	69 864 341,83
C. RÉMUNÉRATIONS, CHARGES SOCIALES & PENSIONS	(75 607 534,50)	(66 427 017,16)
- Rémunérations, charges sociales et pensions	(54 423 988,28)	(48 940 537,02)
- Employés	(1 851 529,63)	(1 622 298,96)
- Chercheurs	(22 769 215,13)	(20 598 499,19)
- Personnel remboursable	(29 803 243,52)	(26 719 738,87)
- Cotisations patronales	(15 154 921,65)	(13 418 904,53)
- Employés	(519 497,74)	(460 453,92)
- Chercheurs	(6 361 630,99)	(5 677 558,71)
- Personnel remboursable	(8 273 792,92)	(7 280 891,90)

	2008	2007
- Primes patronales assurances extra-légales	(4 827 293,42)	(4 067 575,61)
- Employés	(380 741,42)	(205 981,96)
- Chercheurs	(2 740 767,92)	(2 256 950,93)
- Personnel remboursable	(1 705 784,08)	(1 604 642,72)
- Autres frais de personnel	(1 200 000,00)	0,00
- Personnel année antérieure	(1 331,15)	0,00
D. AMORTISSEMENTS SUR IMMOB. CORP.	(178 482,61)	(118 992,99)
- Dotations amortissements sur I.C.	(91 894,03)	
- Dotations amortissements sur I.C. refacturées	(86 588,58)	
E. REDUCTIONS DE VALEUR	(13 864,65)	0,00
- Sur subvention à recevoir LN jeunes ch.	(13 864,65)	0,00
F. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	(2 855 288,79)	(5 100 000,00)
Perte d'exploitation	(1 952 349,64)	(1 781 668,32)
II. PRODUITS FINANCIERS	1 080 448,53	492 350,91
- Produits des actifs circulants	533 317,59	349 589,70
- Plus-values sur réalisations d'actifs circulants	547 130,94	142 761,21
CHARGES FINANCIÈRES	(855,99)	(1 067,36)
- Charges financières diverses	(855,99)	(1 067,36)
Bénéfice/Perte courant(e)	(872 757,10)	(1 290 384,77)
III. PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 545 053,04	903 848,03
- Reprises de prov. pour risques et ch. exceptionnelle	0,00	300 000,00
- Autres produits exceptionnels	1 545 053,04	603 848,03
CHARGES EXCEPTIONNELLES	(15 573,85)	(155 992,79)
- Autres charges exceptionnelles	(15 573,85)	(155 992,79)
Bénéfice/Perte de l'exercice	656 722,09	(542 529,53)

Fonds Télévie

Bilan après répartition

ACTIF	2008	2007
ACTIFS CIRCULANTS	15 626 658,47	16 768 594,43
VII. CRÉANCES À UN AN AU PLUS	15 512 991,99	15 764 868,54
B. AUTRES CRÉANCES	15 512 991,99	15 764 868,54
- Opération Télévie	15 512 508,54	15 692 668,54
- Versements provisionnels	483,45	72 200,00
IX. VALEURS DISPONIBLES	113 666,48	1 003 725,89
TOTAL DE L'ACTIF	15 626 658,47	16 768 594,43

Compte de résultats

	2008	2007
I. PRODUITS D'EXPLOITATION	8 542 851,65	7 795 824,41
SUBVENTIONS	8 117 840,00	7 712 253,00
- Subventions privées, mécénat	8 117 840,00	7 712 253,00
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION DIVERS	425 011,65	83 571,41
II. CHARGES D'EXPLOITATION	(8 994 306,81)	(8 050 897,00)
SUBSIDES ACCORDÉS	(8 854 306,81)	(8 050 897,00)
- Personnel	(6 737 265,46)	(6 598 051,99)
- Equipement	(429 700,00)	(110 900,00)
- Fonctionnement	(1 687 341,35)	(1 341 945,01)
RÉMUNERATIONS CHARGES SOC. ET PENS.	(140 000,00)	0,00
Autres frais de personnel	(140 000,00)	0,00
Perte d'exploitation	(451 455,16)	(255 072,59)
VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES	(5 192,56)	0,00
Perte de l'exercice	(456 647,72)	(255 072,59)

PASSIF	2008	2007
FONDS SOCIAL	303 513,02	760 160,74
V. BÉNÉFICE/PERTE REPORTÉE	303 513,02	760 160,74
DETTES	15 323 145,45	16 008 433,69
IX. DETTES À UN AN AU PLUS	15 323 145,45	16 008 433,69
C. DETTES COMMERCIALES	15 036 895,11	14 267 673,20
1. - Subsidés non réglés		
- Universités	1 195 473,42	1 621 445,92
- Subsidés en personnel	9 678 921,74	9 113 313,72
- Subsidés en équipement	448 080,66	125 824,21
- Subsidés en fonctionnement	3 714 419,29	3 407 089,35
E. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES	140 000,00	0,00
- Pécules de vacances	140 000,00	0,00
F. DETTES DIVERSES	146 250,34	1 740 760,49
- F.R.S.-FNRS Patrimoine	1 051,93	175,81
- F.R.S.-FNRS Subvention	67 395,65	1 496 481,75
- F.R.I.A.	77 802,76	244 102,93
TOTAL DU PASSIF	15 626 658,47	16 768 594,43

Institut Interuniversitaire des Sciences Nucléaires-IISN

Bilan après répartition

ACTIF	2008	2007
ACTIFS CIRCULANTS	11 394 950,74	9 301 545,88
VII. CRÉANCES À UN AN AU PLUS	3 271 857,93	1 812 321,79
A. CRÉANCES COMMERCIALES	252 100,00	471 000,00
- Subvention à recevoir	252 100,00	471 000,00
- Fournisseurs	0,00	0,00
B. AUTRES CRÉANCES	3 019 757,93	1 341 321,79
- F.R.S.-FNRS Subvention	0,00	268 439,94
- I.I.S.N. Fédéral	3 010 368,86	1 063 576,77
- Universités	9 389,07	9 305,08
VIII. PLACEMENTS DE TRESORERIE	4 461 432,29	3 775 874,99
IX. VALEURS DISPONIBLES	3 640 515,08	3 702 042,83
- Etablissements de crédit	3 640 515,08	3 702 042,83
X. COMPTE DE RÉGULARISATION	21 145,44	11 306,27
- Produits acquis	21 145,44	11 306,27
TOTAL DE L'ACTIF	11 394 950,74	9 301 545,88

PASSIF	2008	2007
FONDS SOCIAL	(248.831,23)	29 042,83
V. BÉNÉFICE/PERTE REPORTÉE	(248 831,23)	29 042,83
PROVISIONS	2 042 100,00	2 069 800,00
VII. A. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 042 100,00	2 069 800,00
DETTES	9 601 681,97	7 202 703,05
IX. DETTES À UN AN AU PLUS	9 585 772,24	7 150 036,54
C. DETTES COMMERCIALES	8 968 380,44	7 149 991,56
1. Subsidés non réglés	8 968 380,44	7 149 991,56
- Universités	2 749 208,62	2 857 957,91
- Subsidés en équipement	3 428 926,17	1 950 859,70
- Subsidés en fonctionnement	2 787 359,59	2 338 993,18
- Collaborations internationales	2 886,06	1 905,83
- Fournisseurs	0,00	274,94
E. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES	210 132,21	44,98
1. Impôts	327,31	0,00
2. Rémunérations et charges sociales	0,00	44,98
Pécules de vacances	209 804,90	0,00
F. DETTES DIVERSES	407 259,59	0,00
1. F.R.S.-FNRS Subvention	407 259,59	0,00
X. COMPTE DE RÉGULARISATION	15 909,73	52 666,51
- Charges à imputer	15 909,73	52 666,51
TOTAL DU PASSIF	11 394 950,74	9 301 545,88

Compte de résultats

	2008	2007
I. PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION		
SUBVENTIONS	10 177 000,00	9 249 000,00
- Subventions communautaires	10 177 000,00	9 249 000,00
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION DIVERS	66 123,55	11 504,84
- Subsidés annulés	66 123,55	11 504,84
SUBSIDÉS ACCORDÉS	(10 373 731,83)	(9 228 155,19)
- Personnel	(6 571 174,72)	(6 105 779,34)
- Equipement	(2 425 700,00)	(1 528 000,00)
- Fonctionnement	(1 362 900,00)	(1 582 639,34)
- Collaborations internationales	(13 957,11)	(11 736,51)
SERVICES ET BIENS DIVERS	(203 313,87)	(184 681,94)
- Frais de gestion	(203 313,87)	(184 681,94)
A.B. Marge brute d'exploitation	(333 922,15)	(152 332,29)
C. RÉMUNÉRATIONS, CHARGES SOCIALES & PENSIONS	(209 804,90)	0,00
- Autres frais de personnel	(209 804,90)	0,00
F. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	27 700,00	(4 935,61)
Perte d'exploitation	(516 027,05)	(157 267,90)
II. PRODUITS FINANCIERS	223 867,80	172 069,44
CHARGES FINANCIÈRES	(226,13)	(298,06)
Bénéfice/Perte courant(e)	(292 385,38)	14 503,48
III. PRODUITS EXCEPTIONNELS	14 511,32	16 613,92
Bénéfice/Perte de l'exercice	(277 874,06)	31 117,40

1

2

3

4

5

A
1

A
2

A
3

Fonds de la Recherche Scientifique Médicale-FRSM

Bilan après répartition

ACTIF	2008	2007
ACTIFS CIRCULANTS	14 461 217,66	12 281 873,02
VII. CRÉANCES A UN AN AU PLUS	2 250 612,12	1 820 043,96
A. CRÉANCES COMMERCIALES	265 325,00	457 700,00
- Subvention à recevoir	265 325,00	457 700,00
B. AUTRES CRÉANCES	1 985 287,12	1 362 343,96
- F.N.R.S. Subvention	0,00	140 293,19
- Succession Marseille	27 400,00	27 400,00
- F.R.S.M. Fédéral	1 942 484,09	1 181 971,71
- Versements provisionnels	15 403,03	12 679,06
VIII. PLACEMENTS DE TRESORERIE	11 412 776,70	8 963 066,36
- A.P./Valeur d'acquisition	11 412 76,70	8 963 066,36
IX. VALEURS DISPONIBLES	788 364,66	1 493 114,90
X. COMPTE DE REGULARISATION	9 464,18	5 647,80
TOTAL DE L'ACTIF	14 461 217,66	12 281 873,02

PASSIF	2008	2007
FONDS SOCIAL	281 519,18	3 077,22
V. BENEFICE/PERTE REPORTEE	281 519,18	3 077,22
DETTES	14 179 698,48	12 278 795,80
IX. DETTES A UN AN AU PLUS	13 993 883,01	11 775 748,31
C. DETTES COMMERCIALES	13 381 361,70	11 774 961,69
1. Subsidés non réglés	13 381 361,70	11 774 961,69
- Universités	3 386 635,85	3 417 212,79
- Subsidés en équipement	3 815 810,93	3 015 977,36
- Subsidés en fonctionnement	6 139 304,37	5 298 509,62
- Organisation Réunions scientifiques	39 610,55	43 261,92
E. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES	70 654,66	736,46
1. Précompte professionnel	654,66	736,46
2. Pécules de vacances	70 000,00	0,00
F. DETTES DIVERSES	541 866,65	50,16
- F.N.R.S. Subvention	527 062,43	0,00
- P.I.F.	14 804,22	0,00
- Autres crédlteurs divers	0,00	50,16
X. COMPTE DE REGULARISATION	185 815,47	503 047,49
TOTAL DU PASSIF	14 461 217,66	12 281 873,02

Fonds de la Recherche Scientifique Médicale-FRSM (suite)

Compte de résultats

	2008	2007
I. PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	11 736 238,93	11 078 526,48
SUBVENTIONS	11 654 300,00	10 959 400,00
- Subventions communautaires	10 703 000,00	8 983 000,00
- Subvention L.N. Equipement	923 900,00	1 949 000,00
- Subventions privées, Mécénat	27 400,00	27 400,00
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION DIVERS	81 938,93	119 126,48
- Subsidés annulés	81 938,93	119 126,48
II. CHARGES D'EXPLOITATIONS	(11 979 991,51)	(11 437 613,11)
A. SUBSIDES ACCORDÉS	(11 677 478,19)	(11 219 017,94)
- Personnel	(4 711 611,91)	(3 423 058,49)
- Equipement	(3 056 700,00)	(3 133 700,00)
- Fonctionnement	(3 860 100,00)	(4 627 024,53)
- Organisation réunions scientifiques	(46 170,00)	(32 219,05)
- Groupes de contact	(2 896,28)	(3 015,87)
B. SERVICES ET BIENS DIVERS	(232 513,32)	(218 595,17)
- Frais de gestion	(232 513,32)	(218 595,17)
C. RÉMUNÉRATIONS, CHARGES SOCIALES & PENSIONS	(70 000,00)	0,00
- Autres frais de personnel	(70 000,00)	0,00
Perte/Bénéfice d'exploitation	(243 752,58)	(359 086,63)

	2008	2007
IV. PRODUITS FINANCIERS	493 790,71	321 055,92
PRODUITS DES ACTIFS CIRCULANTS	284 181,04	151 712,56
- Intérêts bancaires	40 721,62	26 958,71
- Plus-value non réalisée	243 459,42	124 753,85
AUTRES PRODUITS FINANCIERS	209 609,67	169 343,36
- Plus-value réalisées	209 609,67	169 343,36
V. CHARGES FINANCIÈRES	(24,68)	(44,83)
AUTRES CHARGES FINANCIÈRES	(24,68)	(44,83)
- Frais bancaires	(24,68)	(44,83)
Bénéfice/Perte courante	250 013,45	(38 075,54)
VII. PRODUITS EXCEPTIONNELS	52 550,16	50 600,00
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	52 550,16	50 600,00
- Interventions extérieures pour mandats	52 500,00	50 600,00
- Autres produits exceptionnels divers	50,16	0,00
VIII. CHARGES EXCEPTIONNELLES	(24 121,65)	0,00
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	(24 121,65)	0,00
- Dépenses personnel années antérieures	(24 121,65)	0,00
Bénéfice de l'exercice	278 441,96	12 524,46

Fonds de la Recherche Fondamentale Collective-FRFC

Bilan après répartition

ACTIF	2008	2007
ACTIFS CIRCULANTS	18 512 070,45	15 779 568,94
VII. CRÉANCES À UN AN AU PLUS	2 366 836,22	2 772 478,42
A. CRÉANCES COMMERCIALES	1 343 700,00	677 750,00
- Subvention à recevoir	1 343 700,00	677 750,00
B. AUTRES CRÉANCES	1 023 136,22	2 094 728,42
- F.R.S.-FNRS Subvention	1 023 136,22	1 094 728,42
- F.R.I.A.	0,00	1 000 000,00
VIII. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE	8 256 753,45	8 901 864,27
IX. VALEURS DISPONIBLES	7 876 865,31	4 088 280,46
- Etablissements de crédit	7 876 865,31	4 088 280,46
X. COMPTE DE RÉGULARISATION	11 615,47	16 945,79
- Produits acquis	11 615,47	16 945,79
TOTAL DE L'ACTIF	18 512 070,45	15 779 568,94

PASSIF	2008	2007
FONDS SOCIAL	(41,469,90)	(19.420,45)
V. PERTE REPORTÉE	(41 469,90)	(19 420,45)
PROVISIONS	356 000,00	462 600,00
VII. A. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	356 000,00	462 600,00
DETTES	18 197 540,35	15 336 389,39
IX. DETTES À UN AN AU PLUS	14 852 238,26	13 198 489,39
C. DETTES COMMERCIALES	14 515 124,34	13 198 489,39
1. Subsidés non réglés	14 515 124,34	13 198 489,39
- Universités	5 009 137,30	5 027 805,15
- Subsidés en équipement	5 718 517,35	3 912 592,26
- Subsidés en fonctionnement	3 787 469,69	4 257 826,98
- Fournisseurs	0,00	265,00
E. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES	300 000,00	0,00
2. Pécules de vacances	300 000,00	0,00
F. DETTES DIVERSES	37 113,92	0,00
3. Autres dettes diverses	37 113,92	0,00
- P.I.F.	37 113,92	0,00
X. COMPTE DE RÉGULARISATION	3 345 302,09	2 137 900,00
Charges à imputer	0,00	92 400,00
Subvention reçues d'avance	3 345 302,09	2 045 500,00
TOTAL DU PASSIF	18 512 070,45	15 779 568,94

Fonds de la Recherche Fondamentale Collective-FRFC (suite)

Compte de résultats

	2008	2007
I. PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION		
SUBVENTIONS	17 961 000,00	14 433 500,00
- Subventions communautaires	13 870 000,00	12 106 000,00
- Subventions Equipement	3 249 500,00	1 405 800,00
- Subventions Sciences Humaines	841 500,00	797 700,00
- Subventions R.W.	0,00	124 000,00
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION DIVERS	118 099,60	73 721,92
- Subsidés annulés	118 099,60	73 721,92
SUBSIDES ACCORDES	(17 958 795,29)	(14 867 439,49)
- Personnel	(10 552 139,87)	(9 631 623,06)
- Equipement	(4 941 255,42)	(2 111 800,00)
- Fonctionnement	(2 465 400,00)	(3 124 016,43)
SERVICES ET BIENS DIVERS	(359 144,26)	(288 585,58)
- Frais de gestion	(359 144,26)	(288 585,58)
A.B. Marge brute d'exploitation	(238 839,95)	(648 803,15)
C. REMUNERATIONS, CHARGES SOCIALES & PENSIONS	(300 000,00)	0,00
- Autres frais de personnel	(300 000,00)	0,00
F. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	106 600,00	651 200,00
Bénéfice/Perte d'exploitation	(432 239,95)	2 396,85
II. PRODUITS FINANCIERS	410 266,24	293 777,42
CHARGES FINANCIERES	(75,74)	(84,42)
Frais bancaires	(75,74)	(84,42)
Bénéfice/Perte courante	(22 049,45)	296 089,85
Bénéfice/Perte de l'exercice	(22 049,45)	296 089,85

1

2

3

4

5

A
1

A
2

A
3

Fonds pour la Formation à la Recherche dans l'Industrie et dans l'Agriculture-FRIA

Bilan après répartition

ACTIF	2008	2007
ACTIFS CIRCULANTS	5 743 381,43	7 382 883,82
VII. CRÉANCES À UN AN AU PLUS	2 288 201,28	2 679 493,95
A. CRÉANCES COMMERCIALES	2 180 000,00	2 396 200,00
- Subvention à recevoir	2 180 000,00	2 396 200,00
B. AUTRES CRÉANCES	108 201,28	283 293,95
- Impôts et précompte à récupérer	2 628,06	4 059,38
- Fonds Télévie	77 802,76	244 102,93
- Divers	27 770,46	35 131,64
IX. VALEURS DISPONIBLES	3 437 537,68	4 679 971,84
- Etablissements de crédit	3 437 537,68	4 679 971,84
X. COMPTE DE RÉGULARISATION	17 642,47	23 418,03
- Charges à reporter	9 461,05	105,00
- Produits acquis	8 181,42	23 313,03
TOTAL DE L'ACTIF	5 743 381,43	7 382 883,82

PASSIF	2008	2007
FONDS SOCIAL	24 496,57	10 352,87
V. BÉNÉFICE/PERTE REPORTÉE	24 496,57	10 352,87
PROVISIONS		
VII. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	5 016 056,90	4 991 601,58
DETTES	702 827,96	2 380 929,37
IX. DETTES À UN AN AU PLUS	421 723,00	1 848 750,43
C. DETTES COMMERCIALES	43 674,89	19 578,00
1. Subsidés non réglés	43 674,89	19 578,00
- Universités	34 428,40	19 577,50
- Fournisseurs	9 246,49	0,50
E. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES	170 438,43	276 575,02
2. Rémunérations et charges sociales	170 438,43	276 575,02
F. DETTES DIVERSES	207 609,68	1 552 597,41
3. Autres dettes diverses	207 609,68	1 552 597,41
- F.R.S.-FNRS Subvention	198 641,90	542 287,78
- F.R.F.C.	0,00	1 000 000,00
- Dettes diverses	8 967,78	10 309,63
X. COMPTE DE RÉGULARISATION	281 104,96	532 178,94
Charges à imputer	281 104,96	528 830,01
- Produits à reporter	0,00	3 348,93
TOTAL DU PASSIF	5 743 381,43	7 382 883,82

Fonds pour la Formation à la Recherche dans l'Industrie et dans l'Agriculture-FRIA (suite)

Compte de résultats

	2008	2007
I. PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION		
SUBVENTIONS	14 628 000,00	13 336 000,00
- Subventions communautaires	10 268 000,00	9 476 000,00
- Subventions régionales	4 360 000,00	3 860 000,00
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION DIVERS	77 802,76	105 928,51
- Récupération frais de personnel	77 802,76	105 928,51
SERVICES ET BIENS DIVERS	(292 512,63)	(266 632,07)
- Frais de gestion	(292 512,63)	(266 632,07)
A.B. Marge brute d'exploitation	14 413 290,13	13 175 296,44
C. RÉMUNÉRATIONS, CHARGES SOCIALES & PENSIONS	(14 579 542,17)	(13 457 548,54)
F. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	(24 455,32)	120 476,21
Perte d'exploitation	(190 707,36)	(161 775,89)
II. PRODUITS FINANCIERS	134 898,43	76 250,75
CHARGES FINANCIÈRES	(47,37)	(87,93)
Perte courante	(55 856,30)	(85 613,07)
III. PRODUITS EXCEPTIONNELS	70 000,00	9 529,31
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00
Bénéfice/Perte de l'exercice	14 143,70	(76 083,76)

2.2 les Fonds Fédéraux

1

2

3

4

5

A
1

A
2

A
3

Institut Interuniversitaire des Sciences Nucléaires-IISN (Fonds fédéral)

Bilan après répartition

ACTIF	2008	2007
ACTIFS CIRCULANTS	5 777 758,40	1 892 663,41
VII. CRÉANCES À UN AN AU PLUS	1 035 916,27	824 455,67
A. CRÉANCES COMMERCIALES	0,00	395 212,50
- Subvention à recevoir	0,00	395 212,50
B. AUTRES CRÉANCES	1 035 916,27	429 243,17
- Impôts et précompte à récupérer	65 663,05	42 364,05
- F.R.S.-FNRS Patrimoine	38 119,66	41 925,64
- F.R.S.-FNRS Subvention	589 912,08	113 220,74
- I.I.S.N. Communautaire	0,00	0,00
- I.I.K.W.	0,00	15 657,40
- Universités	100 840,63	0,00
- Personnel	57,21	108 147,29
- Fournisseurs	241 323,64	107 928,05
IX. VALEURS DISPONIBLES	4 639 718,61	1 063 249,30
- Etablissements de crédit	4 639 718,61	1 063 249,30
X. COMPTE DE RÉGULARISATION	102 123,52	4 958,44
- Charges à reporter	102 123,52	4 958,44
TOTAL DE L'ACTIF	5 777 758,40	1 892 663,41

PASSIF	2008	2007
FONDS SOCIAL	244 198,44	28 851,55
I. FONDS ASSOCIATIFS	1 239,47	1 239,47
A. PATRIMOINE DE DÉPART	1 239,47	1 239,47
V. BÉNÉFICE/PERTE REPORTÉE	242 958,97	27 612,08
DETTES	5 533 559,96	1 863 811,86
IX. DETTES À UN AN AU PLUS	5 533 559,96	1 860 673,73
C. DETTES COMMERCIALES	1 474 497,68	771 207,84
1. Subsidés non réglés	1 253 223,03	769 644,42
- Subsidés en équipement	360 801,84	376 380,54
- Subsidés en fonctionnement	532 417,20	387 027,86
- Collaborations internationales	6 236,02	6 236,02
- Universités	353 767,97	0,00
Fournisseurs	221 274,65	1 563,42
E. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES	109 882,72	25 889,12
1. Impôts	86 687,84	23 533,26
2. Rémunérations et charges sociales	0,00	2 355,86
- Pécules de vacances	23 194,88	0,00
F. DETTES DIVERSES	3 949 179,56	1 063 576,77
3. Autres dettes diverses	3 949 179,56	1 063 576,77
- I.I.S.N. Communautaire	3 010 368,86	1 063 576,77
- I.I.K.W.	938 810,70	0,00
X. COMPTE DE RÉGULARISATION	0,00	3 138,13
- Charges à imputer	0,00	3 138,13
TOTAL DU PASSIF	5 777 758,40	1 892 663,41

Institut Interuniversitaire des Sciences Nucleaires-IISN (suite)

(Fonds fédéral)

Compte de résultats

	2008	2007
I. PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION		
SUBVENTIONS	1 575 000,00	1 580 850,00
- Subvention fédérale	1 575 000,00	1 580 850,00
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 094 742,30	2 295 527,30
- Récupération frais de personnel	2 030 378,64	2 182 319,92
- Subsidés annulés	64 363,66	113 207,38
SUBSIDES ACCORDÉS	(1 367 172,41)	(1 550 253,24)
- Personnel	(980 758,09)	(1 141 930,98)
- Equipement	(54 400,00)	(85 000,00)
- Fonctionnement	(309 800,00)	(300 000,00)
- Collaborations internationales	(22 214,32)	(23 322,26)
SERVICES ET BIENS DIVERS	(31 500,00)	(31 617,00)
- Frais de gestion	(31 500,00)	(31 617,00)
A.B. Marge brute d'exploitation	2 271 069,89	2 294 507,06
C. RÉMUNÉRATIONS, CHARGES SOCIALES & PENSIONS	(2 055 629,84)	(2 182 324,82)
- Rémunérations, charges sociales et pensions	(1 435 616,68)	(1 498 365,83)
- Cotisations patronales	(394 170,46)	(401 258,89)
- Primes patronales assurances extra-légales	(200 591,50)	(282 695,20)
- Autres frais de personnel	(25 251,20)	(4,90)
Bénéfice d'exploitation	215 440,05	112 182,24
III. PRODUITS EXCEPTIONNELS	9,94	17,07
CHARGES EXCEPTIONNELLES	(103,10)	0,00
Bénéfice de l'exercice	215 346,89	112 199,31

1

2

3

4

5

A
1

A
2

A
3

Fonds de la Recherche Scientifique Médicale-FRSM (Fonds fédéral)

Bilan après répartition

ACTIF	2008	2007
ACTIFS CIRCULANTS	3 090 908,90	1 740 141,96
VII. CRÉANCES A UN AN AU PLUS	1 721 250,00	1 668 600,00
A. CRÉANCES COMMERCIALES	1 721 250,00	1 668 600,00
- Subvention à recevoir	1 721 250,00	1 668 600,00
IX. VALEURS DISPONIBLES	1 369 658,90	71 541,96
TOTAL DE L'ACTIF	3 090 908,90	1 740 141,96

PASSIF	2008	2007
FONDS SOCIAL	(653 710,30)	(423 144,12)
V. PERTE REPORTEE	(653 710,30)	(423 144,12)
DETTES	3 744 619,20	2 163 286,08
IX. DETTES A UN AN AU PLUS	3 744 619,20	2 136 786,08
C. DETTES COMMERCIALES	1 747 050,42	923 618,85
1. Subsidés non réglés	1 747 050,42	923 618,85
- Universités	577 681,38	0,00
- Subsidés en équipement	172 324,56	138 680,33
- Subsidés en fonctionnement	997 044,48	784 938,52
E. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES	22 000,00	0,00
- Pécules de vacances	22 000,00	0,00
F. DETTES DIVERSES	1 975 568,78	1 213 167,23
- F.N.R.S. Subvention	33 084,69	31 195,52
- F.R.S.M. Communautaire	1 942 484,09	1 181 971,71
X. COMPTE DE REGULARISATION	0,00	26 500,00
TOTAL DU PASSIF	3 090 908,90	1 740 141,96

Fonds de la Recherche Scientifique Médicale-FRSM (suite)

(Fonds fédéral)

Compte de résultats

	2008	2007
I. PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	1 739 168,11	1 671 117,51
A. SUBVENTIONS	1 721 250,00	1 668 600,00
- Subventions fédérales	1 721 250,00	1 668 600,00
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION DIVERS	17 918,11	2 517,51
- Subsidés annulés	17 918,11	2 517,51
II. CHARGES D'EXPLOITATIONS	1 969 709,29	1 741 888,34
A. SUBSIDES ACCORDES	(1 576 476,29)	(1 708 625,34)
- Personnel	(823 976,29)	(750 325,34)
- Equipement	(136 100,00)	(155 600,00)
- Fonctionnement	(616 400,00)	(802 700,00)
B. SERVICES ET BIENS DIVERS	(34 400,00)	(33 263,00)
- Frais de gestion	(34 400,00)	(33 263,00)
C. REMUNERATIONS, CHARGES SOCIALES & PENSIONS	(22 000,00)	0,00
- Autres frais de personnel	(22 000,00)	0,00
E. DOTATIONS AUX REDUCTIONS DE VALEUR	(336 833,00)	0,00
- Subvention à recevoir FRSM	(336 833,00)	0,00
Perte d'exploitation	(230 541,18)	(70 770,83)
V. CHARGES FINANCIERES	(25,00)	(109,00)
C. AUTRES CHARGES FINANCIERES	(25,00)	(109,00)
- Frais bancaires	(25,00)	(109,00)
Perte de l'exercice	(230 566,18)	(70 879,83)

1

2

3

4

5

A
1

A
2

A
3

Patrimoine F.F.R.S.-F.F.W.O. consolidé

Bilan après répartition

ACTIF	2008	2007
ACTIFS IMMOBILISÉS	8 986,18	8 986,18
III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,04	0,04
A.1. TERRAINS ET CONSTRUCTIONS	0,02	0,02
C.1. MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT	0,02	0,02
IV. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	8 986,14	8 986,14
- Cautionnements en numéraires	8 986,14	8 986,14
ACTIFS CIRCULANTS	4 014 655,58	4 193 323,17
V. CRÉANCES À PLUS D'UN AN	2 147,78	2 147,78
B. AUTRES CRÉANCES	2 147,78	2 147,78
VII. CRÉANCES À UN AN AU PLUS	195 460,73	209 450,67
B. AUTRES CRÉANCES	195 460,73	209 450,67
- F.R.S.-FNRS Subvention	54 343,05	43 308,03
- Spa	0,00	26 000,00
- Fournisseurs	975,04	0,00
- Débiteurs divers	140 142,64	140 142,64
VIII. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE	3 641 195,71	3 780 478,08
- A.P./Valeur d'acquisition	3 641 195,71	3 780 478,08
IX. VALEURS DISPONIBLES	162 719,91	190 397,27
- Établissements de crédit	162 389,24	190 066,60
- Postchèques	330,67	330,67
X. COMPTE DE RÉGULARISATION	13 131,45	10 849,37
- Charges à reporter	12 566,68	10 114,28
- Produits acquis	564,77	735,09
TOTAL DE L'ACTIF	4 023 641,76	4 202 309,35

PASSIF	2008	2007
FONDS SOCIAL	3 312 333,19	3 368 073,60
I. FONDS ASSOCIATIFS	3 378 473,01	3 378 473,01
A. PATRIMOINE DE DÉPART	3 378 473,01	3 378 473,01
V. PERTE REPORTÉE	(66 139,82)	(10 399,41)
PROVISIONS	338 424,00	447 926,83
VII. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	338 424,00	447 926,83
DETTES	372 884,57	386 308,92
IX. DETTES À UN AN AU PLUS	347 660,00	377 111,55
C. DETTES COMMERCIALES	14 067,54	12 381,96
1. Fournisseurs	14 067,54	12 381,96
F. DETTES DIVERSES	333 592,46	364 729,59
3. Autres dettes diverses	333 592,46	364 729,59
- F.R.S.-FNRS Patrimoine	319 807,69	323 228,13
- F.W.O.	13 784,77	41 501,46
X. COMPTE DE RÉGULARISATION	25 224,57	9 197,37
Charges à imputer	25 118,96	9 197,37
Produits à reporter	105,61	0,00
TOTAL DU PASSIF	4 023 641,76	4 202 309,35

Compte de résultats

	2008	2007
I. PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION		
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	162 894,56	156 774,63
- Frais refacturés	162 894,56	156 774,63
SUBSIDES ACCORDÉS	(70 633,23)	(138 426,85)
SERVICES ET BIENS DIVERS	(162 894,56)	(139 179,40)
- Frais refacturés	(162 894,56)	(139 179,40)
A.B. Marge brute d'exploitation	(70 633,23)	(120 831,62)
F. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	109 502,83	110 840,87
- Dotations aux provisions pour prix, bourses,	(6 985,73)	(944,50)
- Utilisation provisions pour prix	116 488,56	111 785,37
G. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	(14 102,40)	(17 595,23)
- Charges fiscales	(14 102,40)	0,00
- Charges fiscales refacturées	0,00	(17 595,23)
Bénéfice/Perte d'exploitation	24 767,20	(27 585,98)
II. PRODUITS FINANCIERS	52 614,02	5 771,96
- Produits des actifs circulants	43 614,05	4 046,76
- Plus-values sur réalisations d'actifs circulants	8 999,97	1 725,20
CHARGES FINANCIÈRES	(158 330,75)	(16 199,14)
- Réductions de valeur sur actifs circulants	(158 213,68)	(15 401,31)
- Moins-values sur réalisations d'actifs circulants	0,00	(707,49)
- Charges financières diverses	(117,07)	(90,34)
Perte/Bénéfice courant(e)	(80 949,53)	(38 013,16)
III. PRODUITS EXCEPTIONNELS	25 209,12	27 613,75
Perte/Bénéfice de l'exercice	(55 740,41)	(10 399,41)

1

2

3

4

5

A
1

A
2

A
3

annexe 3

les collaborations

1

2

3

4

5

A
1

A
2

A
3

1 les collaborations avec des laboratoires et instituts-sœurs étrangères

La recherche fondamentale ne connaît pas de frontière et la connaissance doit le plus rapidement possible être mise à la disposition des scientifiques; le F.R.S. - FNRS encourage les collaborations entre chercheurs et les invite à renforcer les contacts avec les laboratoires étrangers. Ces contacts qui conduisent à des programmes de recherche en commun, permettent aux chercheurs d'être complémentaires et d'augmenter leur efficacité.

Si les collaborations scientifiques avec les laboratoires étrangers peuvent être envisagées dans le cadre de brefs séjours, certaines peuvent s'intégrer dans les accords que le F.R.S. - FNRS a conclu avec les Institutions-sœurs reprises ci-après :

INSTITUTIONS-SŒURS

la British Academy - BA	Grande-Bretagne
la Royal Society - RS	Grande-Bretagne
la Hungarian Academy of Sciences - HAS	Hongrie
la Japan Society for the Promotion of Science - JSPS	Japon
le Fonds National de la Recherche - FNR	Luxembourg
le Consejo Nacional de Ciencia y Tecnología - CONACYT	Mexique
l'Académie Polonaise des Sciences - PAN	Pologne
le National Science Council - NSC	Taiwan
l'Academy of Sciences of the Czech Republic - ASRT	Tchèque
la National Science Foundation - NSF	USA
les National Institutes of Health - NIH	USA

Le F.R.S. - FNRS a pu encore ouvrir des possibilités nouvelles de collaboration en participant aux côtés du Commissariat Général aux Relations Internationales (CGRI) de la Communauté française de Belgique à des accords de collaboration avec :

la Chine	CSC - China Scholarship Council
la Bulgarie	Académie bulgare des Sciences
la France	CNRS, Programme TOURNESOL, INSERM
la Grande-Bretagne	British Council
la Hongrie	Office national pour la Recherche et la Technologie
l'Italie	
le Maroc	CNRST - Centre National de la Recherche Scientifique et Technique
la Roumanie	Académie roumaine des Sciences, Ministère de la Recherche et de la Technologie
la Slovaquie	Académie slovaque des Sciences

En 2008, un nouveau programme de bourses de mobilité a été mis sur pied par le CGRI dans le cadre duquel le F.R.S.-FNRS est associé à la sélection de bourses de courtes ou de longues durées permettant, d'une part, l'accueil par nos universités de chercheurs émanant d'institutions d'excellence étrangères et, d'autre part, aux diplômés de Wallonie et de Bruxelles de se rendre dans une université d'excellence à l'étranger.

2 les collaborations avec des institutions européennes et participations à des initiatives internationales

European Synchrotron Radiation Facility (ESRF)	France
European Science Foundation (ESF) et ses organes subsidiaires dont l'«European Medical Research Council»	France
Humanities in the European Research Area (HERA)	Pays-Bas
European Social Survey (ESS)	Royaume-Uni
European Union Research Organisations Head of Research Councils (EuroHORCs)	Suisse
Station Scientifique du Jungfraujoch et du Gornergrat	Suisse
Centre Européen de Calcul Atomique et Moléculaire (CECAM)	France
Chairmen of European Research Councils Chemistry Committees (CERC3) - Groupement d'intérêt économique	tournante entre pays
«European Research Consortium for Informatics and Mathematics» (ERCIM)	Sophia-Antipolis
European Physical Society (EPS)	France
Euroscience	France
European Centre for Theoretical Studies in Nuclear Physics and Related Areas (ECT*)	Italie
Council for International Organization of Medical Sciences (CIOMS)	Suisse
Alphagalileo	Angleterre

1

2

3

4

5

A
1

A
2

A
3



contact

Fonds de la Recherche Scientifique - FNRS
F.R.S.-FNRS

Rue d'Egmont, 5
1000 Bruxelles - Belgique

tél. +32 2 504 92 11
fax +32 2 504 92 92
www.frs-fnrs.be

création graphique

www.chriscom.be

